

Eugène COLIN



L'invasion allemande à Combs la ville (1870-1871)



Préambule.

L'original du journal de Monsieur Eugène rédigé au jour le jour a disparu au cours des ans. Peut être est-il détenu au fond d'une bibliothèque d'un particulier ?

C'est à partir d'une copie réalisée en 1971 par Monsieur SANCIER que ce document a pu être réalisé par la SHAGE.

Monsieur Sancier était directeur du CEG Beausoleil, sans doute successeur direct de M. Cougnard (directeur du CEG Beausoleil et de l'école de garçons Sommeville) et ce, en 1970, date à laquelle Jean-Pierre Cabantous est devenu directeur de Sommeville.

En annexe vous trouverez des commentaires de Monsieur SANCIER



L'Invasion Allemande à Combs-la-Ville (1870-1871)

AVERTISSEMENT

Les notes qui vont suivre ont été rédigées au jour le jour, au moment de la guerre Franco-Allemande de 1870-1871.

Elles ont déjà paru dans le journal « La République de Seine-et-Marne ».

Sans doute, ce récit, qui n'a d'autre mérite que d'être sincère, n'apprendra rien aux hommes de mon temps.

Néanmoins, il m'a paru bon de rappeler à nos petits-enfants les souffrances par nous endurées, pendant cette période néfaste, qu'un illustre écrivain, qui était aussi un grand patriote, a si justement qualifiée d' "Année Terrible".

Eugène COLIN

Instituteur honoraire,
Officier d'Académie



L'Invasion Allemande à Combs-la-Ville (1870-1871)

Journal d'un témoin

10 septembre. Les armées allemandes s'avancent vers Paris.

Une espèce d'affolement s'est emparé des populations. Depuis quelques jours c'est un va-et-vient continuel de gens qui ont quitté leurs foyers, pour se rendre, les uns dans la capitale, les autres dans le centre de la France. Ici également, quantité d'habitants abandonnent leurs demeures. Ont-ils raison? L'avenir seul nous le dira.

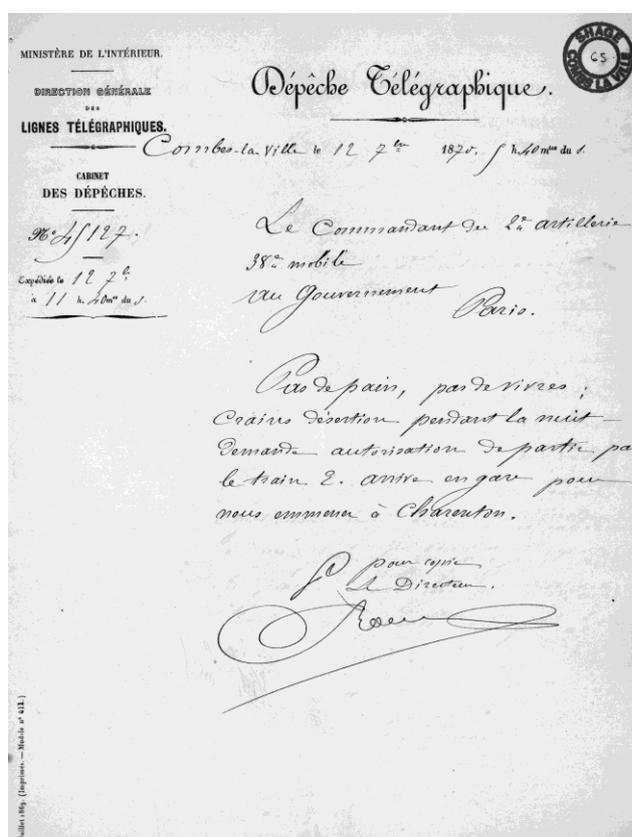
Des francs-tireurs sont passés pendant la nuit. C'étaient, pour la plupart, des gardes forestiers.

11 septembre. Les mobiles de l'arrondissement de Melun traversent le village, se dirigeant vers la gare. Ils campent sur l'Avenue du Chemin de Fer et sur la voie du P.L.M., attendant des trains qui doivent les transporter à Paris. La conduite de quelques moblots n'a pas été irréprochable. Des déprédations ont été commises, suivies de plaintes déposées à la Mairie. Les officiers ont fait des remontrances, et tout est rentré dans l'ordre.

12 septembre. Les mobiles sont partis. Ils ont profité des derniers trains allant vers Paris. Le chef de gare, par ordre, a quitté la station, non sans avoir détruit le télégraphe et tout ce qui pouvait être utile à l'ennemi.

13 septembre. Rien de nouveau. Les habitants ont caché ce qu'ils avaient de plus précieux dans le sol ou dans des caves murées.

14 septembre. Le Conseil municipal se réunit d'urgence. Quatre membres seulement assistent à la séance. Ce sont MM Papillon, Eloi Lahaye, Richard et Rebuffet. Absents: MM Aubouin, adjoint; Hubert, Poulin, Lesage, Soudain, Wahl, Decauville et Forgeron qui, pour la plupart, ont quitté le village. Le Conseil ainsi réduit, a pris la délibération suivante:
"Considérant que l'ennemi approche, et qu'au premier jour il peut arriver dans le village pour faire les réquisitions usitées en temps de guerre dans le but de ravitailler l'armée;
"Considérant que la plus grande partie des habitants ont quitté leurs foyers;
"Considérant qu'il est de toute nécessité que les réquisitions soient supportées par tous;



"décide qu'une imposition extraordinaire représentant la valeur totale des réquisitions, qui seront représentées par des bons signés du Maire, sera votée au budget supplémentaire de 1871.

"Le Maire demande au Conseil de vouloir bien lui adjoindre deux membres qui l'aideront dans la difficile tâche qui va lui incomber.

"Le Conseil, vu la justesse de cette demande, décide d'adjoindre au Maire les conseillers restants: MM Richard, Lahaye et Rebuffet."

15 septembre. Un jardinier de la localité, M. Rufin, qui vient de Brie, annonce à toutes les personnes qu'il rencontre qu'il a vu les Prussiens arriver dans cette ville. Là-dessus, grand émoi. Viendront-ils à Combs-La-Ville, ou se dirigeront-ils vers Melun par la route nationale?

Une heure s'est à peine écoulée, que les uhlands font leur apparition. Ils s'arrêtent à l'entrée du village pour demander des renseignements. Puis, tout d'un coup, ils s'élancent le révolver au poing, au grand galop de leurs chevaux. Ils parcourent les rues en tous sens, et arrivent bien vite auprès du chemin de fer. Là, ils font halte, et ne s'aventurent sur le pont que précédés d'un habitant de Combs-la-Ville, M. Raoul, aubergiste, qu'ils ont requis. Puis ils se précipitent à la Gare, brisent ce qu'il reste encore des appareils télégraphiques, scient les poteaux et coupent les fils. Les uhlands galopent ensuite dans la direction de Corbeil, mais en évitant de traverser la forêt. On peut dire qu'ils ont passé comme des éclairs. Voilà donc l'ennemi maître de notre belle contrée.

De mauvais jours nous attendent.

16 septembre. Réunion du Conseil municipal, qui prend la délibération suivante:

"L'an mil huit cent soixante-dix, le seize septembre, le Conseil municipal de la commune de Combs-La-Ville, en permanence depuis le 14 du courant, se réunit, sous la présidence du Maire, à l'effet de procéder à la nomination de six conseillers municipaux, qui devront remplacer provisoirement les membres du Conseil qui ont quitté la commune. Sont présents: MM Papillon, Richard, Lahaye, Rebuffet, Forgeron, Soudain.

"La séance déclarée ouverte, M. Richard est proclamé secrétaire.

"Ensuite les Conseillers présents et les Citoyens présents, appelés à cet effet, élisent à la majorité relative comme conseillers municipaux provisoires, MM Gravot, Tronchon père, Herbunot et Holleville, qui sont immédiatement installés." Cette réunion avait eu lieu dans une salle de classe. Pendant que nous étions occupés à voter, tout à coup la porte s'ouvre, et nous sommes stupéfaits de voir apparaître un soldat allemand, tout de blanc habillé, d'une stature colossale, qui est lui-même très étonné de voir tant de personnes réunies. Il se figure que nous formons un complot contre l'envahisseur. Aussi nous adresse-t-il, en fort bon français, ma foi, un petit discours à l'effet de nous engager à nous tenir tranquilles, à ne pas nous rebeller et à bien nous pénétrer de cette pensée que les Allemands sont les maîtres du territoire, et qu'ils sauraient mettre à la raison les habitants insoumis. Nous lui représentons que nous sommes en train de nommer un Conseil municipal. Alors sa physionomie devient meilleure et il daigne sourire.

Cet officier fait partie d'un régiment de cuirassiers dits de Bismarck, qui viennent, paraît-il, d'arriver dans le village et qui campent entre la ferme des Copeaux et celle du Chêne.

17 septembre. Départ des cuirassiers blancs. C'est un beau régiment. Nous apprenons que des habitants, qui rentraient hier soir à leur domicile, ont été arrêtés par l'ennemi et ont passé la nuit au camp.

18 septembre. Le temps est magnifique, la tranquillité complète. Au moyen d'une longue-vue établie dans le clocher, nous explorons les alentours. Nous apercevons les Allemands qui défilent sur la route de Moissy à Lieusaint, se dirigeant vers Corbeil.



19 septembre. Nouvelle réunion du Conseil municipal, à une heure du soir.

Assistent à la séance: MM Papillon, Richard, Lahaye, Rebuffet, Forgeron, Gravot, Tronchon, Defoy, Pansard, Herbunot, Holleville. M. Rebuffet est nommé secrétaire. Le Conseil prend la résolution de se former en Commission municipale et de s'adjoindre quelques personnes de la localité, pouvant être utiles à leurs concitoyens.

Après délibération, sont admis à faire partie de la Commission municipale, les habitants dont les noms suivent : Mancheville Gaston, Hauducoeur Gustave, Pansard Xavier, Benoist Auguste, Hamot Aimable, Antoine Isidore, Rochat Louis.

La Commission décide qu'elle siégera en permanence à la Mairie, et que six de ses membres, à tour de rôle, seront toujours présents.

Les élèves ne se présentant plus aux classes, je me mets à la disposition de la Commission.

20 septembre. Cette fois nous voilà obligés d'avoir affaire à l'ennemi. Une colonne de pontonniers est arrivée dans la localité. Les bateaux stationnent près du cimetière. Les hommes et les chevaux sont logés chez les habitants et dans les maisons abandonnées. Le commandant Kohlauer se rend dans toutes les fermes et fait le recensement des denrées alimentaires. Les réquisitions commencent.

30 septembre. Les pontonniers reçoivent l'ordre de partir; mais une partie seulement quitte le village.

Les soldats ne sont pas méchants. Beaucoup sont pères de famille. Nous les voyons souvent, l'après-midi, se promener dans les rues, tenant des enfants par la main.

Octobre 1870

1^{er} octobre. Le bruit se répand qu'on a aperçu des soldats français sur la route de Lieusaint. Notre joie est grande, car nous avons ouï dire qu'une armée française s'avanceit vers Paris par la forêt de Fontainebleau, et qu'à Corbeil les boulangers avaient été avertis de se tenir prêts à fournir aux troupes les subsistances nécessaires. Mais quelles n'ont pas été notre surprise et notre angoisse ? C'était bien des Français qui traversaient la commune, mais c'étaient des prisonniers, des zouaves au nombre d'environ trois cents, qui étaient tombés au pouvoir de l'ennemi, dans un combat autour de Paris, à Châtillon, nous disent-ils. Nos coeurs se serrent, nous avons les larmes aux yeux. Au moment où ils défilent dans nos rues, nous leur donnons des vivres, malgré les Prussiens qui nous bousculent et nous menacent de leurs armes. Les zouaves nous racontent, tout en marchant, qu'un certain nombre d'entre eux se sont évadés de l'église de Corbeil, où ils ont passé la nuit précédente, et ils nous assurent que pas un d'eux n'ira en Allemagne. Ici même, quelques-uns ont pu se sauver. Nous les avons cachés. Le soir même, revêtus d'habits civils, ils nous ont quittés pour retourner à leur poste dans l'armée française.

Ce matin à neuf heures, il y a eu séance de la Commission municipale, sous la présence du Maire. Etaient présents: MM Papillon, Richard, Lahaye Eloi, Rebuffet, Forgeron, Tronchon père, Defoy, Pansard père, Herbunot, Holleville, Rauducoeur, Pansard Xavier, Benoist, Ramot, Antoine Isidore, Rochat, Gravot. Secrétaire: M. Rebuffet Le Maire a exposé aux membres de la Commission que l'avoine battue qui se trouvait chez les cultivateurs de la commune était épuisée, et que, dès lors, il était de toute nécessité de prendre des mesures pour faire face aux réquisitions journalières des Allemands.



"La Commission Municipale »

"Considérant combien la situation est grave et ne voulant point que les cultivateurs qui sont déjà obligés de fournir de l'avoine, soient encore contraints de faire battre à leurs frais;

"Considérant qu'il est de toute nécessité que les dépenses occasionnées par les réquisitions soient supportées par tous les habitants de la commune;

"Décide à l'unanimité: que les habitants, à l'exception de ceux qui sont secourus par le bureau de bienfaisance, devront fournir, à leur tour, une journée de travail; "Décide en outre que le prix de la journée est fixé à trois francs, et que quiconque ne se présentera pas, ou ne se fera pas représenter pour exécuter son travail, sera passible d'une amende de trois francs par jour, laquelle amende sera ultérieurement perçue par le receveur municipal."

4 octobre. Amère dérision! Il fait un temps d'une douceur inouïe! Le soleil resplendit, et nous avons la tristesse dans l'âme; car les Allemands passent, passent, de leur marche régulière, au son de fifres et de tambours peu sonores. Et puis voilà, pour la deuxième fois, des prisonniers français! Ils ont l'air exténués. Ils n'arriveront jamais jusqu'en Allemagne.

5 octobre. Trois mille cavaliers prussiens et bavarois défilent devant la Mairie, se dirigeant vers Corbeil. Ensuite, c'est un convoi de cent quarante voitures, allant vers Brie, et renfermant toutes des soldats allemands atteints de dysenterie.

Aujourd'hui nous avons reçu de M. le Maire de Melun un "ordre" émané de l'ennemi; le voici textuellement: "Quartier général de la division Wurtembergeoise.

Ordre : En vertu d'un décret royal, il sera levé, dans le département de Seine-et-Marne, une contribution d'un million de francs, comme indemnité préalable pour les pertes qui ont été causées aux intérêts privés allemands par des vaisseaux de guerre et par l'expulsion des Allemands du sol de la France.

"Le colonel baron de Harling, chef du premier régiment de cavalerie Wurtembergeoise, est chargé de se porter avec son régiment sur Melun, pour assurer la levée de cette contribution. Il engagera d'abord M. le Préfet à se charger de la juste répartition de la somme dite sur son département, et lui prêtera, en cas de besoin, main-forte dans l'exécution de la contribution.

"En cas d'absence ou de refus de la préfecture, le colonel de Harling se chargera lui-même de l'exécution de la contribution et répartira la somme dite sur les villes du département, à mesure du nombre de leurs habitants; "Melun: 212 000 francs!

"Si les maires de ces villes ne se prêtaient pas à une coopération, il emploiera tous les moyens de force pour assurer la levée de la contribution.

"Quartier général, 28 septembre 1870.

"Le général Commandant la division
"Obernitz"

En même temps qu'il transmettait cet ordre à la Commune de Combs-la-Ville, il l'informait que l'indemnité à fournir par elle était de 2.730 francs. La Commission se demande comment elle va trouver cette somme, vu le peu d'habitants restés dans leurs foyers. Décidément tout se gâte. Le commandant Kohlauer est sorti de la Mairie furieux. Il a déclaré qu'il ne voulait plus avoir affaire au Maire, le trouvant irascible, emporté et incapable. Ce sont les expressions dont il s'est servi. Le fait est que le Maire ne sait pas garder son sang-froid devant l'ennemi. Heureusement la Commission a remis les choses au point.



6 octobre. Suivant avis de la Commission, le Maire de Combs-la-Ville répond au Maire de la ville de Melun par la lettre suivante:

"J'ai la douleur de vous dire qu'il me sera absolument impossible de trouver dans ma localité la somme de 2730 f ou même partie de cette somme. "En voici les raisons: à l'approche de l'ennemi, toutes les personnes aisées de Combs-La-Ville ont quitté le village emportant avec elles tout ce qu'elles possédaient, de sorte que le 15 septembre, jour où les Allemands sont apparus chez nous, j'étais resté avec une trentaine d'hommes environ. Depuis lors, nous avons été tous les jours accablés de réquisitions de plus en plus lourdes. En outre, depuis quinze jours, une colonne de pontonniers s'est établie dans le Village. Il nous faut donc les nourrir, eux et leurs chevaux. Il ne nous reste plus ni vaches ni moutons. Enfin, dans quelques jours, nous serons réduits à la plus grande misère.

"Vous pouvez donc comprendre, Monsieur le Maire, qu'avec toute la meilleure volonté du monde, nous sommes dans l'impossibilité la plus absolue de vous fournir la somme de 2730 francs. Je vous en exprime ici mes regrets, et je puis vous assurer que, dans des temps meilleurs, nous serons les premiers à coopérer, dans la mesure de nos ressources, aux charges qui pèseront sur le département".

Réponse du Maire de Melun:

Le Maire de Melun n'a pas qualité pour discuter avec les communes auxquelles l'impôt en question est réclamé. C'est à M. le baron Harling, colonel du régiment en garnison à Melun, que toutes correspondances à cet égard doivent être adressées. Tout ce que je peux faire, confraternellement, c'est de fournir des explications verbales.

Signé: Félix Poyez

7 octobre. Les Allemands ont réquisitionné toutes les vaches existant dans la commune, mais sans les emmener de suite. Défense est faite aux propriétaires de ces bestiaux de les vendre aux habitants, pour la consommation, ou de les livrer à des troupes non stationnées dans la localité.

Nous regardons passer, rue Sommeville, quatre-vingts voitures remplies de soldats ennemis, malades, et d'objets mobiliers. Elles vont vers l'est.

9 octobre. 770 soldats ont été logés dans les maisons abandonnées. Le café Barlier, place de la Mairie, sert aux Allemands de magasin pour le fourrage et l'avoine. Les pontonniers, qui étaient restés à Combs-La-Ville, ont reçu l'ordre de partir. Le commandant Kohlauer, un fin gourmet, regrettera certaines caves, remplies d'excellents vins, qu'il avait découvertes dans plusieurs maisons du village, surtout la cave de Mme Nonlabade.

La colonne des pontonniers du 2^{ème} corps de l'armée allemande, pendant son séjour à Combs-La-Ville, du 23 septembre au 9 octobre inclusivement, a fait, pour les denrées alimentaires qu'elle a réquisitionnées, une dépense de 23947f.50. De plus la colonne a emmené douze vaches évaluées à 6000 francs.

10 octobre. Réunion, dans l'école, de la Commission municipale.

Présents: MM. Papillon, Richard, Lahaye Eloi, Gravot, Hamot, Pansard Xavier, Rebuffet, Tronchon père, Antoine Isidore, Pansard père, Benoit, Hauducoeur, Rochat, Holleville, Defoy, Forgeron, Herbunot, Chaleigne. Secrétaire: M. Richard.

Ils délibèrent ainsi:

"La Commission,

"Vu l'ordre émané du quartier général de la division Wurtembergeoise, en vertu duquel il sera levé dans le département de Seine-et-Marne, une contribution de guerre de un million de francs;

"Vu la lettre de M Poyez, Maire de Melun, qui fixe à 2730 F la somme à payer par la



commune de Combs-La-Ville; "Considérant qu'il y a impossibilité matérielle, pour la commune de se soustraire au paiement de ladite somme et que des menaces sérieuses lui ont été faites par l'autorité allemande, si elle apportait de plus grands retards dans le paiement de la contribution de guerre;

"Autorise M le Maire à emprunter aux habitants la somme de deux mille sept cent trente francs".

L'emprunt immédiatement ouvert a donné le résultat suivant

MM

Lahaye	522 francs
Papillon	500
Richard	350
Thomas H	200
Tronchon	200
Manchevelle	200
Rebuffet	100
Ratel	100
Condé	100
Ramot	100
Tronchon Am	100
Antoine I	50
Forgeron	50
Rufin I	50
Defoy	50
Petit	30
Holleville	20
Pansard père	20
Total	2730 francs.

Le Maire, dont l'état de surexcitation va toujours croissant, est obligé de s'en remettre aux membres de la Commission pour traiter avec les officiers prussiens. M. Richard, un ancien soldat qui n'a pas froid aux yeux, comme l'on dit vulgairement, ne se laisse pas intimider, malgré son grand âge, et combat pied à pied les prétentions de l'ennemi.

Peu de membres de la Commission ont siégé aujourd'hui à la Mairie. Les cultivateurs sont restés dans leurs fermes, pour défendre leurs denrées contre les pillards allemands.

12 octobre. Ce jour les réquisitions ont été nombreuses en blé, fourrage, avoine.

Un officier s'est présenté à la Mairie, porteur de la lettre suivante du commandant Kohlauer

Brunoy, den 12 Oktober 1870:

Monsieur le Maire, vous devez nous fournir encore les gerbes de l'avoine et le foin, mais pour un bon que le colonel vous donne avec la plus grande volonté." signé: Kohlauer,

Premier lieutenant et Commandeur de la
Ponton-Colonne du 2^{ème} corps d'armée

14 octobre. Passage de mille prisonniers français environ venant de Corbeil.

Ils campent entre le Pont-au-Diable et la ferme des Copeaux. Nous leur portons des vivres. Les Allemands nous laissent pénétrer au milieu d'eux. Ce sont des soldats de



toutes armes. Ils faisaient partie de l'armée de la Loire, et n'ont pas été capturés le même jour. En ce moment, nous apercevons un ballon dans la direction de Brie. Il vient de Paris, poussé par un vent de Nord-Ouest. A la hauteur où il se trouve, les personnes qui le montent ne craignent pas les projectiles de l'ennemi. Les officiers allemands regardent avec leurs lorgnettes et engagent entre eux une conversation très animée. Nous sommes heureux de voir qu'à cette heure il y a en face de nous des Français qui les bravent.

Quelques minutes encore et cette frêle nacelle, qui porte fièrement le drapeau de la France, aura disparu, portant à la province des nouvelles de Paris. Nous regardons toujours, mais le ballon disparaît bientôt dans les nuages. 15 octobre : Des officiers allemands se présentent à la Mairie, accompagnés de quelques soldats. Ils réclament "tes pêches". Nous leur faisons remarquer qu'il nous est matériellement impossible de leur procurer de pêches. Ils nous regardent, ébahis. Puis, après un accès de fou rire, ils nous demandent, avec de singulières contorsions de bouche, de leur remettre des "bêches". Cette fois nous avons compris, et, une demi-heure plus tard, ils quittent la Mairie, munis d'une douzaine de bêches. A quoi vont-elles servir? En voyant nos ennemis se diriger vers l'extrémité du village, côté de Brie, nous les suivons. L'idée nous vient qu'ils vont faire une perquisition dans le cimetière. Effectivement, ils s'arrêtent devant la demeure des morts, y pénètrent, fouillent quelques tombes et trouvent...une pendule, dans le caveau provisoire. Nous avons su depuis qu'elle avait été déposée là par le bedeau. Nous craignons qu'ils ne perquisitionnent également à la Mairie. Nous revenons en hâte, et nous cachons le mieux qu'il nous est possible, une certaine quantité de fusils de la garde nationale et une caisse de cartouches qui ont été déposées jadis dans les greniers de la maison commune. Aussitôt passent des soldats français; ils sont au nombre de 1200 environ. C'est de l'infanterie. Ces malheureux font peine à voir, tellement ils paraissent fatigués. Nous nous avançons pour leur donner quelques aliments; mais les Allemands nous repoussent à coups de crosse de fusil.

16 octobre. Il ne reste plus que deux vaches dans le village. Nos ennemis en réquisitionnent une. Nous les supplions de ne pas l'emmener, car, ce faisant, ils vont priver les nouveau-nés du lait qui chaque jour leur est nécessaire. Les barbares ne se laissent pas attendrir. Ils s'éloignent, munis de leur butin, en disant: "C'est la guerre". Toute la journée nous avons vu une quantité considérable de voitures renfermant des blessés, des provisions, des munitions. La rue Sommeville commence à devenir impraticable.

17 octobre. Va-et-vient continuel de troupes et de voitures. Les denrées alimentaires, autres que le pain, deviennent rares. A cause des réquisitions journalières, le four de M. Thomas Hippolyte ne chôme pas.

M. Richard, M. Holleville et moi, nous allons à Melun, montés dans une mauvaise voiture, (les meilleures étant chaque jour réquisitionnées par les Allemands), pour nous procurer quelques provisions. A notre retour, sur la route nationale de Paris à Lyon, nous apercevons une troupe de cavaliers qui s'avancent vers nous. Pour avoir quelque chance de ne pas être dévalisés par eux, nous nous décidons à prendre un chemin de plaine qui se trouve à notre portée. Mais notre voiture, peu solide, se disloque, et nous restons en détresse. Les ennemis passent, goguenards, en voyant notre piteux attelage. Mais peu nous importe. Nous avons sauvé nos vivres. Ils ont eu bien tort de nous dédaigner, car s'ils avaient visité notre voiture, ils auraient trouvé au milieu d'étiqués poulets, quelques bottes de ces bons cigares français qu'ils recherchaient tant, les reconnaissant forts supérieurs aux leurs.



La nuit est venue et les troupes allemandes défilent toujours; elles marchent avec ordre mais lourdement. Parfois les soldats chantent en chœur.

18 octobre. Dès le matin, nous apprenons que la ferme des Copeaux a été pillée pendant la nuit. A cela rien d'étonnant: cette ferme est isolée et peu ou point gardée. 1100 prisonniers ont traversé le village.

Nos ressources alimentaires sont tellement minimes qu'il nous a été presque impossible de venir en aide à nos malheureux compatriotes. Un certain nombre d'entre eux sont très légèrement vêtus, et n'ont aux pieds que de mauvaises chaussures. Il paraît que s'ils sont dans un pareil dénuement, ils ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Nos soldats étaient primitivement assez chaudement habillés. Mais ils auraient, dès les premiers jours de captivité, vendu pour de modiques sommes, quelques-uns de leurs meilleurs vêtements. Les pauvres! Ils vont bien souffrir à cause de leur imprévoyance. Tous les jours nous entendons gronder le canon. La nuit, nous sommes témoins d'un triste et inoubliable spectacle. De grandes traînées lumineuses éclairent Paris et les alentours. Les Prussiens regardent avec curiosité. Il nous plaît de voir que la capitale veille. Malgré nos revers, malgré le triste spectacle que nous avons sous les yeux, nous conservons toujours l'espoir de la revanche.

22 octobre. Il y a quelque chose dans l'air. Les Allemands stationnés à Combs-La-Ville vont et viennent très affairés. Des patrouilles nombreuses, à pied et à cheval, parcourent la plaine du Breuil et celle de la Couture. Elles scrutent minutieusement les bords de l'Yères. Les soldats sont armés jusqu'aux dents. Pourquoi? Que cherchent-ils? Que craignent-ils?

Vers quatre heures du soir passent avec rapidité, cinq grandes et belles voitures, précédées et suivies de cavaliers. Notre curiosité est vivement excitée. Un peu plus tard, les Allemands nous disent que ces voitures transportaient le roi de Prusse et Bismarck. Tout s'explique alors, mais est-ce bien vrai?

Les officiers ennemis qui viennent prendre livraison de l'avoine réquisitionnée nous répètent à nouveau qu'ils sont fiers d'être les maîtres d'une grande partie de la "belle France". Leur joie déborde. Quant à nous, une immense douleur morale nous étreint, et nous sommes tristes, tristes jusqu'à verser des larmes. Pourrait-il en être autrement? Tous les jours nous voyons nos ennemis s'avancer de plus en plus nombreux, et nous vivons dans l'ignorance la plus absolue de ce qui se passe en notre pays. Paris se prépare-t-il à sortir? Les armées de province sont-elles prêtes à venir au secours de la capitale?

En attendant, nous sommes sous la botte des lourds Allemands, qui continuent de nous accabler de réquisitions, et qui deviennent de plus en plus exigeants. Sous peine d'être maltraités, il nous faut, chaque jour, leur fournir avec promptitude la quantité de pain, avoine et fourrage qu'ils réclament.

Nous avons reçu aujourd'hui des autorités allemandes un journal imprimé en français et intitulé: Moniteur officiel du Gouvernement général, à Reims. Rédacteur: A.E. Wollheim, chevalier de Fonséca. En vente chez MM. ParentGérard, rue Cérés, 44, et Lemoine, Canart, libraires, rue du Cadran-Saint-Pierre, à Reims.

Un officier nous a également remis ce jour'hui, avec ordre d'afficher, un factum émané du comte de Fursteinstein, préfet prussien de Seine-et-Marne. La Commission municipale s'est réunie à six heures du soir, et a pris la délibération suivante:

" La Commission municipale,

"Considérant que la commune, depuis le 15 septembre, a été accablée de réquisitions de toutes sortes;

"Considérant que les habitants ont été dépouillés de la plus grande partie de ce qu'ils possédaient, et que les cultivateurs n'auront bientôt plus en avoine et fourrage de quoi



nourrir le peu de bétail qui leur reste;

"Considérant qu'il n'est même pas possible de faire les semailles puisque, chaque jour, les chevaux sont arrachés à la charrue par des réquisitionnaires nombreux;

" Pour ces motifs, la Commission municipale justement alarmée, et désirant, dans la mesure de ses moyens, venir en aide aux malheureux habitants qui ont eu le courage de ne pas abandonner leurs foyers, a résolu d'avoir recours au comte de Fursteinstein, nommé par le roi de Prusse Préfet de Seine-et-Marne, et qui a établi sa résidence à Meaux;

"En conséquence, elle a désigné trois de ses membres:

MM. Richard, Holleville et Hauducoeur, qui auront pour mission d'exposer la situation de la commune sous son vrai jour audit comte de Fursteinstein, et de lui demander de faire cesser les exactions qui se commettent journellement à Combs-La-Ville, au mépris de tous ses droits.

23 octobre. Les Commissaires désignés partent pour Meaux, désireux de remplir avec succès la délicate mission qui leur a été confiée. Quelques personnes croient à la réussite de cette démarche. Nous sommes plusieurs qui n'avons aucune confiance; il ne faut pas oublier que "c'est la guerre", comme disent à chaque instant les Allemands, et qu'il est d'usage, en pareil cas, que le vaincu soit rançonné par le vainqueur.

24 octobre. Les délégués de la Commission municipale reviennent de Meaux, porteurs d'une pièce en vertu de laquelle il est interdit aux troupes de faire de grosses réquisitions dans le village de Combs-La-Ville. Nous verrons bien quelle sera l'efficacité de cette pièce! Du reste les Allemands voudraient-ils faire de "grosses réquisitions", qu'ils ne le pourraient.

25 octobre. Pendant toute la nuit et toute cette journée-ci, les troupes allemandes n'ont cessé de passer, allant vers Corbeil.

26 octobre. Le commandant Kohlauer réquisitionne toujours et met la commune en coupe réglée. Il fait foin du petit papier délivré à la commune par le comte de Fursteinstein, préfet prussien de Seine-et-Marne. De plus il ne signe des bons de réquisition qu'à son corps défendant. A une lettre que lui avait adressée le maire, relativement aux bons réclamés avec instance, il a répondu aujourd'hui par le billet suivant:

"Brunoy, le 26 octobre 1870.

"Le curé et les messieurs du Conseil municipal, qui ont été ici, sont venus avec moi à la résolution: que je dois donner à la fin des réquisitions un bon sur toute la quantité de l'avoine et du foin que j'ai reçue pour la colonne du village après mon premier bon.

Qu'est-ce que vous voulez encore de plus?

Signé Kohlauer,

Premier lieutenant et Commandant de la Ponton-Colonne de l'onzième corps d'armée.

La discorde est au camp d'Agramant: de graves dissentiments ont éclaté parmi les édiles. Cela devait arriver car depuis quelque temps, le feu était aux poudres. Quel fut le «casus belli»? La politique naturellement. Certains membres de la Commission municipale, M. Richard en tête, sont pour la République. D'autres, et c'est le plus grand nombre, tiennent encore, et malgré tout, pour l'Empire. Comme il arrive toujours en pareille circonstance, chacun prétend avoir raison. La discussion cessant d'être courtoise, on en vient aux gros mots, aux injures même, malgré les efforts que fait M. Lahaye (Eloi) pour ramener au calme ses bouillants collègues.



Sur ces entrefaites se présentent des Prussiens qui demandent à être logés. C'est l'eau tombant sur le feu. Les esprits s'apaisent, les colères se calment, et l'on procède au cantonnement des hommes.

27 octobre. Nombreux passages de troupes de toutes armes. La cavalerie alterne avec l'infanterie. Quantité de voitures allant vers Corbeil remplies de vivres et de munitions. Parmi les habitants qui avaient quitté le village à l'approche de l'ennemi, pour se réfugier en province, quelques-uns rentrent dans leurs foyers qu'ils regrettent d'avoir quittés. Les Allemands logent de préférence dans les maisons inhabitées.

28 octobre. Dès huit heures du matin, des tambours se font entendre. Aussitôt passe un régiment de Bavares se dirigeant vers Corbeil. Midi et demi. Le canon gronde. Les coups se précipitent. Nous quittons la salle de la Mairie pour mieux nous rendre compte de l'endroit où se livre la bataille. Nous reconnaissons bien vite que c'est à l'est de Paris qu'a lieu la lutte. Celle-ci doit être acharnée, car le bruit du canon est incessant. Des officiers ennemis, qui stationnent non loin de nous, écoutent attentivement et consultent avec soin leurs cartes. Le jour baisse et la canonnade continue. Dans l'attente des événements, il nous faudra veiller cette nuit et nous tenir prêts à quitter nos demeures si les circonstances l'exigent.

29 octobre. Contrairement à nos prévisions, la nuit a été calme, et le canon ne s'est point fait entendre. Dès le petit jour, c'est un long défilé de voitures pleines de malades. A huit heures, le canon tonne de nouveau à l'est de Paris. Le vent ayant tourné dans cette direction, les coups nous parviennent plus formidables. Les vitres de nos maisons tremblent. Les Parisiens se fatigueraient-ils d'être depuis un mois et demi enfermés? Une grande sortie sur laquelle nous comptons va-t-elle avoir lieu? Les Allemands nous paraissent inquiets. Néanmoins, ils nous répètent ce que toujours ils nous disent, en entendant le canon: " Paris, Kaput: Vers cinq heures, la canonnade cesse. Si les troupes de Paris sont sorties, elles n'ont pas dû s'avancer bien loin car le bruit de la lutte ne nous a pas paru se rapprocher. Dans le courant de la journée, des soldats sont venus faire des réquisitions. Ils réclamaient du fourrage, de l'avoine et du pain. Nous avons essayé de leur donner satisfaction, mais cela devient difficile. Puis nous avons eu à loger 700 soldats des provinces de Nassau et de Hesse-Cassel. Ils ont payé les denrées alimentaires que nous leur avons livrées. Nous ne sommes pas habitués à cette manière d'agir. Au cours de cette journée, des officiers nous ont annoncé avec joie que Bazaine avait capitulé. Mais nous n'avons pas ajouté foi au dire de nos ennemis. Nous avons pensé qu'ils avaient pris leur désir pour la réalité. Un maréchal de France, enfermé dans une ville fortifiée et réputée imprenable, ne capitule pas avec une armée de cent mille hommes sous ses ordres. Donc cette nouvelle nous a paru tellement invraisemblable qu'elle n'a produit sur nous nulle impression.

30 octobre. C'est dimanche. Le froid devient assez vif. Dès sept heures et demie, la canonnade recommence plus furieuse que jamais. Elle éclate toujours du même côté de Paris. Est-ce une bataille? Ou bien les Prussiens attaquent-ils les forts? Il est pénible de ne rien savoir. Nous interrogeons les officiers, mais ils ne savent rien eux-mêmes. Vers midi, nous n'entendons plus que quelques rares coups de canon. Les Allemands arrivés la veille ont quitté le village à huit heures du matin. Aujourd'hui, la Mairie a reçu de M. Briard, Maire de Grégy, la lettre qui suit:

" Je reçois à l'instant de M. Belin, Maire de Brie, l'ordre de prévenir les Maires qui ont des arbres coupés sur leur territoire, de les faire promptement débarrasser. Le général de



Goltz, commandant à Corbeil, est venu ce matin à Brie; il exige que la route, couverte encore des arbres abattus au bas de la côte de la Courtille soit mis sur le bas-côté (sic). Comme le territoire de Combs-La-Ville va jusque-là, je vous prie donc d'envoyer de suite des hommes et des chevaux; des mesures les plus sévères sont prises pour le cas où la route ne serait pas libre promptement. La partie sur Grégy va être libre aujourd'hui.

J'ai l'honneur, etc.

Dans le but d'éviter de graves ennuis, la Commission a décidé d'envoyer de suite des hommes et des chevaux pour débarrasser la route de Melun des arbres qui l'encombrent. Cela nous paraît dur d'obéir; mais il nous faut éviter d'être maltraités par l'ennemi, ce dont nous sommes à chaque instant menacés.

31 octobre. Un officier allemand nous apprend que les 28, 29 et 30 octobre, Français et Allemands se sont battus au Bourget, près de Paris, et qu'après une lutte acharnée, les troupes de Paris ont été vaincues et obligées d'abandonner le village. Ainsi s'expliquerait la furieuse canonnade que nous entendions ces jours-ci.

Un régiment de Bavaois, avec drapeau et musique, traverse Combs-La-Ville. Des lanciers parcourent le village et visitent les fermes. Ils font des réquisitions partout. Bientôt nous voyons défiler un autre régiment: c'est le 61^e d'infanterie qui se dirige vers Corbeil. Les voitures allemandes vont et viennent dans tous les sens. La route est encombrée. Puis, ce sont des charrettes mises en réquisition chez les petits cultivateurs de la Brie, et conduites par leurs propriétaires. Quelques-uns de ces derniers préfèrent même abandonner cheval et voiture, et retourner dans leurs foyers, plutôt que de continuer à accompagner l'ennemi qui les maltraite et les laisse mourir de faim.

Une troupe de 850 hommes demande le logement. Nous allons y pourvoir, malgré la nuit tombante.

Novembre 1870

1er Novembre. Les Allemands sont gais, trop gais, ce matin.

Ils doivent avoir reçu de bonnes nouvelles. En effet, les premiers officiers que je rencontre m'affirment que Bazaine a capitulé. Décidément, Metz, la ville inviolée, serait tombée entre les mains de nos ennemis! Ils peuvent bien se réjouir, ces Allemands. Tenir en leur pouvoir 150 000 prisonniers, quatre maréchaux de France, et la première citadelle de notre nation! Quelle honte pour nous! A-t-on jamais vu dans l'histoire pareil désastre accabler un Etat?

La reddition de Metz nous a atterrés. Nous ne savons rien de ce qui s'est passé. Peut-être les Prussiens pourraient-ils nous renseigner; mais il nous répugne de les questionner. Nous osons encore espérer que Bazaine n'a pas trahi la confiance que le pays avait mise en lui, mais qu'il s'est trouvé forcé de livrer Metz pour des raisons que nous ignorons.

2 Novembre. A peine le jour commence-t-il à poindre que déjà passe, allant vers Orléans, paraît-il, le 21^e régiment de Poméranie tout entier, musique en tête. Nous le regardons défiler. Combien cela nous décourage, d'avoir tous les jours devant les yeux un semblable spectacle!

Il est venu, de Gros-Bois, quartier général des armées allemandes dans cette contrée, un officier d'intendance qui a déclaré faire main basse sur la totalité d'avoine et de fourrage encore existante dans les fermes de la commune, et ce, moyennant un prix à fixer. Il a laissé à chaque cultivateur un écrit qui le constate. Cette pièce devra être montrée à tous réquisitionnaires qui ne viendraient pas de Gros-Bois, et par suite, empêcher toute déprédation de la part des troupes de passage.

Les pontonniers du 2^e corps se dirigent vers Corbeil. Nous avons 900 hommes à loger. Il y



en aura dans toutes les maisons. Des canons de fort calibre, traînés par de lourds chevaux, viennent se ranger sur la place communale.

3 novembre. Au petit jour les Allemands ont quitté le village Un sous-officier, qui m'a paru fort intelligent, avec lequel j'ai eu quelques rapports dans la soirée d'hier, son service l'appelant souvent à la Mairie, m'a conté, ce dont je m'étais aperçu déjà, que la discorde régnait parmi les soldats des Etats d'Allemagne, et que des rixes éclataient entre eux lorsque le hasard les mettait en présence. J'ai remarqué également que si les Bavaois, les Saxons, les Wurtembergeois, etc. n'aiment pas les Prussiens, tous cependant sont Allemands de coeur, et tous ont la haine de la France.

Il est écrit que nous n'aurons jamais un moment de tranquillité: il nous faut loger 1 040 hommes et 150 chevaux Nous avons affaire à des officiers hautains, mais polis. Comme quelques-uns s'expriment assez bien dans notre langue, la lourde tâche qui nous incombe est simplifiée.

De nombreuses voitures remplies de blessés se dirigent lentement vers l'est.

4 Novembre. Le froid commence à se faire sentir sérieusement La nuit a été mauvaise pour les habitants. Les soldats, contrairement à nos prévisions, ont été méchants et pillards. Dans les maisons où ils étaient logés, ils se sont emparés de tout ce qui était à leur convenance. Les soldats du 49° régiment d'infanterie ont chargé dans leurs voitures, sans consentir à signer aucun bon de réquisition, cent bottes de fourrage, et ce, malgré la pièce délivrée par l'Intendance de Gros-Bois, qui leur a été montrée. Je me doutais bien un peu que ces petits papiers, dont les Allemands étaient si prodigues, ne nous serviraient de rien. Un certain nombre de plaintes ont été déposées à la Mairie; mais quelle suite leur donner?"C'est la guerre"!, répètent sans cesse nos ennemis d'un air moqueur.

A peine ces soldats voleurs sont-ils partis qu'ils sont remplacés par 250 hommes et 112 chevaux.

5 Novembre. Certains habitants se plaignent que leurs demeures soient journellement occupées par les soldats allemands que leur envoie la Mairie. La Commission reconnaît que les plaintes sont fondées. Aussi recherche-t-elle le moyen de procéder à une plus juste répartition des charges. Désormais, pour les logements, les maisons inoccupées seront utilisées en première ligne. La Commission municipale fait une minutieuse visite des habitations. Elle établit un état de cantonnement pour 1650 hommes environ et elle tiendra la main à ce que personne n'échappe à la servitude des logements.

Nous avons reçu quelques lettres de la province. Nous devons cette aubaine à certaines directrices de poste qui ont organisé un service clandestin, et à quelques facteurs dévoués qui ne craignent pas de les seconder. Ici notre facteur Drège fait tout ce qu'il peut pour se rendre utile.

Il imagine toutes espèces de moyens pour distribuer aux habitants leurs rares correspondances sans exciter l'éveil des Allemands.

Les quelques journaux de province qui nous arrivent sont curieux à lire. Ils racontent, sans aucune gêne, des choses extraordinaires.

Ainsi, l'un d'eux, qui m'a été communiqué, fait le récit palpitant d'une bataille qui aurait eu lieu dans la forêt de Sénart entre les Allemands qui campent autour de Paris et l'avant-garde de l'armée de la Loire.

Nous qui habitons sur la lisière de cette forêt, nous pouvons certifier que cette nouvelle est fautive, et que le récit a été inventé de toutes pièces. En ces temps malheureux, les nouvelles les plus invraisemblables se colportent d'un endroit à un autre. En réalité nous



ne savons rien de ce qui se passe à Paris, ni ailleurs.

6 Novembre. Vers trois heures de l'après-midi, nous entendons le tambour, et bientôt apparaissent des casques à pointe. C'est le 9^{ème} régiment d'infanterie prussienne qui arrive. Quelques officiers se présentent aussitôt à la Mairie et demandent le logement pour 660 hommes. Nous les casons suivant la ligne adoptée par la Commission.

Peu à peu, les personnes qui avaient quitté le village au début de l'envahissement reviennent dans leurs demeures. Elles reconnaissent toutes qu'elles auraient été mieux inspirées en n'abandonnant point leurs foyers.

7 Novembre. Aujourd'hui, nous avons à subir de nombreuses réquisitions. Dans les fermes, dans les maisons, les Allemands s'emparent de toutes les denrées alimentaires qui leur tombent sous la main.

Des voitures d'ambulance se dirigeant vers Brie se succèdent sans interruption. Nous estimons qu'elles renferment plus de 800 malades ou blessés.

Vers deux heures et demie du soir nous avons une alerte. Tout à coup des enfants qui jouent sur la place de l'Eglise se précipitent vers la salle de l'école où nous sommes réunis et nous annoncent, en criant et en gesticulant, qu'ils viennent d'apercevoir, au-dessus du clocher, une corde flottant dans l'air. Immédiatement, l'idée nous vient que c'est la corde d'un ballon. Nous nous précipitons pour nous rendre compte de la chose, mais le brouillard est tellement épais que nous n'apercevons rien. Nous recommandons vivement aux enfants de garder le silence pour ne pas éveiller l'attention des Prussiens, qui séjournent dans le village. Après avoir examiné la direction du vent, nous sommes persuadés que non seulement c'est un ballon qui vient de Paris, mais qu'il est sur le point d'atterrir. Sans nous faire remarquer, nous nous dirigeons dans le sens du vent, c'est-à-dire vers la ferme d'Égrenay. Chemin faisant, nous apprenons qu'effectivement un ballon vient de toucher terre près de cette ferme. Heureusement il n'y a pas d'Allemands à Égrenay. Le ballon mis en sécurité, les trois personnes qui le montaient reviennent au village où nous leur offrons aide et protection. Les hôtes qui nous tombent du ciel sont: M. Piper, fournisseur de l'armée, accompagné d'un ami, et M. Juteau, avocat à la Cour d'Appel, qui se rendent dans l'est pour coopérer à la défense nationale.

Arrivés à la Mairie, nous nous enfermons chez moi pour faire le dépouillement des lettres et dépêches dont ces messieurs sont porteurs. Il se trouve qu'il y en a quelques-unes pour des personnes des pays environnants. Nous nous chargeons de les leur remettre. Ces hardis voyageurs nous font le récit des événements qui se sont passés à Paris, depuis le commencement du siège. Nous écoutons avidement ce qu'ils nous racontent, et, en apprenant que Paris se prépare à prendre courageusement l'offensive, nous avons encore l'espérance au cœur.

Monsieur Lemoine Anatole, boucher à Combs-la-Ville, se charge de conduire à Melun nos trois aéronautes qu'ont troqué leurs habits de ville contre des vêtements de campagne.

11 Novembre. Un épais brouillard couvre la vallée de l'Yères et enveloppe le village. Nous ne percevons aucun bruit. Pas de Prussiens dans nos demeures. Chose rare. Il nous semble que nous sommes dans un autre monde.

Cela ne pouvait durer : vers dix heures, nous entendons un long roulement. Ce sont des charrettes (il y en a 139) remplies de denrées réquisitionnées. Le soir arrivent 120 soldats et 48 chevaux qu'il faut loger.

12 Novembre. Rien d'extraordinaire. Les Allemands sont partis de grand matin et se sont dirigés vers Corbeil.



13 Novembre. Dès l'aube passent 27 voitures remplies de munitions de guerre qui s'en vont sous Paris. Puis, navrant tableau! Défilent 40 voitures pleines de malades et de blessés. Les malheureux font peine à voir, avec leurs figures exsangues de cadavres ambulants.

A deux heures, ce sont des Hussards rouges qui cheminent sans bruit, et dont les chevaux paraissent exténués. Le canon gronde sous Paris. A six heures nous l'entendons encore.

14 Novembre. Les émissaires du commandant Kchlauer qui réside à Brunoy avec sa colonne de pontonniers, ont fait du 10 octobre au 2 novembre de nombreuses réquisitions; mais il a été impossible d'obtenir d'eux le moindre certificat constatant la quantité de denrées qui ont été enlevées par eux.

Quelques membres de la Commission municipale se dévouent et vont trouver ledit commandant pour lui demander de vouloir bien délivrer des bons de réquisition. Il s'y refuse formellement, sous le singulier prétexte que la commune de Combs-la-Ville avait porté plainte contre lui à ses chefs hiérarchiques.

Vers deux heures passent des troupeaux de moutons et de vaches, que des soldats emmènent vers Corbeil ; puis ce sont des voitures, en très grand nombre, pleines de denrées alimentaires destinées aux armées ennemies.

La Commission municipale se réunit pour délibérer sur certaines affaires pendantes qui demandent une prompt réponse.

15 novembre. De nombreux prisonniers français, que l'on conduit en Allemagne traversent le village. Quelques-uns, trompant la surveillance de l'ennemi, s'évadent et se cachent dans les maisons. Les Prussiens les recherchent, mais en vain. Lorsque la colonne a disparu, nous procurons des habits civils à ces courageux soldats qui s'empressent de nous quitter pour se diriger vers Melun où des patriotes, parmi lesquels M. J Thomas de l'Inspection Académique, leur procurent le moyen de rejoindre l'armée de la Loire.

Un des soldats évadés nous a raconté que les troupes françaises avaient remporté une victoire auprès d'Orléans; mais il n'a pu nous donner aucun détail. Je laisse à penser la joie que nous avons éprouvée en apprenant cette nouvelle. Nous avons questionné à ce sujet un officier prussien. Celui-ci ne savait rien ou n'a rien voulu nous dire.

17 Novembre. Des Allemands, logés dans le village, ont découvert une cachette de vin. Ils ont bu outre mesure et les officiers ont été obligés de sévir. Comme les jours précédents, les voitures ne cessent de circuler. Cette fois elles renferment de nombreux malades et blessés- Les routes défoncées deviennent impraticables.

18 Novembre. La Commission municipale siège en permanence à la Mairie; car à chaque instant, des officiers et des soldats se présentent pour demander des médicaments ou des vivres. Nous ne pouvons rien leur donner, puisque nous-mêmes sommes dénués de tout. Ils s'en vont en maugréant et en nous regardant méchamment.

Il a passé aujourd'hui 118 voitures renfermant 800 blessés ou malades environ. Beaucoup mouraient de soif et nous suppliaient de leur donner à boire. Pris de pitié; nous avons apporté à ces malheureux des seaux de vin mélangé d'eau. Est-il rien de plus abominable que la guerre? Se peut-il qu'il y ait des personnes qui la désirent ou qui la croient nécessaire? Pour nous, qui avons vu les horreurs, jamais nous ne comprendrons de tels sentiments.



19 Novembre. Temps brumeux. La nature est triste, triste comme notre malheureux pays. A huit heures, les membres de la Commission arrivent au rendez-vous habituel. Au même moment un homme se présente, qui demande à parler au maire. C'est un compatriote des environs de Meaux. Il a été réquisitionné par les Prussiens pour conduire une charrette. Mais à Fontainebleau, trompant la surveillance des soldats chargés du convoi, il a pu s'enfuir. Il demande qu'on veuille bien lui donner quelque nourriture, car il n'a pas mangé depuis deux jours.

Pendant qu'il dévore le plat de pommes de terre que lui a servi le père Antoine, surnommé Vidocq, marchand de vin restaurateur près de la Mairie, il nous raconte qu'au dire des Prussiens; les Français auraient remporté une victoire près d'Orléans, et que le général ennemi qui commandait cette ville l'aurait abandonnée précipitamment. Ce récit, qui vient confirmer ce que nous avons appris il y a quelques jours, ravive nos espérances.

22 Novembre. Nous sommes sans nouvelles de la guerre. Que se passe-t-il autour de Paris ? Où-est l'armée de la Loire? Les Allemands que nous logeons sont muets à cet égard. Peut-être ne savent-ils rien eux-mêmes.

La circulation des voitures est presque nulle. Cependant, vers deux heures, nous comptons: 50 véhicules de toutes dimensions, remplis de malades et de blessés, et escortés par des lanciers.

Un peu plus tard, comme nous quittons la Mairie pour nous rendre en la propriété de M. Wahl, où la présence des membres de la Commission municipale est devenue nécessaire, nous croisons, en face de La maison Poulin Denis, une femme grande et forte, mais jeune encore, qui s'avance fièrement entre deux soldats allemands.. Aux questions que nous lui posons à la dérobée, elle nous répond qu'elle est française, qu'elle a été faite prisonnière aux environs d'Asnières, faussement accusée d'espionnage, qu'elle est depuis cinq semaines entre les mains de l'ennemi et que, présentement, on l'emmène à Mayence.

Aussi longtemps que je vivrai, j'aurai devant les yeux cette femme aux traits énergiques, qui ne s'était point laissé abattre par son infortune et qui donnait un si bel exemple de patriotisme.

23 Novembre. Nous avons la douleur de voir passer des soldats français prisonniers, au nombre de 50 environ. Nous nous approchons d'eux; mais les Allemands qui les entourent, baïonnettes au canon, nous repoussent, et les deux officiers de la colonne lancent sur nous leurs chevaux. Dans quelques voitures qui s'en vont vers l'est, nous apercevons...des meubles!

24 Novembre. Encore des prisonniers français. Ils sont 360. Nous leur donnons du pain et des fruits qu'ils dévorent avec avidité. Les Prussiens nous laissent faire. J'apprends, dans la soirée, que quelques prisonniers se sont évadés à proximité du Pont-au-Diable, où la halte avait eu lieu.

..

25 Novembre. Un cavalier se présente à la Mairie, porteur d'une lettre et de deux affiches, émanées du préfet prussien de Seine-et-Marne, qui a transféré sa résidence de Meaux à Melun. La lettre est ainsi conçue:

"Monsieur le Maire.,

"Les autorités militaires ayant été informées que les jeunes gens du Département avaient été invités par le Gouvernement de la Défense Nationale à se rendre à Souppes ou d'autres endroits, pour y être enrôlés dans la Garde nationale mobilisée, je porte à la



connaissance de M. Les Maires que la conscription a été abolie dans tous les territoires français occupés par les troupes allemandes et qu'en conséquence, le départ des jeunes gens pour s'enrôler dans l'armée ou dans la garde mobile, est sévèrement interdit.

"Si, nonobstant cette défense formelle, des jeunes gens quittaient leur commune pour se faire engager, leurs familles ou tuteurs seraient responsables de leur départ et frappés d'une amende de 50 francs.

"En cas que ces jeunes gens n'aient ni parents ni tuteurs dans la commune qu'ils habitent, l'amende retomberait sur la commune qui n'a pas empêché leur départ.

En conséquence, je vous envoie deux exemplaires d'un avis que vous ferez immédiatement afficher à la Mairie et je vous invite à lui donner la plus grande publicité.

"Agréez, monsieur le Maire, l'assurance de ma plus parfaite considération.

"Le Préfet",

Signé: Comte de Fursteinstein

Les avis seront affichés, puisque telle est la volonté du vainqueur; mais nous espérons bien que les conscrits, s'il s'en trouve dans la commune, ne tiendront aucun compte des ordres de l'ennemi, et sauront faire leur devoir en répondant à l'appel de la Patrie.

26 Novembre. Les deux affiches placardées hier ont été enlevées pendant la nuit. Un officier allemand, qui s'est aperçu du fait, nous donne l'ordre de réclamer d'autres imprimés à la Préfecture, et il ajoute, si elles disparaissaient de nouveau, que la commune serait responsable. Cet officier ayant quitté le village avec ses hommes pendant la journée, il n'a pas été réclamé de nouvelles affiches à la Préfecture allemande.

122 artilleurs bavarois, envoyés à Combs-la-Ville par le major Douglas, qui commande l'étape de Brie, arrivent vers dix heures. Après avoir disposé leurs canons sur la place publique, les officiers qui sont à la tête de la colonne se présentent à la Mairie et demandent des billets de logement pour les hommes et 36 chevaux. Ils exigent qu'on leur livre immédiatement pain, vin, viande, avoine et fourrages. Rien que cela! Nous les assurons qu'il nous est impossible de leur donner satisfaction, Nous ajoutons qu'il n'y a plus, dans le village, qu'une seule vache, dont le lait sert de nourriture aux nouveau-nés, et que l'avoine et le fourrage ont été réquisitionnés par les intendances de Gros-Bois et de Choisy-le-Roi, comme l'attestent les ordres écrits que nous leur présentons. Les officiers ne veulent rien entendre et font des menaces. La Commission décide qu'un de ses membres, M. Holleville, se rendra auprès du Maire de Brie, à l'effet de réclamer des vivres pour les soldats que nous a envoyés le major Douglas.

Dans la soirée, M. Holleville revient avec de la viande qu'il a pu difficilement se procurer chez les bouchers de Brie, la Mairie s'étant récusée, ainsi que le constate le billet ci-dessous, remis à M. Holleville. "Nous n'avons plus de vivres que pour notre garnison et nous envoyons chercher; tous les jours de la viande à Corbeil. Je ne puis fournir pour Combs-la-Ville, n'ayant pas assez pour notre passage de ce soir.

Brie, ce 26 novembre 1970

Pour le Maire

Signé: illisible

Les habitants font tous leurs efforts pour donner aux soldats le pain qu'ils réclament avec menaces. Quant à la nourriture des chevaux, l'ennemi la cherche dans les fermes et prend ce qu'il trouve. Mauvaise journée. Les Allemands deviennent de plus en plus exigeants. Ils sont les maîtres et nous le font durement sentir.

27 Novembre. Les Bavarois s'appêtent à quitter le village; Mais; au moment de partir, ils réclament à nouveau du vin et de l'avoine. Cette fois la Commission municipale fait la



sourde oreille. Les officiers sont furieux ; les soldats crient. Tous essaient d'intimider les habitants. Vains efforts. Ils n'obtiennent rien. Enfin la colonne défile. Nous sommes délivrés de ces terribles hôtes, les plus redoutables que nous ayons jamais eus. Nous apprenons que plusieurs personnes ont été maltraitées par la soldatesque.

Encore le major Douglas, qui nous envoie 200 hommes du train, avec de nombreuses voitures attelées de 168 chevaux. Sur la réquisition des officiers, nous délivrons, avec beaucoup de difficultés, du pain et du fourrage. C'est tout ce qu'il est possible de faire. Ils se montrent satisfaits. C'est maintenant un défilé interminable de moutons que l'on conduit vers Corbeil. Cela nous donne envie de déguster un bon gigot; mais pour ce faire, il faudra attendre des temps meilleurs.

Nous recevons du préfet prussien, comte de Fursteinstein, une nouvelle lettre circulaire. Elle est ainsi conçue:

"Préfecture de Seine-et-Marne

Melun, le 23 novembre 1870

Monsieur le Maire,

"J'ai l'honneur de vous faire parvenir quatre exemplaires de la proclamation ci-jointe, que vous voudrez bien faire afficher à la Mairie de votre commune, ainsi qu'aux endroits les plus accessibles au public. Je saisis cette occasion pour vous exprimer l'espoir que les rapports officiels entre les fonctionnaires municipaux et l'autorité départementale ne seront pas interrompus par la situation présente. "Les circonstances dans lesquelles se trouve le département, surtout si, comme cela est probable, des concentrations de troupes sédentaires devaient s'y faire, exigent au contraire que mes rapports avec MM les Maires restent suivis. A cet effet, je vous invite à envoyer, tous les samedis à la mairie de la ville cantonale, un messenger qui y délivrera les communications que vous avez à me faire, et y recevra en échange les envois qui vous sont destinés par la Préfecture. "Vous pourriez peut-être vous entendre avec MM les Maires des communes voisines, afin de n'envoyer, pour plusieurs d'entre elles, qu'un seul messenger.

"Agréez, monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet

"Comte de Fursteinstein

Les membres de la Commission sont d'avis de n'avoir avec le préfet allemand que les rapports strictement nécessaires.

28 Novembre. Encore une journée qui commence mal. Les premiers uniformes que nous apercevons sont des uniformes français. Des Allemands, fusil au poing, emmènent dans leurs forteresses 350 soldats de France, faits prisonniers à Montargis et aux environs. Nous demandons à ces malheureux déjà harassés de fatigue des nouvelles de la guerre. Ils ne savent rien, ou peu de chose. Trois cavaliers allemands traversent le village, bride abattue et sabre au clair. Ces farouches guerriers recherchent-ils des prisonniers évadés, ou bien précèdent-ils la venue de quelque personnage d'importance ?

Les réquisitions sont de plus en plus fréquentes. Toutes les pièces délivrées par les Allemands pour la sauvegarde du village ne servent absolument de rien.

La Commission délègue MM. Richard, Holleville et moi pour aller à Melun auprès du Préfet prussien. Nous devons exposer au comte de Fursteinstein que la pièce qu'il a fait remettre à la commune de Combs-la-Ville est complètement inutile, puisqu'elle n'empêche pas les réquisitions quotidiennes, et nous lui demanderons de nouveaux ordres écrits, interdisant formellement aux officiers de ne plus rien réclamer d'une localité dont les ressources sont épuisées.

Nous nous sommes rendus à Melun aujourd'hui même.



Ce préfet a: refusé catégoriquement de nous donner une pièce autre que celle qui avait déjà délivrée. Il a ajouté que, du reste, la commune n'était pas aimable du tout, et que les ordres qu'il lui adresse ne sont pas toujours exécutés.

29 Novembre. Nous avons été sur pied une partie de la nuit. Par deux fois, des officiers ont heurté à la porte de la Mairie pour demander des renseignements et réclamer des vivres et le logement pour quelques soldats malades.

Les voitures n'ont pas cessé de circuler jusqu'à huit heures du matin. A dix heures apparaissent des cavaliers qui, le sabre à la main, conduisent 200 prisonniers français environ, soldats de toutes armes, qu'escortent des Bavaois. Il ne nous est pas permis de nous approcher d'eux.

30 Novembre. A minuit et demi, le canon s'est mis à gronder. A deux heures il faisait rage. Les Allemands cantonnés dans la commune ont reçu ordre de partir. Comme toujours nous ignorons complètement ce qui se passe. A huit heures du matin, la canonnade est plus vive encore. Presque tous les membres de la Commission sont réunis à la Mairie. A neuf heures le grondement incessant devient plus formidable. On dirait que les armées se rapprochent. A onze heures il nous semble entendre le crépitement des mitrailleuses et il en est ainsi jusqu'à midi et demi. Nous sommes prêts à quitter le village si cela devient nécessaire. A une heure, à notre grande surprise, nous n'entendons plus aucun bruit. Est-ce le calme précédent la tempête ?

A quatre heures et demie, la canonnade recommence, mais jusqu'à cinq heures seulement.

Vers le soir, un courrier envoyé par la Mairie de Brie apporte l'ordre de réparer la route de Brie à Corbeil. Voici cet ordre:

Mairie de Brie-Comte-Robert, 30 novembre 1870

"Mon cher Monsieur,

"Après votre départ est arrivé à Brie le secrétaire général du comte de Fursteinstein. Il nous a chargé de vous faire savoir que vous ayez à réparer le chemin de Brie à Corbeil sur le parcours de votre commune. Comme il allait à Tournan dans le même but, je m'empresse de vous prévenir de cet avertissement, pour que vous puissiez faire le nécessaire. Même ordre nous a été donné et des hommes sont en train d'effectuer les travaux.

Agréez, etc."

Décembre 1870

1er Décembre. La nuit a été calme, contrairement à nos prévisions. Dès huit heures du matin, les membres de la Commission sont à leur poste.

Les voitures vont et viennent selon l'habitude. Nous remarquons un long convoi de vivres pour l'armée allemande. Parmi les voitures militaires se trouvent des charrettes conduites par des Français réquisitionnés. Tout à coup les voitures s'arrêtent pour laisser passer deux régiments entiers de Bavaois. Ces hommes paraissent exténués. A cela rien d'étonnant. Ils viennent sans doute de fort loin et les routes sont entièrement défoncées. Quelle vilaine chose que la guerre! Les hommes qui déchaînent un tel fléau sur leurs pays sont bien coupables!

A cinq heures du soir, un sous-officier vient annoncer à la Mairie l'arrivée de 250 hommes et 120 chevaux. Il réclame des billets de logement. Nous nous hâtons de les lui fournir; mais à peine a-t-il ces billets entre les mains qu'il disparaît. L'on ne le revoit plus. Les soldats ne tardent pas à arriver. Le sous-officier ne leur ayant pas distribué les billets qui lui avaient été remis, ils les logent à leur gré dans les maisons où ils aperçoivent de la lumière. Les habitants ne sont plus maîtres chez eux. Malheur à qui essaie de résister aux



Allemands. Les plaintes abondent à la Mairie. Mais nous ne pouvons rien empêcher. Les officiers se moquent de nos observations. Ils font des menaces et celui qui écrit ces notes a même été maltraité !

A huit heures et demie du soir, nous entendons un bruit épouvantable à la porte de la Mairie. Qu'y a-t-il encore? Nous nous précipitons et nous nous trouvons en face de cinq soldats allemands qui viennent d'enfoncer cette porte à coups de fusil. Malgré leurs cris et leurs gestes furibonds, il nous est impossible de les comprendre. Pendant que je leur tiens tête, madame Colin court vite au cabaret du père Antoine, où des soldats mènent joyeux tapage. Elle revient bientôt, accompagnée d'un sous-officier. Celui-ci parle sévèrement à nos énergumènes qui bientôt disparaissent sans bruit.

2 Décembre. Il est jour à peine et déjà le canon se fait entendre. Les coups sont incessants et formidables. Nous pensons qu'aujourd'hui va s'engager une lutte décisive entre Paris et les Allemands qui l'assiègent. Le moment est sans doute venu, pour le général Trochu de mettre son plan à exécution. Les Allemands sont très affairés et point si exigeants que la veille. Bientôt ils reçoivent l'ordre de se mettre sous les armes et de se tenir prêts à partir. Un officier avec lequel je puis causer un instant m'affirme qu'il ne sait rien de ce qui se passe. A neuf heures, ils quittent le village pour se diriger vers Corbeil.

La Commission municipale siège en permanence.

Voici des cavaliers qui apparaissent. Qu'est-ce encore? Nous accourons à la porte de la maison commune. Hélas! Ce sont des soldats français, au nombre de 150 environ, qui ont été faits prisonniers sous Paris. Ils nous disent qu'on se bat furieusement du côté de la Marne; qu'il y a, dans la capitale, des troupes pleines d'ardeur et de patriotisme, qui ne demandent qu'à marcher contre l'ennemi, et que, si les chefs militaires décidaient de les utiliser, nous aurions des chances de rompre le blocus qui enserre Paris. Cela nous fait plaisir de les entendre.

Nos pauvres soldats sont à peine passés qu'apparaît un régiment de Bavarois allant vers Corbeil. Comme ces hommes sont lourds avec leurs grosses bottes, leurs énormes fusils et leurs casques à chenille! Ils nous semblent âgés déjà et l'idée nous vient que ces Germains aimeraient mieux être dans leurs foyers que de se voir conduits à coups de plat de sabre sur les routes boueuses de France.

Aujourd'hui encore, quel va-et-vient de voitures se dirigeant de l'est à l'ouest et vice-versa !

Un peu plus tard, nous avons la douleur de voir défiler sept cents prisonniers Français, capturés aux environs d'Orléans. Les Prussiens qui les conduisent nous défendent de causer avec nos infortunés compatriotes. Nous les accompagnons cependant. Une halte a lieu dans la plaine du Breuil, entre les Copeaux et le Pont-au-Diable. Immédiatement, nous envoyons chercher des vivres que nous parvenons à distribuer, malgré l'ennemi. Les prisonniers ne peuvent nous dire ce qui s'est passé autour d'Orléans. Ils faisaient partie de l'avant-garde des troupes françaises et ont été enveloppés par des mouvements tournants de l'armée allemande.

Ce soir, nous logerons cinquante hommes et quatre-vingt-dix chevaux.

Vers quatre heures, nous n'entendons plus le canon. La bataille qui s'est livrée sous les murs de Paris est-elle terminée? Sommes-nous vainqueurs, ou encore une fois vaincus? Cruelle incertitude!

3 Décembre. Plus de bruit de bataille. Le canon se tait. Ce silence ne nous présage rien de bon. Les Allemands ont quitté le village dès l'aube.

Vers neuf heures, la Commission municipale se trouve réunie, presque au complet. Nous sommes dans l'attente.



Cinq heures du soir. La nuit est venue. Chose extraordinaire : le va-et-vient des voitures a été presque nul aujourd'hui et nous n'avons pas de soldats à loger.

4 Décembre. Un froid brouillard nous environne. Nous ne savons toujours pas ce qui s'est passé autour de Paris.

A dix heures, un homme exténué et mourant de faim se présente à la Mairie. Il raconte qu'il y a dix jours, il a été réquisitionné à Lagny pour conduire une voiture que son propriétaire avait délaissée. Hier, à Corbeil, trompant la surveillance des soldats qui avaient la garde de la caravane, il a pu s'enfuir et abandonna un poste qu'il n'avait pas recherché.

5 Décembre. Toujours pas de Prussiens dans le village. Les vivres deviennent rares, excepté le pain que nous avons en abondance, grâce à l'activité de M. Thomas Hippolyte, notre boulanger et grâce aussi il faut le dire, à sa courageuse femme qui le seconde de son mieux. Je dois ajouter que des chasseurs d'occasion ne craignant point de traquer clandestinement le gibier dans la forêt de Sénart, il est encore possible de se procurer un lapin de garenne pour une somme assez modique. Le sucre est devenu denrée de luxe et coûte fort cher, dix francs le Kilogramme.

Dans la soirée, nous avons la douleur de voir passer soixante quinze prisonniers français. Ils sont accompagnés de cavaliers et de fantassins qui empêchent toute communication entre nos malheureux soldats et nous. Au peu de mots qu'ils nous disent nous comprenons qu'ils ont été pris autour de Paris.

Le Préfet prussien, qui réside à Melun, n'oublie pas de donner des ordres aux Maires de la contrée. Aujourd'hui, on reçoit de lui la missive suivante:

Melun, le 5 décembre 1870

"CIRCULAIRE"

Messieurs les Maires des communes traversées par la route départementale de Corbeil par Brie-Comte-Robert, Tournan à Coulommiers, sont prévenus que leurs communes sont chargées provisoirement et quitte à se faire rembourser plus tard par le Département, de l'entretien de cette route..

"En conséquence, j'invite Messieurs les Maires à porter cet ordre à la connaissance de leurs communes et à veiller à ce que la route soit entretenue en bon état. Les travaux devront être faits à temps, afin de prévenir les défoncements qui, plus tard, exigeraient des réparations plus considérables.

Le Préfet
Comte de Fursteinstein

Il est très facile à vous, monsieur le Préfet prussien, de donner des ordres. Pour réparer les routes qui, certes, sont dans un état déplorable, il faudrait des pierres, beaucoup de pierres. Où les prendre? Dans les carrières sans doute. Mais les extraire, les casser, puis les remployer, tout cela ne se fait pas en un jour et exige un certain nombre d'ouvriers. Où les trouver ? Les journaliers disponibles sont rares. Il est à prévoir que nous allons avoir beaucoup d'ennuis de ce côté.

La nuit approche et nous sommes sans Allemands dans la commune. On nous oublie. S'il pouvait en être ainsi!

7 Décembre. Vers huit heures commence un long défilé de voitures pleines de denrées réquisitionnées. Puis viennent en très grand nombre des fourgons remplis de munitions de guerre. Tout cela se dirige vers Corbeil, avec un fort bruit de ferraille. Nous sommes



toujours sans nouvelles de Paris et de la province. Les lettres de l'intérieur se font de plus en plus rares. Aucun journal ne nous parvient.

L'ami Condé, notre curé, qui comme nous, est constamment sur la brèche, me demande de vouloir bien l'accompagner dans un voyage qu'il a l'intention de faire à Evry-Petit-Bourg, où habite un de ses frères. J'accepte d'autant plus volontiers sa proposition que j'ai grande envie de voir Corbeil, où l'ennemi a établi l'un de ses grands quartiers généraux.

Nous apprenons qu'il y a des Allemands dans tous les villages environnants. Et les voitures passent toujours remplies de vivres pour l'ennemi. Et puis ce sont des malades et des blessés en nombre considérable. Il paraît que la dysenterie fait de grands ravages parmi les Prussiens.

Encore des prisonniers français que l'on dirige vers l'Allemagne. Il y en a dix-sept cents environ. Presque tous faisaient partie de régiments d'infanterie. Des soldats prussiens et bavares les escortent. Ils nous racontent que l'armée de la Loire, commandée par d'Aurelles de Paladines, a commencé de battre en retraite. Toutes ces mauvaises nouvelles nous accablent. Et pourtant, après la victoire de Coulmiers, après la rentrée des Français dans Orléans, nous avons repris courage.

8 Décembre. Aujourd'hui, M. Condé, M. Holleville et moi sommes allés à Corbeil, munis de certificats d'identité fabriqués pour la circonstance. Nous avons trouvé cette ville remplie d'Allemands, stationnés ou de passage. Tous les cafés et hôtels encore ouverts regorgeaient de soldats. Nous avons pu déjeuner après mille difficultés dans un petit restaurant de la Pêcherie, où cavaliers et fantassins ennemis fraternisaient dans une bruyante ivresse.

On ne s'ennuie jamais avec M. Condé, curé de Combs-la-Ville. Ce joyeux pasteur ne s'avisait-il pas d'inviter les soldats de Guillaume, nos voisins de table, à boire à la santé du pape. Ceux-ci, de prime abord, ne comprirent point ce que leur proposait l'homme de Dieu. Au bout de quelques instants, après avoir entendu les explications de l'un d'eux, ils furent pris d'un fou rire et déclarèrent qu'ils allaient porter en triomphe dans les rues de la ville ce curé facétieux. Nous eûmes toutes les peines du monde pour échapper à leurs trop vives démonstrations.

Comme nous allions quitter Corbeil, nous croisâmes une longue file de prisonniers qu'on conduisait vers l'église où ils seraient parqués jusqu'au lendemain. Afin d'éviter les troupes ennemies qui encombraient les routes, nous revînmes par la ferme de Villepêche.

9 Décembre. Il tombe une pluie fine et froide. Aussi, sur les routes, point de voitures, point de troupes en marche..

A neuf heures six membres de la Commission sont à leur poste. La lecture d'un journal de province, que nous remet le facteur Drège, fait qu'on parle politique. C'est l'approche de la tempête chez ces esprits surexcités. Heureusement M. Rebuffet, d'un tempérament plus calme, propose de faire un nouveau recensement des maisons inhabitées.

On cesse toute discussion et l'on procède à ce travail. Certains habitants se plaignent d'avoir constamment des soldats à loger. Certes leurs plaintes sont fondées. Mais comment empêcher que cela n'arrive? Les officiers défont souvent ce que nous avons eu tant de peine à établir. Ils ne veulent pas que leurs soldats soient cantonnés loin de leurs chefs. Les soldats eux-mêmes changent de logement lorsque le local qui leur est affecté ne leur plaît pas. Malgré les ennuis qu'éprouve la Commission, il est cependant préférable, dans l'intérêt des habitants, qu'elle continue de s'occuper du logement des ennemis.

Vers midi, la pluie cesse, et les voitures commencent à circuler. Encore un passage de prisonniers. Nous descendons vivement l'escalier de la Mairie pour saluer nos compatriotes et causer avec eux en les accompagnant, s'il est possible. Comme leurs camarades, ils ont été capturés aux environs d'Orléans. Ils souffrent beaucoup du peu de



nourriture qu'on leur donne. "Avec un tel régime, nous aurons bien de la peine à arriver en Allemagne, où nous devons être internés." Près de la ferme des Copeaux, nous rencontrons une troupe d'Allemands. L'idée nous vient qu'ils vont s'arrêter à Combs-la-Ville. En effet, ils font halte à la porte de la Mairie, et l'officier qui les commande demande à parler au Maire. "Il est absent, lui répond M. Richard, que lui voulez-vous?- Je veux, répond-il d'un ton hautain, que les 117 hommes que j'ai sous mes ordres, soient logés tout de suite dans des maisons habitées".

Il faut s'exécuter et caser immédiatement tous ces Germains pour avoir la paix.

10 Décembre. Hier soir, vers neuf heures, la porte de la Mairie et une fenêtre de l'école ont été brisées par des Prussiens qui, au nombre de quinze, avaient été envoyés de Villeneuve-Saint-Georges pour réquisitionner 2000 litres de vin à Combs-La-Ville. Ils avaient reçu l'ordre de coucher en cette localité. En l'absence de la Commission, je les ai logés, bien malgré eux, dans le café Barlier, qui sert actuellement de grenier à fourrage aux Allemands.

Ce matin, les Prussiens retournent à Villeneuve, emportant les 2000 litres de vin qu'ils réclamaient et qu'ils ont pu se procurer à l'entrepôt de M. Grand-Roqueblave.

Toutes les routes sont encombrées de prisonniers français. Il en vient de Melun et de Corbeil. Il paraît que la garde des maisons inhabitées devient de plus en plus difficile. M. Bordier Gustave, entrepreneur de menuiserie, qui a bien voulu se charger de surveiller la propriété de M. Wahl, en sait quelque chose.

Les ennemis sont féroces." C'est la guerre", ne cessent-ils de répéter.

A trois heures un millier de prisonniers traversent Combs-la-Ville, en marche vers l'Allemagne. Un très petit nombre de soldats les accompagnent. Nous pensons que s'ils le voulaient sérieusement, il leur serait possible de fuir. Cela nous attriste de les voir défiler comme de dociles moutons. "

11 Décembre. Nous avons eu; ce matin, la visite d'un personnage officiel, envoyé par le Préfet prussien de Seine-et-Marne, à l'effet de savoir si la commune de Combs-la-Ville avait commencé de faire, sur les routes, les réparations urgentes. Il lui a été répondu que la commune avait pris bonne note de "la lettre du comte de Fursteinstein, et que les ordres qu'elle contenait seraient exécutés le plus tôt possible.

12 Décembre. Aujourd'hui, il y a un fort verglas. Le froid est pénétrant. Vers midi le verglas disparaît.

Bientôt commence le défilé de charrettes. Celles qui renferment des munitions de guerre sont traînées par six chevaux. A trois heures; passage de 1200 prisonniers: soldats d'infanterie, zouaves, turcos, chasseurs, etc.. Les officiers français marchent en tête de la colonne. Plusieurs calèches suivent, renfermant des militaires et des civils. Ils doivent passer la nuit à Brie-Comte-Robert. A peine sont-ils disparus qu'il nous arrive, pour être logés, 200 Prussiens du Train des équipages. Ils sont pourvus de viande, mais non de pain. Pour leur en procurer, la Commission s'entend avec l'officier qui commande la colonne.

13 Décembre. Au milieu de la nuit, nous sommes réveillés en sursaut. Nous entendons des cris, des appels. J'apprends, dans la rue, que le feu est à la maison de madame Veuve Cardon, où sont logés des officiers prussiens. Immédiatement arrivent quelques membres de la Commission municipale. Nous courons à la maison incendiée, pendant qu'on prépare la pompe et ses accessoires. Mais les soldats de garde nous refusent l'entrée et croisent la baïonnette. Un officier arrive et permet aux personnes présentes de pénétrer dans la propriété avec la pompe: Le foyer de l'incendie est dans les combles.



Une chaîne est aussitôt formée par nous et par des soldats allemands que les officiers mettent à la disposition de la Commission. Mais ces soldats sont plus nuisibles qu'utiles: histoire de s'amuser, ils renversent les seaux remplis d'eau dans les jambes de leurs voisins. Plainte est portée contre eux, et ils n'obéissent qu'en rechignant aux ordres de leurs chefs. A deux heures nous sommes maîtres du feu, qui a dévoré la toiture et une partie du premier étage. Nous essayons de reconnaître les causes de l'incendie. Ce n'est pas chose facile: les Allemands ne veulent rien dire d'abord. Nous supposons, et telle doit être la vérité, que le feu s'est déclaré par suite d'imprudences commises par les soldats couchés dans les mansardes. Puis les officiers, eux, donnent à l'incendie une cause bien singulière: ils prétendent que le feu aurait été mis par des Français qui se seraient introduits dans la maison pour voler. Ces voleurs auraient bien choisi leur moment !

Dans tous les cas, ils nous demandent de ne pas faire connaître cet incident aux autorités allemandes. C'est une raison pour nous de dresser procès-verbal de l'incendie, que nous nous empressons de transmettre au préfet prussien qui réside à Melun.

A une heure et demie du soir, nous regardons passer devant la Mairie un convoi de prisonniers. Ils paraissent être très fatigués et se plaignent d'être insuffisamment nourris. Malheureusement nous ne pouvons rien pour eux, n'ayant pas été informés de leur passage. Ils s'éloignent découragés. Les officiers allemands regardent d'un air hautain et dur le triste convoi qu'ils sont chargés d'escorter.

Vers quatre heures, alors que la nuit commence à tomber, arrive chez moi précipitamment mon excellent ami Larivière Eugène, régisseur au château d'Evry-les-Châteaux. Il vient m'annoncer que parmi les prisonniers qui ont passé, dans la soirée, sur la route de Melun, se trouve un de mes parents, nommé Durand, avec lequel il a pu causer et qui désirerait me voir à Brie, où il doit faire étape. Sans perdre une minute, malgré la nuit noire et les chemins défoncés, je cours à Brie. A la Mairie j'apprends que les prisonniers sont cantonnés en deux endroits de la ville, mais que le principal groupe est à l'église. C'est là que je vais essayer de pénétrer. Sur ces entrefaites arrivent des habitants de Brie ayant en mains des seaux de pommes de terre qu'ils vont distribuer aux prisonniers. On me dit qu'au fond de ces seaux se trouvent des effets civils qui serviront à faire évader quelques-uns de nos malheureux soldats. Je pense que je pourrai peut-être, moi aussi, arracher à nos ennemis celui que je cherche. Je me précipite en ville et des personnes obligeantes me remettent quelques vieux habits qu'elles ont pu difficilement se procurer. Je remercie avec effusion. Quelques instants après, en compagnie de quelques bons Français de la ville, les Bernardin, les Rousseau, et autres, je me dirige, non sans émotion, vers l'église. Les Allemands de garde à la porte nous laissent entrer, et je découvre bientôt le malheureux prisonnier qui m'a fait demander: c'est Louis Durand, de Jouy-le-Châtel, un cousin pour lequel j'ai beaucoup d'affection.

Il ne sait comment me témoigner sa joie. Je lui dis que j'ai là, dans mon seau, un pantalon, une blouse et une casquette, et que, s'il veut coucher cette nuit à Combs-la-Ville, il n'a qu'à endosser ces habits. Durand me regarde stupéfait. Néanmoins il revêt de suite les défroques que je lui passe. Puis, fièrement, tous deux nous quittons l'église en faisant aux porteurs de casques pointus qui sont de faction sous le portail, nos plus aimables saluts.

A peine avons-nous fait quelques pas dans la rue qu'un lieutenant de Bavaois, suivi de soldats s'avance à notre rencontre et nous demande où se trouve la Mairie. Nous le conduisons à l'hôtel de ville, où il nous remercie poliment. Enfin, nous partons pour Combs-La-Ville. Mais notre retour ne s'effectue pas sans difficulté. La route n'est pas sûre, et il y a partout des factionnaires: à la sortie de Brie, à Villemeneux, à l'entrée de Combs-La-Ville. Pour les éviter nous traversons des terres labourées où nous enfonçons jusqu'à mi-jambes, et des ruisseaux débordés qui nous glacent. Mon pauvre évadé, atteint de dysenterie, est dans un état de faiblesse extrême. Il a la fièvre et ses jambes fléchissent.



Enfin il est une heure et demie du matin quand nous arrivons chez moi, où madame Colin n'était pas sans inquiétude.

14 Décembre. Ce matin, nous avons un fort brouillard. Le passage des troupes est presque nul. À peine, de temps à autre, quelques voitures dites feld-post.

Aucun membre de la Commission municipale ne s'est encore présenté à la Mairie. Je profite de quelques moments de répit pour me rendre auprès de l'ex-prisonnier Durand. Le malheureux, qui depuis longtemps ne s'était reposé dans un lit et dont les forces étaient épuisées, n'a pu jouir des douceurs d'un sommeil réparateur. Néanmoins il est si heureux d'avoir échappé aux griffes des Allemands qu'il oublie ses souffrances passées et présentes et me déclare qu'aussitôt rétabli il ira reprendre sa place au régiment. Je lui demande de me donner des nouvelles de la guerre, et de me faire le récit de ce qui lui est advenu. Voici ce qu'il me raconte: "Tu sais, mon cher cousin, que nous sommes trois frères sous les drapeaux. Albert est mobile et, comme tel, fait partie du bataillon de Provins, qui a été appelé à Paris. Ambroise, qui a tiré au sort au mois de septembre dernier, et moi, qui ai été réformé, il y a trois ans pour faiblesse de constitution, nous sommes engagés le même jour pour la durée de la guerre. Notre engagement a eu lieu à Nemours. Nous avons été envoyés au 4^e bataillon de chasseurs à pied, stationné à Chambéry. A la fin de novembre, alors que notre instruction militaire était encore bien superficielle, on demanda, dans notre compagnie, des volontaires qui partiraient de suite pour le théâtre de la guerre. Mon frère et moi nous répondîmes à cet appel, et, avec d'autres camarades, nous fûmes immédiatement dirigés sur Lyon et Tours. Là, à l'aide de volontaires accourus de différents points du territoire, on forma le 16^e bataillon de chasseurs à pied de marche rattaché au 16^e Corps d'armée de la Loire. Les 2 et 3 décembre nos troupes étaient battues aux environs de Patay; nous fûmes envoyés au secours des soldats en déroute.

Le 7, de Beaugency les francs-tireurs allèrent à Meung-sur-Loire pour attaquer les Allemands, puis ils se retirèrent pour nous céder la place. Nous nous battîmes de neuf heures et demie du matin jusqu'au soir. Nous avons été cernés, au nombre de 800 environ, dans un petit village dont je ne me rappelle plus le nom, et nous fûmes faits prisonniers.

Le 8 nous couchâmes dans l'église de Meung, puis dans les salles d'attente de la gare d'Orléans, où nous restâmes deux jours sans aucune nourriture. Ensuite, sous bonne escorte, nous fûmes dirigés sur Pithiviers, Malesherbes, Milly, Melun et Brie-Comte-Robert, où, grâce à toi, je fus assez heureux pour fausser compagnie aux Prussiens."

Au moment où Louis Durand termine son récit, j'entends les membres de la Commission qui discutent. Il s'agit des réquisitions du jour. Je vais me joindre à eux, et je leur communique les tristes nouvelles que je viens d'apprendre.

A deux heures commencent à défiler un nombre considérable de voitures remplies de malades et de blessés, tous Allemands cette fois. Un conducteur français nous dit qu'ils sont environ 1500. Combien, parmi ces malheureux, mortellement atteints, ne reverront plus leurs villages.

A peine ce triste cortège a-t-il disparu qu'arrivent des prisonniers français. Nous les avons comptés ; ils sont 1200 au moins, soldats de toutes armes, mais principalement des mobiles. Les officiers, comme toujours, marchent en tête de la colonne. Ils nous disent qu'ils faisaient partie des 16^e et 17^e Corps d'armée, sous les ordres du général Chanzy; qu'ils ont été battus après plusieurs jours de lutte, mais que de nouvelles troupes allaient faire face à l'ennemi, et qu'il ne fallait point désespérer. Nos soldats sont escortés par des cavaliers et des fantassins armés jusqu'aux dents. Il paraît que des disparitions réitérées de prisonniers ont nécessité une surveillance plus étroite.

Un peu plus tard, un officier Bavarois se présente à la Maison commune et demande à parler au Maire, ou à un membre de la Municipalité. Il a ordre de laisser dans la commune



un de ses soldats, atteint de dysenterie, pour être soigné à l'ambulance du village. Nous faisons remarquer à l'officier qu'il n'y a point ici d'ambulance. Peu importe, répond-il, ce soldat devra être soigné, et ne quittera Combs-la-Ville qu'après entier rétablissement. Pourquoi nous avoir amené cet homme, qui paraît cependant jouir d'une bonne santé? Cela nous semble singulier. Au lieu d'un malade, n'allons-nous pas garder chez nous un espion? Dans tous les cas il n'y a qu'à obéir. Ce Teuton déclare se nommer Léopold.

15 Décembre. Le facteur Drège est heureux de nous annoncer qu'hier, à Brie, il lui a été remis quelques lettres pour des personnes de la localité. Ces lettres viennent de la province; car, de Paris, nous ne recevons aucune correspondance. Aussi, des habitants de Combs-La-Ville, qui ont eu la malheureuse idée de se réfugier dans la capitale, nous n'avons aucune nouvelle. Certes, dans notre village, il nous faut subir bien des affronts, supporter bien des misères, avoir beaucoup d'ennuis et de soucis; mais tout cela ne nous émeut point, et nous nous consolons en pensant que nous ne sommes pas prisonniers entre des murs infranchissables.

Pour ce qui est de Paris, quand et comment finira cette épouvantable situation? Les Prussiens dans leur jargon, nous répètent sans cesse ces odieuses paroles « Paris, kaput ». Bien malgré nous, nous sommes obligés de nous rendre à l'évidence; le cercle qui étreint la grande ville va sans cesse se rétrécissant, et le moment viendra où la cité héroïque sera obligée de succomber.

16 Décembre. Le sucre devient de plus en plus rare. Une personne venant de Nangis nous dit qu'on pourrait s'en procurer dans cette localité."

Des habitants de Brunoy nous ont offert des lapins de garenne tués dans la forêt de Sénart. Ces lapins, vendus 0f, 75 pièce, ont été vite achetés. Cela a donné l'idée à quelques-uns de nos concitoyens d'aller, eux aussi, dans la forêt pour se procurer du gibier. Franchement, nous ne leur en faisons pas un crime, et l'abbé Condé nous déclare que, pour son compte personnel, il donne l'absolution à ces hardis paroissiens.

17 Décembre. Ce matin nous avons reçu du Préfet prussien la circulaire suivante:

Melun le 15 décembre 1870

Circulaire à MM. Les Maires du département,

Messieurs,

J'appelle l'attention de MM. les Maires sur les observations suivantes:

Le décret du Gouvernement général, à Reims, du 9 novembre (N° 67 du Moniteur Officiel), porte "que les Maires de toutes les communes remettront, dans les huit jours, au Préfet, des rapports mentionnant le jour de l'ouverture des classes ou les motifs qui s'y opposent, et les noms des instituteurs et institutrices en fonction, ainsi que le traitement qu'ils avaient jusqu'ici le droit de percevoir de la Caisse de l'Etat.

Il n'y a qu'un très petit nombre de Maires qui m'aient fait parvenir ce rapport.

Il en est de même des listes de jeunes gens soumis à conscription pour la ligne et la garde mobile. Ces listes ne me sont parvenues que partiellement.

Enfin, très peu de Maires m'ont envoyé des rapports au sujet de la remise des armes dont parle ma circulaire du 28 novembre; ces irrégularités ne peuvent être tolérées.

En conséquence, j'engage MM. les Maires à me faire parvenir les rapports susmentionnés, dans le plus bref délai, et je me vois forcé de leur faire observer que si je ne recevais pas ces rapports jusqu'au 24 décembre, les retardataires seraient frappés d'une amende de 50 francs.

Pour prévenir des erreurs, j'ajoute que le décret concernant la conscription n'a pour but que d'établir un contrôle relativement à la présence de jeunes gens dans leurs communes.



Finalement, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de MM. les Maires qu'un bureau de poste a été établi ici, rue Saint Ambroise, 20, qui prend les lettres du public français pour les territoires de la France occupés et non occupés, pour l'Allemagne et pour l'Etranger. Les conditions générales réglant le service et l'expédition ont été publiées par la direction des postes, à Reims, dans le n°2 du Moniteur Officiel".

Le Préfet
Comte de Fursteinstein

La circulaire ci-dessus a été déposée dans les archives de la Mairie. Quant aux ordres qu'elle renferme, nous attendons, pour les exécuter, que les Allemands nous y contraignent.

18 Décembre. Les transports de malades et de blessés allemands ont été incessants aujourd'hui. Nous avons compté plus de 900 de ces malheureux installés dans de mauvaises voitures et tout grelottants de froid et de fièvre. Parmi eux quelques blessés français. Il est passé aussi un nombre considérable de voitures remplies de vivre.

19 Décembre. Comme hier ce ne sont que blessés et malades que l'on dirige vers l'Allemagne, et en nombre plus considérable encore. Aujourd'hui nous devons loger 310 hommes et 178 chevaux.

20 Décembre. Cette nuit, le va-et-vient des troupes a été continuel. Le bruit sourd et cadencé que produisaient les Allemands s'avançant au milieu des ténèbres avait quelque chose de lugubre. Au lever du jour, les soldats, cavaliers et fantassins, continuaient de passer. Dans la soirée, nous avons eu la douleur de voir arriver des prisonniers français. Ils sont au nombre de 1000 environ. Ils nous disent que le général Chanzy bat en retraite, et que, malgré la résistance acharnée des Français, les Allemands sont vainqueurs sur toute la ligne.

A peine les prisonniers ont-ils disparu dans la direction de Brie, qu'il arrive un convoi de sept à huit cents blessés ou malades Français. Tous ces hommes sont d'une pâleur cadavérique. Où les conduit-on? Ils ne le savent eux-mêmes, et les Prussiens ne soufflent mot. Nous entendons une forte canonnade vers Paris. Les Allemands deviennent de plus en plus exigeants et multiplient leurs menaces.

21 Décembre. Neuf heures du matin. Des cavaliers se présentent à la Mairie et demandent qu'on leur amène immédiatement six chevaux et six voitures légères. Ils fournissent une réquisition écrite en langue allemande seulement, contrairement à l'habitude. Cette réquisition, qui ne porte aucune signature, nous paraît de mauvais aloi. Nous feignons de ne pas comprendre. Les Allemands gesticulent. Finalement, ils s'éloignent sans avoir rien obtenu. Vers deux heures, nous entendons un grand bruit qui vient de la rue. Il est produit par le passage de canons de gros calibre, traînés par de lourds chevaux.

22 Décembre. Il fait à peine jour que, déjà, circulent des voitures et des troupes. Celles-ci se dirigent vers Corbeil et celles-là vers Brie. Le froid est intense. Il souffle un fort vent du nord qui vous glace. Et dire que, malgré une température aussi rigoureuse, les Allemands ne cessent de transporter des malades et des blessés.

23 Décembre. 10 degrés au-dessous de zéro. Il est neuf heures et, chose rare, aucun membre de la Commission municipale n'est encore présent à la Mairie. A 9 heures et demie, un officier prussien vient réclamer de l'avoine. Je lui dis qu'en ce moment, dans nulle ferme de la commune, il ne trouvera d'avoine battue. M. Richard, qui arrive sur ces entrefaites, lui fait la même réponse. L'officier, à demi convaincu, saute à cheval et suivi



de son escouade, file vers Brie.

Nous avons appris que le combustible fait complètement défaut dans quelques ménages. La Commission décide sur la proposition de M. Eloi Lahaye, qu'il sera fait une distribution de bois, et que semblable distribution sera renouvelée autant de fois qu'il sera nécessaire. Il est également entendu qu'une enquête discrète aura lieu par les soins de la Commission, à l'effet de connaître les pauvres honteux qui ont des besoins pressants, et qui cependant n'osent pas demander du secours.

Quarante voitures, remplies de blessés français et allemands, ont traversé le village. Derrière, suivaient une centaine de prisonniers, escortés par des uhlands et des Bavaois en assez grand nombre.

Nous avons à loger 88 hommes et 120 chevaux. La journée a été mauvaise : plusieurs habitants ont été maltraités.

24 Décembre. Douze degrés et demi au-dessous de zéro. Dans toutes les maisons où ils ont couché, les Allemands ont commis des déprédations et des vols. Les uns ont emporté de l'avoine, d'autres du fourrage; quelques-uns même ont soustrait des ustensiles de ménage. On vient se plaindre à la Mairie. Mais qu'y faire? L'ennemi quitte la localité, et les chefs, auxquels nous adressons nos réclamations, nous regardent, selon leur habitude, d'un air ironique et tournent les talons. .

MM.. Holleville et Hauducoeur ont eu maille à partir avec des Allemands. Ils ont essayé, mais en vain, de leur faire restituer des denrées qu'ils avaient volées.

A dix heures, nous entendons un bruit de tambours. Au même moment, nous voyons défiler un régiment entier d'infanterie bavaroise qui se dirige vers Corbeil. Dans la soirée, des Français des environs de Meaux, qui avaient été réquisitionnés par les Prussiens pour conduire des voitures, se présentent à la Mairie et demandent à être secourus. Ils déclarent qu'ils sont sans argent et qu'ils n'ont pas mangé depuis la veille. Nous leur remettons le montant d'une collecte faite entre nous, et le garde Mathieu les conduit au restaurant Chaleigne.

25 Décembre. Dix degrés et demi au-dessous de zéro. Les vivres font défaut sérieusement. Les pommes de terre, la principale nourriture des habitants du village, deviennent rares. Nous avons du pain grâce à notre infatigable boulanger, M. Thomas, dont le four ne chôme ni jour ni nuit..

La dysenterie a fait son apparition parmi nous. Les plus fortement atteints sont les vieillards et les enfants. Nous regardons défiler un bataillon de Bavaois qui va rejoindre les armées de l'ouest.. Aujourd'hui nous logerons 52 hommes et 11 chevaux seulement. L'officier qui commande la colonne, un noble bavarois de taille gigantesque, tiré à quatre épingles et portant beau, demande si ses soldats ne pourraient pas coucher dans des lits. On lui répond que les habitants sont pauvres, qu'il n'y a généralement qu'un lit dans chaque maison et que, du reste, jusqu'à ce jour, pareille exigence ne s'était jamais produite. L'officier n'insiste pas. Mais qu'il nous semble suffisant, ce monsieur à particule!

26 Décembre. A sept heures, le thermomètre marque neuf degrés au-dessous de zéro. Les Allemands logés dans le village sont partis dès la première heure. A huit heures et demie un régiment prussien défile, allant vers Corbeil. Puis recommence le va-et-vient des voitures en nombre considérable. Un peu plus tard, ce sont des prisonniers Français, 200 environ, que conduisent des Bavaois.

Nous leur emboîtons le pas dans le but de causer avec eux et d'avoir des nouvelles de la guerre en province. Ils nous disent qu'ils faisaient partie du 16° Corps, commandé par Jauréguiberry; qu'écrasés par les troupes de Frédéric-Charles, ils ont dû battre en retraite, et que c'est dans cette retraite qu'ils ont été capturés aux environs de Vendôme.



Les pauvres! Que de misères et de privations ils auront à endurer avant et pendant l'internement!

L'autorité allemande nous transmet plusieurs exemplaires d'un arrêté, qui devront être affichés dans les endroits les plus en vue et les plus accessibles au public. Cet arrêté sera placardé aujourd'hui même, puisqu'il le faut; mais seulement demain il aura disparu. Il est accompagné d'une lettre circulaire qui le résume et que je transcris intégralement, car elle mérite d'être notée.

Monsieur le Maire

"Des quantités assez considérables de gibier ayant été offertes en vente au marché et chez les marchands de comestibles, ces jours derniers, il est à supposer que, profitant des temps de trouble qui rendent l'application des mesures de police plus difficiles, les braconniers exercent leur métier impunément. De plus, comme ce gibier a été tué, en grande partie au fusil, il est évident que le désarmement ordonné dans les communes n'a pas été rigoureusement exécuté. Je n'ai pas besoin de vous signaler les dangers que courraient les communes si, à la suite des perquisitions, on trouvait des armes chez les habitants, ou si des actes de violence à main armée, facilités par le braconnage, étaient commis sur leur territoire. D'après les lois militaires, les communes et les autorités municipales sont, comme vous le savez, tenues responsables des actes de cette nature, et s'attireraient, en les tolérant, les plus sévères représailles..

En conséquence, je vous invite, Monsieur le Maire,

1° à faire afficher aux endroits les plus accessibles au public les exemplaires de l'arrêté que je vous fais parvenir sous ce pli; 2° A faire proclamer de nouveau dans les communes de délivrer à la Mairie, sur quittance, toutes les armes à feu et autres, qui pourraient encore se trouver entre les mains des habitants. A chaque arme, le nom de la personne à laquelle elle appartient devra être solidement attaché. Vous ferez remettre ces armes, dans le plus bref délai au commandant militaire de l'étape la plus voisine.'

Vous voudrez bien, en outre, faire surveiller le plus strictement les individus soupçonnés de braconnage et si un fait de braconnage au fusil était constaté, me le faire savoir aussitôt que possible.

J'attends un rapport relativement à l'exécution de ces ordres dans un délai de trois jours à partir de la date de réception de cette circulaire.

Agréez, Monsieur le Maire, l'expression de ma parfaite considération.

Le Préfet

Comte de Fursteinstein

Dans la soirée, un convoi de 300 Allemands, malades et blessés, traverse le village. Vraiment, c'est pitié de voir ces pauvres gens entassés dans de mauvaises voitures et que l'on transporte je ne sais où, par une température quasi sibérienne. Ah! Maudite soit la guerre! Puissent nos arrière-neveux, profitant des leçons du passé, établir la paix entre les nations, et proclamer la fraternité des peuples.

Le canon gronde. Est-ce Paris qui secoue sa torpeur? Est-ce l'ennemi qui attaque les forts.

Au moment où les membres de la Commission vont quitter la Mairie, un officier allemand se présente et demande des billets de logement pour 46 hommes et 23 chevaux. Nous logeons hommes et chevaux dans les fermes: c'est ce que désirent les soldats, car ainsi ils auront moins froid. L'officier qui commande ce petit détachement s'exprime en un pur français. Etant resté seul avec lui, comme il est aimable et paraît disposé à causer, je lui demande quelques renseignements sur l'investissement, de Paris. Après quelques moments d'hésitation, il me répond qu'il y a environ 300 000 soldats allemands autour de la capitale, avec au moins un millier de canons. Je lui dis que si l'armée de Paris se décidait à sortir, les forces allemandes, disséminées sur une aussi grande étendue, ne



sauraient l'empêcher de passer. Il me répond que tel est son avis. Cet homme déplore la guerre, surtout avec la France qu'il aime beaucoup et qu'il a longtemps habitée.

27 Décembre. La lutte est engagée autour de Paris. Le canon tonne, tonne sans cesse. Passage de cinquante voitures, remplies de blessés français et allemands. Puis des soldats wurtembergeois, montés sur des chevaux qu'ils maîtrisent difficilement, conduisant vers Corbeil quatre canons de gros calibre et une forge. Vers deux heures, au moment où nous quittons la Mairie, pour faire une tournée d'inspection dans le village, nous rencontrons trois voitures d'ambulances sur lesquelles on lit: Ambulances du Puy-de-Dôme.

28 Décembre. La terre est toujours fortement gelée. Tout concourt à notre malheureux pays: la nature et les hommes. Parfois le courage nous abandonne. Et ces interminables files de voitures, pleines de malades, qui traversent sans répit le village, viennent encore augmenter notre tristesse!

Durant toute la matinée, le canon s'est fait entendre dans la direction de Bondy. A deux heures, un bruit de tambours arrive jusqu'à nous. Nous nous précipitons aux fenêtres pour voir passer les soldats de Guillaume. Mais, ô surprise désagréable! Des officiers gravissent le perron de la Maison commune et demandent le maire. On leur répond que le Maire est absent et que la Commission municipale le remplace. Ils annoncent que la commune aura à loger, aujourd'hui même, 800 hommes. Nous essayons de faire comprendre aux officiers que c'est beaucoup trop de soldats pour une petite localité, qui n'a plus de ressources en vivres ni en combustible.

Peu importe, répondent-ils, nos hommes sauront trouver ce qui leur est nécessaire. Il n'y a plus qu'à s'incliner et à laisser faire.

Et dans ce même moment le canon tonne. Un officier nous dit que le bombardement de Paris est commencé depuis trois jours. Nous nous en doutions en voyant l'effarement et l'animation extraordinaires qui se remarquaient chez les chefs ennemis.

29 Décembre. Pendant la nuit, la circulation des voitures a été incessante.. Il est passé aussi de nombreuses troupes à cheval. Les Allemands logés à Combs-la-Ville ont encore commis des déprédations, particulièrement à la ferme des Copeaux, où une assez grande quantité de blé a disparu. Dans la soirée, défilent 200 prisonniers français. Ils sont dans un état déplorable et paraissent bien misérables. A chaque instant arrivent des soldats allemands. Aucun officier ne se présentant à la Mairie, ils se logent à leur gré chez les habitants et dans les fermes. Le village en est rempli.

Nous avons entendu le canon pendant une partie de la journée. Les ennemis vont et viennent d'une maison à l'autre. Ils se querellent. Même quelques rixes éclatent. Une mauvaise nuit se prépare.

30 Décembre. Huit degrés et demi au-dessous de zéro. Par prudence, beaucoup d'habitants ne se sont pas couchés. Dès huit heures, les membres de la Commission municipale sont à leur poste. Les voitures passent en si grande quantité, toutes se dirigeant vers Corbeil que l'un de nous a voulu en connaître le nombre. Il en a compté plus de 800, de huit heures du matin à la tombée du jour, non compris six batteries de canons.

Encore des prisonniers que l'on conduit vers l'Allemagne! Ils faisaient, eux aussi, partie de l'armée de la Loire.

Cette nuit nous aurons à loger 134 hommes et 200 chevaux, plus 25 soldats malades du typhus. Toute la journée, le canon s'est fait entendre. Certains coups étaient tellement formidables qu'on pouvait croire qu'ils éclataient à quelques kilomètres seulement du village.



31 Décembre. Le froid est toujours intense, et le bois à brûler fait défaut. Plusieurs personnes vont, à leurs risques et périls, en chercher dans la forêt. Des cavaliers, lanciers et chasseurs, passent devant la Mairie, se dirigeant vers Brie. Le canon tonne toujours, mais par intervalles. Il paraît, suivant le dire des Allemands, que les pièces entendues hier seraient les fameux Krupp, dont ils nous ont maintes fois parlé.

47 voitures d'ambulance, pleines de malades et de blessés, transportent des malheureux qui seront soignés à Meaux.

Puis, ce sont des prisonniers français, au nombre de 40. Bientôt apparaît un régiment de fantassins bavarois. Fifres et tambours ne suffisent pas à rendre leur marche plus légère.

La Commission a dû s'occuper du logement de 294 hommes et 330 chevaux.

Nous voici donc arrivés au terme de cette année néfaste, qui a vu l'effondrement de l'Empire, l'envahissement du territoire et la défaite de nos armées! Nous avons bien souffert depuis quatre mois! Si, au moins, nous avons quelque espoir! Mais plus les jours succèdent aux jours, et plus notre défaite devient irrémédiable. Quelle leçon pour les peuples qui remettent leur destinée entre les mains d'un homme! Si vous votez "oui", c'est la paix. Si vous votez "non", c'est la guerre, disaient les affiches officielles. A peine les Français, en immense majorité, eurent-ils voté "oui", que Napoléon III, fort de cette acclamation, déclarait la guerre à la Prusse!

N'est-il pas triste de voir que, malgré son crime, cet homme a encore des partisans acharnés? Ici même nous sommes treize qui avons voté "non"; et si nous voulons, encore à l'heure actuelle, ne pas être molestés, il nous faut garder un silence prudent. Mais patience, il arrivera bien un jour où l'on reconnaîtra que l'infime minorité avait raison! En attendant, nous sommes toujours sous la botte de l'ennemi, qui est notre maître et nous le fait sentir.

Janvier 1871

1er Janvier. L'année 1871 commence sous de funestes auspices. Tout porte à croire que nos armées de l'ouest sont en complète déroute. Que se passe-t-il à Paris? Aucune nouvelle ne nous arrive de la capitale. Et, cependant, nous sommes à ses portes. Sûrement, les Allemands bombardent nos forts.

Nos rues sont toujours sillonnées de voitures renfermant des blessés. A dix heures passe un régiment d'infanterie bavaroise. Il est composé de tout jeunes gens, qui arrivent directement de leur pays. Beaucoup d'entre eux parlent français. A cela rien d'étonnant: ils sont, pour la plupart, élèves des écoles. A peine les Bavarois ont-ils disparu que d'autres soldats apparaissent. Ils font halte sur la place puis se dispersent dans toutes les rues. Bientôt les maisons sont au pillage. Ces hommes semblent indisciplinés. Les officiers prennent les mesures de rigueur. Ils établissent des postes sur plusieurs points, et défense faite aux soldats de se disperser.

Tout à coup nous sommes témoins d'un fait impressionnant. Entre la Mairie et l'église, une escouade est rangée. Le sous-officier qui la commande fait à un soldat des remontrances accompagnées, avons-nous pu croire, d'un mouvement violent. Le Teuton se rebiffe et, en un clin d'oeil, voilà nos deux hommes à terre, étroitement enlacés. Pendant une minute, personne ne bouge. Enfin quelques soldats se jettent sur leur camarade et le maintiennent impuissant. Bientôt il est garrotté à l'aide de cordes prises aux cartes de l'école et emmené prisonnier dans la maison de madame Veuve Préaux, sise en face de la Mairie, et où logent des officiers. Les soldats allemands nous disent que certainement le malheureux sera fusillé à leur arrivée à Corbeil Ah! S nous avons pu le sauver! Nous avons bien essayé d'apitoyer les chefs, mais ils ont été inflexibles.

La soldatesque est menaçante. Il nous faudra demeurer sur nos gardes pendant toute la nuit.



2 Janvier. Grand mouvement de voitures.

A dix heures, passage de 250 blessés et malades

Ils sont transis de froid. Plusieurs demandent à boire, mais il est impossible de les satisfaire: sur l'ordre des officiers, les voitures continuent d'avancer. Le canon gronde par intervalles.

Nous venons de recevoir du Gouverneur général dont la résidence est à Reims, l'ordonnance suivante, avec ordre de nous y conformer.

ORDONNANCE

Concernant la perception des contributions

"Nous, Gouverneur général, siégeant à Reims, avons ordonné et ordonnons ce qui suit:.

"Article premier. Les prescriptions concernant la perception des contributions pour l'exercice de 1870, données par ordonnance du 22 octobre 1870, sont remplacées pour l'année 1871 par les arrêtés suivants:

Article 2 - La perception fixée par les lois françaises, sur les contributions directes et indirectes, quelle qu'en soit la nature ou la désignation, demeure suspendue dans les départements de la Marne, de l'Aisne, des Ardennes, de l'Aube et de Seine-et-Marne.

Article 3 - Les diverses impositions françaises sont remplacées dans lesdits départements par une seule et unique contribution directe.

Article 4 - Ladite contribution est composée: A) de la somme des contributions directes, payées antérieurement, à l'exception des centimes communaux destinés à couvrir les dépenses communales, et particulièrement les frais d'instituteurs et de gardes-champêtres. B) D'une augmentation de 50 francs pour chaque individu de la population, afin de remplacer l'impôt indirect autrefois prélevé,

Article 5 - La somme fixée pour chaque commune sera répartie entre les contribuables par le Maire et le Conseil municipal.

Article 6 - Les Maires des communes auront à percevoir, au commencement de chaque mois, un douzième, qui devra être versé entre les mains de leurs cantons jusqu'au 10 du mois, en sorte que le produit mensuel pourra être déposé par les Maires de canton à la caisse générale établie dans chaque département jusqu'au 15 du mois, dernier délai, sous peine de poursuites militaires.

Art. 7- Les communes sont responsables de la rentrée des contributions réparties à la Caisse générale.

Art. 8 - Le Maire de chaque commune jouit d'une remise de 3 0/0; au Maire de chaque canton il sera accordé une remise de 1 % pour frais d'encaissement et de versement à la Caisse générale. A chaque versement, les remises seront à déduire de la recette.

Art. 9 – M. Pichhammer, contrôleur général de l'Administration des Contributions, est chargé de l'exécution de la présente "Nous espérons que les Maires prêteront une obéissance absolue à cette ordonnance, qu'ils ne nous forceront pas à recourir aux mesures rigoureuses prévues par les lois militaires.

Reims le 28 décembre 1870.

Le Gouverneur général

De Rosenberg

Il nous faudra loger cette nuit 947 hommes et 220 chevaux. Les soldats réclament du pain, mais il est impossible de leur donner immédiatement satisfaction; le pain ne sera cuit qu'à huit heures. Ils crient, ils vocifèrent, ils menacent. Les officiers ont peine à les maintenir. Si les sujets de Guillaume n'ont pu encore avoir du pain, par contre ils ont trouvé du vin, car beaucoup sont ivres et maltraitent les habitants. Ils envahissent les maisons des commerçants et volent les marchandises. Nous sommes obligés d'avoir recours aux



officiers. Le commandant invite ces derniers à faire des rondes dans le village et enjoint aux soldats de rentrer dans leurs logements et de ne pas en sortir.

3 Janvier. Il gèle toujours très fort. Nous avons été sur pied pendant une partie de la nuit. Les Allemands logés dans le village nous ont paru tellement surexcités qu'il était prudent de nous tenir sur nos gardes. Cependant rien d'anormal ne s'est passé, et, dès le matin, nous avons vu sans regret s'éloigner nos dangereux hôtes. Peu de temps après, nos rues, devenues solides par la gelée, ont été ébranlées par le passage de six batteries de lourds canons, accompagnés de caissons et de voitures remplies de munitions. Une estafette allemande vient appeler l'attention de la municipalité sur deux documents qui, paraît-il, ont été publiés dans le Moniteur Officiel, qui est édité à Reims, et dont il remet copie:

" AVERTISSEMENT

"L'établissement des bordereaux de contributions dans les diverses communes n'a pas lieu d'une manière régulière et conforme à la copie reçue par chaque Maire. En renvoyant les intéressés aux prescriptions de ladite formule, dont la teneur imprimée devra toujours être prise textuellement, je leur fais observer qu'à chaque versement la remise de 3% ne pourra être déduite que des montants effectivement recouverts.

Conformément aux publications du 9 et du 21 novembre dernier, des n° 7 et 10 du Moniteur Officiel, les quittances des honoraires pour l'an 1871, seront considérées comme argent comptant à valoir sur les montants nets à verser.

Donc, il n'y a pas lieu de mentionner spécialement ces quittances d'honoraires dans les bordereaux de contributions, ni dans les désignations des Maires cantonaux. Ces derniers dresseront un bordereau spécial des quittances d'instituteurs et cela d'après les indications de la publication précitée du 26 novembre dernier. Lors du versement des impôts mensuels ce bordereau spécial, une fois vérifié et visé par M. le Préfet, obtiendra valeur d'argent comptant.

" Le Commissaire général de l'Administration des contributions"
Signé: Pichhaamer

PUBLICATION

" Par suite de l'article 4 de l'ordonnance du Gouverneur général, datée du 28 décembre 1870, les Administrations municipales sont informées que les traitements des instituteurs cessent d'être payés par les fonds de l'Etat à partir du 1er janvier 1871, et que, par conséquent, les arrêtés du 9 et du 26 novembre publiés par le Moniteur Officiel n° 7 et 10 sont révoqués à partir de ladite époque.

Le Commissaire civil
Signé: Charles, prince de Hohenloe.

L'envoyé allemand invite la municipalité à se conformer strictement aux instructions sus énoncées.

La route de Brie à Corbeil est toujours encombrée de voitures qui se croisent. Soudain apparaît à la grille de la Mairie un sous-officier qui nous annonce l'arrivée immédiate de 111 soldats et 180 chevaux que la commune devra loger cette nuit.

4 janvier. Huit degrés et demi au-dessous de zéro. Il souffle un vent du nord qui vous glace jusqu'aux moelles. Pas de voitures sur les routes, mais seulement quelques cavaliers encapuchonnés qui passent au grand galop de leurs montures. Vers midi, alors que le soleil réchauffe un peu l'atmosphère, le mouvement recommence. C'est d'abord des prisonniers, au nombre de 200, qui viennent de l'ouest. Ils ont passé la nuit à Corbeil,



dans l'église, où ils ont beaucoup souffert du froid. Puis défilent deux régiments de cavalerie, avec musique et drapeaux. Les musiques jouent en traversant le village. Pendant ce temps le canon gronde vers Paris et mêle sa voix formidable au bruit des fanfares. Tout cela est impressionnant, et les larmes vous montent aux yeux à la pensée que ces Allemands, que nous voyons passer chaque jour en aussi grand nombre pourraient bien, après avoir bombardé Paris, devenir les maîtres de nos destinées!

5 Janvier. Le canon a tonné toute la nuit. Cependant, vers quatre heures, il y a eu accalmie. Ce matin, le thermomètre marque neuf degrés de froid, et le temps est superbe. A neuf heures, nous entendons quelques coups de canon isolés. Puis, soudain, éclate un vacarme dont rien ne peut donner une idée. Les pièces de siège grondent. Au bruit du canon se mêle une sorte de crépitement que nous ne pouvons définir. Que se passe-t-il à Paris? Est-ce une grande sortie? Est-ce la suite du bombardement? A certain moment, il nous semble voir des fumées s'élever au-dessus de la capitale. Les Allemands regardent continuellement vers Paris et ne soufflent mot.

Aujourd'hui, il a passé 30 prisonniers, capturés aux environs de Versailles, et dont 25 n'appartenaient pas à l'armée. Il a passé également quantité de voitures pleines de malades. A la nuit tombante, le canon gronde toujours.

6 Janvier. Le canon s'est encore fait entendre une partie de la nuit. Il grêle fortement et sur la terre durcie, les voitures circulent en nombre considérable, toutes venant de Corbeil, ou y allant. Parfois elles s'arrêtent pour livrer passage à de nombreux bataillons allemands que l'on conduit vers Orléans et sous Paris.

7 Janvier. Les Allemands continuent de bombarder la capitale. Certainement les forts doivent riposter. Paris tiendra-t-il longtemps encore? Mais pourquoi les troupes ne sortent-elles pas? Pourquoi laissent-elles l'ennemi se rapprocher de plus en plus de la ceinture des fortifications? Nous ne comprenons rien à cette inaction qui fait la joie des Prussiens. Nous avons appris par un journal de province que Chanzy lutte pied à pied, que Faidherbe, dans le Nord, par des prodiges de valeur, est parfois victorieux, et que Bourbaki, vers l'est, inquiète fortement les Allemands. Ainsi, de tous côtés, la résistance est acharnée. La France, encouragée par le patriotisme ardent de Gambetta et les efforts héroïques de quelques vaillants généraux, ne veut pas se décider à mourir.

Encore des prisonniers! Ils sont au nombre de 150 environ. Une forte escouade de soldats allemands les encadre. Nous les accompagnons jusqu'à Villemeneux. Ils nous disent qu'ils étaient bien plus nombreux au départ, que beaucoup d'entre eux se sont échappés, mais que, maintenant, il leur est très difficile de fuir, la surveillance étant plus active. Près de la ferme des Copeaux, nous avons rencontré un long convoi de caissons remplis de munitions de guerre. La Commission municipale devra pourvoir aujourd'hui au logement de 155 hommes et 300 chevaux.

8 Janvier. Hommes et chevaux ont quitté le village ce matin de très bonne heure. Les rues sont encombrées de soldats allant en tous sens. Les uns viennent de Corbeil, les autres s'y rendent. Que signifie ce mouvement extraordinaire? Pourquoi des régiments entiers prennent-ils la direction de l'est? Est-ce que, de ce côté, les Allemands seraient sérieusement aux prises avec les généraux Bourbaki, Garibaldi, Cremer et autres? A chaque instant nous voyons passer des voitures pleines de blessés et de malades, Français et Allemands, côte à côte, les Français en plus grand nombre. Dans la soirée, deux soldats allemands se présentent à la Mairie, déclarant qu'ils sont déserteurs. Ils demandent à se constituer prisonniers. Cela semble étrange à quelques-uns d'entre nous. Néanmoins il faut prendre une décision à leur égard. La Commission, après une assez



vive discussion, décide que ces deux hommes seront gardés à Combs-La-Ville. L'un d'eux, celui qui parle le mieux la langue française, restera dans le village et servira d'interprète, et l'autre sera logé à la ferme d'Égrenay. J'ai beaucoup de peine à croire que ces soldats de Guillaume aient abandonné de plein gré leur régiment. Ne seraient-ils pas plutôt des espions envoyés par leurs chefs pour surveiller la contrée? Cette manière de voir n'est pas admise par la majorité de la Commission. Dans tous les cas, il sera prudent d'observer de près ces deux Allemands qui sont tombés au milieu de nous.

9 Janvier. Injonction est faite à la Mairie de Combs-La-Ville d'avoir à payer dans le plus bref délai, à la caisse prussienne une somme de 12 francs, montant de l'abonnement "forcé" au Journal Officiel allemand, pour le dernier trimestre de 1870 et le premier trimestre de 1871.

A propos de ce journal, publié à Reims, et dans lequel apparaît, avec toute sa laideur, la morgue du vainqueur, un membre de la Commission demande au Maire si cette feuille lui est remise régulièrement et, dans l'affirmative, pour quelle cause elle n'est pas, chaque semaine, déposée à la mairie. Le Maire répond, non sans aigreur, que le Journal Officiel allemand sera désormais mis à la disposition des membres de la Commission.

Des soldats, en quantité considérable, fantassins et cavaliers, sont arrivés dans le village. Ils ont envahi toutes les maisons dans le but d'y passer la nuit. La cavalerie campe dans les fermes, principalement chez M. Eloi Lahaye. Les officiers pourvoient à la subsistance des hommes et des bêtes. Ils réquisitionnent là où il est encore possible de le faire. Sur la demande des cultivateurs qui sont journellement volés et pillés, la Commission décide, bien que cela lui répugne, de réclamer au Préfet prussien en résidence à Melun, deux gendarmes qui auront pour mission, comme cela se pratique dans plusieurs localités, d'empêcher les déprédations et de veiller à l'ordre.

10 Janvier. Le canon s'est fait entendre toute la nuit. Au matin, les coups se succèdent sans interruption. Des officiers prussiens, venus à la Mairie pour affaires de réquisitions, nous disent que leurs pièces de siège, des hauteurs de Clamart et de Meudon, bombardent les forts situés au sud de Paris. Les soldats logés dans le village sont partis pour Corbeil. Ils s'en vont dans l'ouest rejoindre l'armée du prince Frédéric-Charles. Vers dix heures, nous entendons le tambour: C'est un régiment d'infanterie qui passe. Les officiers demandent la route de Corbeil. Puis, comme tous les jours, c'est encore un long convoi de malades et de blessés.

Suivant décision prise par la Commission municipale, M. Papillon, Maire, et M. Hauducoeur, membre de la Commission, sont allés à Melun pour demander deux gendarmes au Préfet allemand. Celui-ci a déclaré qu'en raison du petit nombre de gendarmes dont il dispose, il ne pouvait donner satisfaction à la commune de Combs-La-Ville. Cependant, désireux d'être utile aux habitants de cette localité dans la mesure de ses moyens, il a remis aux commissaires une lettre pour le général qui réside à Villeneuve-le-Roi.

La commune logera cette nuit 150 hommes et 200 chevaux. Et le canon gronde toujours.

11 Janvier. Le bombardement continue avec fureur. 50 prisonniers, presque tous mobiles, traversent le village. Un membre de la Commission s'est rendu aujourd'hui à Villeneuve-le-Roi. Il a présenté au général prussien qui commande le corps d'armée stationné dans la contrée, la lettre du Préfet de Seine-et-Marne. Cet officier supérieur a fait remettre au délégué de Combs-La-Ville un ordre écrit en langue allemande, et dont voici la traduction: "Les provisions en général et la paille qui se trouvent à Combs-La-Ville ont déjà été achetées par le 60^{ème} corps d'armée avec les fonds de guerre. Toutes les troupes et commandos qui occupent Combs-La-Ville devront expressément s'abstenir de toute



réquisition sur cette ligne neutre. .

Villeneuve-le-Roi, le 11 janvier 1871

Le commandant en chef comme chef d'état-major général

Signé: Strepel, major.

Quelle va être l'efficacité de cette pièce? Nous le verrons bientôt. Une nouvelle troupe est arrivée, qui va passer la nuit à Combs-La-Ville. C'est de la cavalerie. L'effectif se compose de 230 hommes et 340 chevaux.

12 Janvier. Les soldats ont été méchants. Dans plusieurs maisons, les habitants ont eu maille à partir avec ces hommes qui sont d'autant plus exigeants qu'ils ne font que passer. Entre Brie et Corbeil, c'est un va-et-vient continu. Le nombre de voitures qui passent est incalculable. Les unes renferment des malades et des blessés; les autres des denrées alimentaires. Beaucoup ont été réquisitionnées et sont conduites par leurs propriétaires, qui parfois abandonnent cheval et voiture, plutôt que de rester avec l'ennemi, exposés aux intempéries et aux privations.

Passage de 150 prisonniers qui tous sortent des ambulances, d'une énorme quantité de fourgons et de caissons remplis de munitions; de deux canons d'une longueur démesurée, traînés chacun par huit chevaux et fortement escortés.

Un officier d'artillerie nous annonce que nous aurons à loger cette nuit 283 hommes et 171 chevaux. Toujours, toujours loger des soldats! Quelle écoeurante corvée! Heureux les habitants des villages voisins qui, ne se trouvant point sur la ligne de passage de l'armée allemande, ne voient apparaître nos ennemis qu'à de rares intervalles!

Les soldats sont arrivés. Ils nous paraissent plus calmes que leurs camarades de la veille. Le canon gronde toujours.

13 Janvier. Le froid est intense. Malgré la rigueur de la température, c'est un transport continu de malades et de blessés, français et allemands.

L'ordre du général prussien portant défense aux troupes de passage de faire des réquisitions dans le village est considéré par les officiers comme nul et non avenu. Les denrées s'enlèvent de partout et avec rapidité. Pourquoi le général a-t-il délivré cette pièce, puisqu'elle ne devait servir de rien? S'il le savait, il nous a leurrés; si non il nous faut constater qu'il règne une sorte d'anarchie parmi les chefs de l'armée ennemie.

On nous dit que deux ouvriers de la ferme des Copeaux ont été emmenés comme prisonniers par les Prussiens. Pour quelle cause? Nous l'ignorons.

Cette nuit, logement de 120 soldats malades, dont 4 Français; de 220 hommes et de 340 chevaux. Les coups de canon se succèdent sans interruption.

14 Janvier. Les troupes ennemies circulent toujours. Des prisonniers au nombre de 40, dont cinq civils, vêtus de loques et mal chaussés, s'en vont sous bonne escorte vers l'Allemagne. Un officier nous déclare qu'à l'avenir toutes les marchandises réquisitionnées devront être payées sur le champ, Nous verrons bien.

Quel mouvement! Il a passé toute la nuit des voitures et des troupes. Vers Paris, le canon gronde formidablement.

Tout à coup, nous apprenons que les Allemands ont mis le feu dans la maison de M. Aubouin, au Chêne. Au premier signal les voisins sont accourus et se sont bien vite rendus maîtres de l'incendie. M. Aubouin est cet adjoint au Maire de Combs-la-Ville qui, à l'approche de l'ennemi, a quitté le village pour se réfugier dans le centre de la France.

Dans la soirée nous voyons défiler une longue colonne de prisonniers; ils sont plus de 600. Tous faisaient partie des armées de la Loire. Nos malheureux soldats sont escortés par de nombreux fantassins et cavaliers. Cette nuit nous logerons 95 hommes et 150 chevaux.



15 Janvier. Ce matin le verglas arrête toute circulation. A 11 heures passage d'une troupe de 500 fantassins allemands. Ce sont de tout jeunes gens, absolument imberbes. Les Allemands bombardent Paris avec plus d'acharnement que jamais.

Nota: A partir, de ce jour, laissant de côté tout ce qui a trait aux passages de troupes allemandes et de prisonniers français, ainsi qu'au logement des hommes et des chevaux, je ne relaterai, dans mes notes, que les affaires qui auront une certaine importance et les incidents divers qui pourront survenir dans cette localité.

20 Janvier. Un soldat de la Légion Etrangère, M. Ladislas de Kushz, se présente à moi, porteur d'une lettre de mon vaillant ami, M. J. Thomas, secrétaire de l'Inspection Académique, à Melun. Par cette lettre, M. J. Thomas me fait connaître que M. de Kushz a reçu du Gouvernement de la Défense Nationale la mission de pénétrer dans Paris et il me demande d'aider, par tous les moyens en mon pouvoir, ce délégué à parvenir jusqu'à l'extrémité des lignes allemandes. M. de Kushz est également nanti d'une pièce qui lui a été remise par M. J. Thomas et qui, libellée en allemand et en français est ainsi conçue.

PREFECTURE DE SEINE ET MARNE

Melun, le 20 janvier 1871

Sauf conduit n° 910, pour Lambert Louis, voyageur en liquides de Melun, département de Seine-et-Marne, se rendant à Villeneuve-Saint-Georges, département de Seine-et-Oise, avec cheval et voiture, But du voyage: Affaires de commerce. Valable jusqu'au 1er février 1871.

Signé: Pour le Préfet,

Studt.

Droit: 2 francs."

Au bas, la signature de Louis Lambert et le cachet de la Préfecture de Seine-et-Marne. M. de Kushz m'avoue que ce laissez-passer a été fabriqué de toutes pièces par M. Thomas. Je n'en suis point étonné, car le secrétaire de l'Inspection Académique est un patriote militant, et je sais qu'à Melun et aux environs, les Allemands sont sans cesse molestés par lui et ses amis.

21 Janvier. Comment pourrai-je être utile à M. de Kushz? Après mûre réflexion, j'ai pensé que le meilleur moyen de l'aider dans sa mission était de lui faire délivrer par le commandant Kohlauer un deuxième sauf-conduit.

Le commandant Kohlauer est ce chef de pontonniers qui, au début de la guerre, resta près d'un mois à Combs-La-Ville et qui depuis, est en résidence à Brunoy.

Sans perdre une minute, nous filons vers cette ville distante de six kilomètres. On nous indique la demeure du commandant. Je lui fais passer ma carte et aussitôt un soldat nous introduit. J'expose à cet officier le but de notre visite et je lui mets sous les yeux le laissez-passer dont est porteur M. de Kushz, sans toutefois m'en dessaisir. Malgré mes instances, M. Kohlauer ne me paraît pas convaincu de la nécessité de vendre des vins fins et de la bière aux officiers allemands, et ses objections laissent percer quelque défiance. Enfin, se souvenant des rapports que nous eûmes ensemble de par les hasards de la guerre, il se décide à délivrer la pièce demandée. C'est ce que nous désirions. Muni de ce nouveau sauf-conduit, M. Ladislas de Kushz se rend immédiatement à Villeneuve-Saint-Georges d'où il espère gagner Choisy-le-Roi, puis de là, grâce aux ténèbres de la nuit, traverser les lignes allemandes et parvenir jusqu'aux avant-postes français.



22 Janvier. Aujourd'hui, quelques membres de la Commission municipale et moi, nous sommes allés à Brie pour régulariser avec le Commandant de place, quelques affaires relatives aux réquisitions. Au moment où je rentre à la Mairie, quelle n'est pas ma stupéfaction de voir apparaître, harassé et défaillant, M. de Kushz. Il m'apprend qu'il a été signalé comme espion, que l'ennemi est à sa recherche et que c'est grâce au dévouement d'un habitant de Brunoy qu'il a pu sortir sain et sauf de cette ville. Il m'engage à fuir avec lui pour ne pas tomber l'un et l'autre entre les mains des Allemands. Certes, la situation est claire et il n'y a plus à tergiverser: il nous faut quitter Combs-La-Ville au plus vite. Mon plan est bientôt dressé. M. de Kushz, Mme Colin et moi nous irons passer la nuit à la ferme de Mardilly, chez mon excellent ami M. Baulant, puis demain nous gagnerons Melun où nous serons en toute sécurité.

27 Janvier. Je suis revenu chez moi cette nuit, désireux de savoir ce qui s'était passé à Combs-La-Ville et ne voulant point abuser plus longtemps de l'hospitalité qui m'avait été gracieusement offerte par M. J. Thomas et par Félix Pierdon, bijoutier, rue de l'hôtel de Ville à Melun. Personne ne s'était présenté à mon domicile. Quant à M. de Kushz, il avait quitté Melun depuis trois jours pour essayer à nouveau de remplir sa mission en traversant les lignes ennemies par un autre côté.

De dix heures à minuit, le bombardement a été formidable. Puis, tout à coup, le feu a cessé. Un silence inquiétant, sinistre, a succédé aux grondements ininterrompus du canon; que signifie cette cessation d'hostilités?

Ce matin, j'ai entretenu les membres de la Commission du motif de mon départ précipité qu'ils connaissaient, du reste, déjà par mon ami M. Richard, à qui j'avais tout conté avant mon éloignement.

Ici les mouvements de troupes continuent, les voitures circulent, mais autour de Paris tout est calme. Un tel silence nous pèse. Certainement il doit se passer quelque chose d'extraordinaire. Les membres de la Commission ont bien interrogé les Allemands; mais ceux-ci restent muets. Quant à moi, craignant d'être arrêté, j'évite de paraître devant nos ennemis.

Le Préfet prussien, comte de Fursteinstein, prévient par lettre le Maire de Combs-La-Ville que l'abonnement au Moniteur Officiel pour le trimestre courant n'ayant pas été payé jusqu'à présent, l'amende de 20 francs prévue par l'arrêté du 31 octobre 1870 est infligée à la commune et que cette amende devra être versée avec l'abonnement à la Caisse départementale, à Melun, dans un délai de trois jours. Il ajoute que si ce délai s'écoulait sans que le paiement eut été effectué, l'amende serait double, La Commission est d'avis que, dans l'intérêt de la commune, il y a lieu de remettre de suite entre les mains des Allemands les sommes qu'ils réclament."

30 Janvier. Depuis hier, il circule un bruit étrange: "Paris a capitulé, nous disent les Allemands. Un armistice a été signé. C'est la fin de la guerre. »

Les officiers se montrent réservés. D'autre part, la joie des soldats est exubérante. Ils sont heureux en pensant qu'ils vont retourner en Allemagne et revoir leurs familles qu'ils ont quittées depuis de longs mois. Nous ne connaissons rien officiellement. Cependant ces tristes nouvelles peuvent être vraies, car depuis trois jours, le canon fait silence, et les mouvements de troupes sont presque nuls. Nous nous disons que si Paris a capitulé après une aussi héroïque résistance, c'est qu'il était à bout de ressources et qu'il ne pouvait tenir plus longtemps.

Février 1871

1er Février. Le Maire a reçu aujourd'hui de l'autorité allemande la lettre suivante:



Melun le 30 janvier 1871

Monsieur le Maire

En vue d'une ordonnance du gouvernement général, à Reims, du 22 courant, qui règle le colportage des journaux, imprimés, etc. (voir n°6 du Moniteur Officiel), je vous invite à me faire parvenir immédiatement la liste des personnes de la commune qui s'occupent de colportage, ou qui sont munies de patentes à cet effet, ainsi que de leur faire savoir, que d'après les dispositions de cette ordonnance, dorénavant elles auront à se pourvoir d'une autorisation de la Préfecture pour pouvoir continuer leur commerce. Agréez, monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Préfet

Signé Comte de Fursteinstein.

2 Février. Le bruit n'était pas faux. Un armistice a été signé. Nous en avons eu connaissance:

"La convention conclue entre l'Allemagne et la France stipule, dans ses principales lignes, que cet armistice sera de 21 jours, du 28 janvier au 19 février, à midi. L'armistice ainsi consenti a pour but de permettre au Gouvernement de la Défense Nationale de convoquer une Assemblée qui aura pour mission de décider si la guerre sera continuée ou à quelles conditions la paix sera conclue. L'Assemblée se réunira à Bordeaux.

Les forts formant le périmètre de la défense extérieure de Paris devront être remis à l'armée allemande par l'autorité militaire française. L'armée allemande n'entrera pas dans Paris. L'enceinte sera désarmée de ses canons. Les garnisons des forts et de Paris seront prisonnières. La Garde Nationale conservera ses armes. La Ville de Paris payera une contribution municipale de guerre de la somme de 200 millions.

Cette convention a été signée à Versailles le 28 janvier 1871 par MM. Jules Favre et Bismarck. A la lecture des conditions qui avaient été imposées à notre malheureux pays par un implacable vainqueur, nous avons ressenti une émotion profonde et nous n'avons pas eu la force de retenir nos larmes.

Certes les éléments nous manquent pour juger les hommes qui sont à la tête des troupes de Paris; mais nous avons le droit de nous demander pourquoi les chefs militaires se sont immobilisés dans la capitale et ont ainsi rendu vains les héroïques efforts des armées de l'ouest et du centre.

Aux termes d'un arrêté du Préfet français du département de Seine-et-Marne, les électeurs de la commune de Combs-La-Ville devront voter, le 8 courant, à Moissy-Cramayel. En vue de ce vote, nous avons adressé aujourd'hui même au Maire de cette commune copie de la liste électorale.

Le Maire de Brie a fait parvenir à la Mairie:

1° des cartes d'électeurs qui seront distribuées dans le plus bref délai aux électeurs de la commune;

2° deux exemplaires du décret du 29 janvier relatif à l'élection.

5 Février. Nouvelle lettre du préfet allemand:

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous prévenir que, d'après les ordres formels du Gouvernement, la rentrée des contributions doit se faire immédiatement, et que, dans les communes retardataires les contributions seront levées par la force armée. En conséquence, je vous engage à faire ce qu'il vous sera possible pour obtenir des communes (sic) qui sont en retard le paiement de leur restant de contributions, et de leur faire savoir que d'autres



délais ne pourront plus être accordés.
Agréés, etc.

7 Février. M. Numa Grand, agissant au nom de MM. Grand, Roqueblave et Cie, marchands de vins en gros à Paris, boulevard de Bercy, 8, et propriétaire d'un entrepôt à Combs-la-Ville, adresse à la Mairie de cette commune la lettre suivante :

Paris, 6 Février 1871

Monsieur le Maire,

"Je viens vous prier de me transmettre, s'il vous était possible, quelques renseignements sur l'état de mon magasin à Combs-La-Ville. Lors de l'investissement de Paris, j'ai laissé dans ce magasin une grande quantité d'excellents vins représentant 542 barriques, s'élevant au cours de fin septembre à la somme de 68 318 francs, compris le montant des futailles et des foudres contenant ce vin. On nous dit que partie de ces vins sont restés dans ce magasin. Vous seriez bien bon, Monsieur, si vous pouviez nous fixer sur ce qui nous reste. On nous assure que MM les Prussiens ont payé ce qu'ils ont réquisitionné ailleurs. Croyez-vous, Monsieur, que nous serons dans ce cas et qu'ils auront égard à notre position qui serait désastreuse pour nous, si nous n'étions indemnisés de pertes aussi considérables?

Recevez etc.

L'entrepôt de vins de MM. Grand, Roqueblave et Cie a été une riche trouvaille pour les Allemands. Aussi y ont-ils puisé abondamment. Cependant, comme il a toujours été gardé militairement, ce magasin n'a pas été pillé. Ce qui nous fait penser qu'il doit renfermer encore une quantité considérable de vin. Désireuse de renseigner utilement M. Numa Grand, la Commission décide de se transporter sur les lieux à l'effet d'établir approximativement la quantité de marchandises encore existantes,

10 Février. Les Allemands ne nous oublient point. Tous les jours, de petits détachements de soldats sont envoyés à Combs-La-Ville pour passer la nuit. Mais aujourd'hui la mesure est comble. Nous devons loger 232 hommes et 52 chevaux. Toutes les réquisitions sont maintenant accompagnées de bons, régulièrement établis.

On nous informe 'indirectement que chaque commune paiera sa quote-part d'un impôt dit "impôt de l'Armistice".

12 Février. L'information susmentionnée était exacte. Le préfet allemand, nous donne avis que la contribution de la commune dans l'impôt de l'Armistice est de mille sept cent quinze francs.'

12 Février. La Commission municipale délègue, avec pleins pouvoirs, auprès des autorités prussiennes résidant à Versailles, MM C. Decauville et G. Hauducoeur, cultivateurs domiciliés à Combs-La-Ville, à l'effet de faire examiner tous les bons délivrés par les Allemands aux cultivateurs et à la Mairie de la commune, et d'en recevoir le montant, s'il y a lieu.

17 Février. La commune de Combs-la-Ville ayant été mise en demeure de fournir aux Allemands la somme de 1715 francs la Commission municipale s'est réunie aujourd'hui pour en délibérer.

Assistaient à la séance: MM. Papillon, Richard, Gravot, Ramot, X. Pansard, Rebuffet Tronchon père, Eloi Lahaye, Antoine, A. Pansard, Benoit, Hauducoeur, Rochat, Holleville, Defoy, Forgeron, Chaleigne, Herbunot..



M. Richard a été nommé secrétaire. Puis la décision suivante a été prise à l'unanimité:

"La Commission municipale,

"Vu la circulaire adressée aux Maires du département de Seine-et-Marne par le comte de Fursteinstein, préfet allemand, résidant à Melun, qui fixe à 1715 francs la contribution extraordinaire de la commune à l'occasion de l'Armistice, "Considérant que ladite somme a été impérieusement réclamée par l'autorité allemande et qu'il n'y a pas possibilité de se soustraire à cet ordre,

"Autorise M le Maire à emprunter la somme de mille sept cent quinze francs."

Les officiers généraux ont reçu ordre de payer les réquisitions régulièrement faites dans les localités. La note ci-dessous en est une preuve:

M. le Maire de Combs-la-Ville est invité pour venir à Yères et arranger le paiement 'une réquisition faite dans les environs de la ville nommée.

Yères, 18 février 1871 Le commandant de la division d'artillerie. Signé: illisible

Nous recevons de l'Administration préfectorale la dépêche télégraphique suivante:

INTERIEUR A PREFETS

Bordeaux le 19 février 1871! "Je vous confirme instructions données par prédécesseur, relatives à armistice ainsi formulé, et que je vous prie de transmettre à vos sous-préfets. Nourriture, logement des troupes et paiement de l'impôt par douzième dus dans pays occupés. Toute autre réquisition extraordinaire est un abus contre lequel il faut protester, sans toutefois arriver aux extrêmes, prévenir actes de violence en donnant faible acompte au cas ou contraints et forcés. Réclamer sursis quant aux occupations contraires à délimitation armistice, s'opposer, protester, mais céder à la force plutôt qu'engager conflit ; nous touchons au terme, questions de réparations seront débattues en même temps que questions de paix. La zone neutralisée est à l'abri de toute demande de l'ennemi."

Pour copie conforme

Le sous-préfet faisant fonction de Secrétaire général

C. Villers.

Conformément à la délibération du 17 février, la Commission municipale a ouvert une souscription publique pour réaliser la somme de 1715f, imposée à la commune à l'occasion de l'armistice. Cette souscription a été immédiatement couverte par les habitants de Combs-La-Ville dont les noms suivent.

H. Thomas, L. Mancheville, J. Raoul, L. Narcis, Ch. Ratel, D. Poulin, J. Meunier, C. Decauville, L. Aubouin, Et. Trony, Périchon, L. Bourgoin, Abel Pech, H. Pichon, Florentine Gaudron.

22 Février. Les collecteurs allemands se sont présentés hier encore à la Mairie pour réclamer de nouveau, mais, cette fois en proférant de grandes menaces, la somme de 16 660 francs qui a été attribuée à la commune comme paiement de ses contributions directes. La Commission, cédant à la force, vient de réunir, et, après une discussion assez vive, a pris cette délibération:

La Commission municipale,

" Vu la proclamation du gouverneur allemand siégeant à Reims, en date du 7 décembre 1870, par laquelle une contribution directe de 11.334 francs a été imposée à la commune de Combs-La-Ville pour les mois d'octobre, novembre et décembre 1870 ;

" Vu la seconde proclamation du susdit gouverneur réclamant à la commune une contribution directe de 5387 francs pour le mois de janvier 1871;



" Considérant que, jusqu'à ce jour, la commune de Combs-la-Ville a fait tout ce qu'il était possible de faire pour ne pas payer les deux impositions ci-dessous énoncées, qu'elle regarde comme tout à fait iniques, si l'on considère le chiffre bien inférieur d'impôt qu'elle paie chaque année;

" Considérant que l'autorité militaire allemande emploie la force pour contraindre la commune à payer les impositions réclamées

Autorise M le Maire à emprunter, au moyen d'une souscription publique, la somme de 16 660 francs.

" Ont signé au registre des délibérations tous les membres de la Commission, excepté. Tronchon qui a déclaré ne savoir

23 février. Au moyen des premiers fonds recueillis chez les habitants et propriétaires de la commune il a été versé aux Allemands une somme de 5 455f. 20c. Comme nous nous en doutions, cet acompte ne satisfait pas nos ennemis. L'officier chargé de percevoir l'impôt déclare que, demain il se présentera de nouveau à la Mairie, et que si une somme au moins égale à celle d'aujourd'hui ne lui était pas remise, il se verrait, à son grand regret, dans l'obligation d'avoir recours à la force.

24 Février. La souscription ouverte dans la localité à produit la somme de 13 380 francs.

Vingt-et-une personnes y ont pris part, savoir:

Hottinguer Henry	3 000 F.
Hubert Charles	2 000
Wahl François	2 000
Hélain Louis	1 000
Antoine Edme	500
Dheur Victor	500
Mme Nonlabade	1 000
Joliot	1 000
Lesage Paul:	52,50
Salot Denis	30
Rebuff'et Frédéric	700
Richard Edouard	120
Defoy Etienne	30
Delaferme Augustin	30
Bijard Célestin.	100
Dubot Joseph	30
Holleville Louis	30
Chaleigne Félix	60
Hauducoeur Gustave	200
Decauville Constant	498,75
Papillon Eugène	498,75

Total 13.380 francs.

A la nuit tombante, et malgré une pluie diluvienne, nous ne sommes pas surpris de voir arriver le percepteur allemand. Il est porteur d'une sacoche fortement bondée. C'est sans doute pour cette cause qu'il est armé jusqu'aux dents; de suite il réclame les contributions de la commune. Le Maire, au nom de la Commission municipale, répond à ce collecteur galonné qu'il ne peut verser que 4 780 francs. A notre grand étonnement, l'officier se contente de cette somme, l'encaisse et s'en va. Les fonds mis à la disposition de la commune s'élevant à 13 380 F. et les sommes remises aux Allemands formant un total de 10.235F 20c , il reste en caisse, pour payer les contributions ultérieures la somme de 3.44F 80c.



27 février. Nous apprenons par une lettre venue de Paris et adressée au Maire de la commune qu'il existe dans la capitale une Commission des départements réfugiés.

Voici cette lettre:

COMMISSION DES DEPARTEMENTS RÉFUGIÉS

Paris le 25 février 1871

Monsieur le Maire,

Par arrêté ministériel, en date du 7 octobre 1870, le Gouvernement a constitué à Paris cette Commission chargée de représenter, auprès du ministre de l'Intérieur, les intérêts des communes et des habitants de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise.

Je viens vous prier, monsieur le Maire, au nom de cette Commission, de vouloir bien m'adresser, 105 rue de Grenelle Saint-Germain, l'état des sommes que votre commune a pu être appelée à payer comme contributions de guerre, en relatant la date exacte du jour où ces contributions ont été exigées, ainsi que celle du jour où ces sommes ont été payées.

Vous voudrez bien y joindre l'état des réquisitions dont votre commune a été frappée, ainsi que celui des déprédations qu'elle a eu à subir depuis le 28 janvier, date de la signature de l'armistice. La Commission désire savoir aussi quelles sont les pertes subies par votre commune antérieurement au 28 janvier, pendant l'occupation allemande.

Notre Commission voudrait présenter à M. le Ministre de l'Intérieur un travail d'ensemble réunissant les départements de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne. C'est pourquoi; Monsieur le Maire, nous comptons sur votre empressement à nous aider à remplir notre mission.

Veuillez... etc.

Le Secrétaire de la Commission Signé: Foyot.

La Commission municipale, soucieuse des intérêts de la commune et de ses habitants, va se mettre immédiatement à l'oeuvre et essayer de fournir, au moins approximativement, les renseignements demandés.

Mars 1871

2 Mars. Nous apprenons que les préliminaires de paix ont été signés entre la France et l'Allemagne, sur les bases suivantes: "La France cèdera l'Alsace, moins Belfort, et une grande partie de la Lorraine, y compris Metz; elle paiera cinq milliards d'indemnité, en trois annuités. Lorsque les préliminaires auront été ratifiés, les troupes ennemies quitteront les forts de la rive gauche de la Seine, l'Orne, le Calvados, la Sarthe, l'Eure-et-Loir, le Loiret, le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire et l'Yonne, et tous les départements du nord-ouest jusqu'à la rive gauche de la Seine.

Lorsque la France aura versé un demi-milliard, l'ennemi devra évacuer les départements de la Somme et de l'Oise, ainsi que les parties des départements de la Seine Inférieure, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne situés sur la rive droite de la Seine".

Ainsi donc, il est bien vrai que notre impitoyable vainqueur ne se contente pas d'une indemnité considérable, mais qu'il veut encore démembrer la France, en lui arrachant deux de ses plus belles provinces! C'est un crime que va commettre l'Allemagne; car on dispose point d'un peuple comme d'un vil bétail. Qu'elle sache bien qu'en agissant ainsi elle déchaîne la haine entre deux nations et que cette haine ne s'apaisera que le jour où l'Alsace et la Lorraine auront fait retour à la France!

3 Mars. Les rares journaux qui nous arrivent nous apprennent qu'une prolongation de



l'armistice a été signée le 26 février dernier. Cette prolongation n'aura lieu qu'à la condition suivante:-

"La partie de la Ville de Paris, à l'intérieur de l'enceinte, comprise entre la Seine, la rue du Faubourg Saint-Honoré et l'Avenue des Ternes, sera occupée par les troupes allemandes dont le nombre ne dépassera pas 30 000 hommes."

Cette occupation d'une partie de la capitale par les troupes ennemies peut occasionner des malheurs irréparables. La population, dont l'irritation est à son paroxysme, aura-t-elle la sagesse de rester calme en face des Allemands établissant leurs bivouacs au milieu des Champs-Élysées ?

4 Mars. Le 1er mars, date sinistre, les députés de la Nation, siégeant à Bordeaux, ont adopté, la mort dans l'âme, par 546 voix contre 107, le projet de loi que voici;

" Le chef du pouvoir exécutif de la République française proposa à l'Assemblée nationale le projet de loi dont la teneur suit:

" L'Assemblée Nationale, subissant les conséquences de faits dont elle n'est pas l'auteur, ratifie les préliminaires de paix, dont le texte est ci-annexé, et qui ont été signés à Versailles, le 26 février 1871 par le chef du Pouvoir exécutif et le Ministre des Affaires Etrangères de la République Française, d'une part, et, d'autre part, par le Chancelier de l'Empire germanique, M. le comte Otto de Bismarck Shoenhausen, le Ministre d'Etat et des Affaires Etrangères de S.M. le roi de Wurtemberg, et le Ministre d'Etat représentant S.A.R. le grand-duc de Bade;

" Et autorise le chef du Pouvoir exécutif et le Ministre des Affaires Etrangères à échanger les ratifications. »

L'Assemblée Nationale en votant la paix, sur les instances de M. Thiers, a prononcé l'abandon de l'Alsace et d'une grande partie de la Lorraine. Voilà où nous ont conduits l'incurie impériale et la servilité du peuple français Dans cette même séance, si tristement mémorable et fertile en incidents, les députés, moins quatre ou cinq, ont adopté la proposition suivante, présentée par M. Bethmont: " L'Assemblée Nationale clôt l'incident et, dans les circonstances douloureuses que traverse la Patrie, et en face des protestations et de réserves inattendues, confirme la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie, déjà prononcée par le suffrage universel, et le déclare responsable de la ruine et du démembrement de la France."

8 mars. M. Condé remet à la Mairie une lettre qu'il a reçue ce matin même du Commandant de pontonniers Kohlauer:

Brunoy, von Mars 1871

Monsieur,

"Je vous envoie, par homme de la colonne, le bon pour votre commune. A compté de ce bon, la commune se peut laissé donné l'argent à Corbeil ou à Versailles, mais bien tôt, parce que nous en irons à l'onzième pour premier, dans les environs de Lagny ou Brie-Comte-Robert, pour y rester quelques jours avant notre départ en Allemagne.

" Je suis bien aise de pouvoir encore envoyer le bon à la commune qui avait envoyé de papiers à Versailles, qui menaient à rien.

" Votre très humble serviteur.

Kohlauer.

9 Mars- La Commission charge MM. Lahaye, Gautier et Holleville de se rendre à Corbeil ou à Versailles, à l'effet de réclamer aux officiers payeurs de l'armée allemande la somme de 9.975F. 98c due à la commune pour denrées fournies à la colonne des pontonniers du 11^{ème} corps. Ces denrées consistent en 8 quintaux de pain, 28 moutons, 441 quintaux d'avoine, 157 quintaux de foin et 201 quintaux de paille.



15 Mars. M. le Maire de Brie, faisant fonction de sous-intendant militaire, nous informe que la commune de Combs-la-Ville aura à loger, aujourd'hui même, 720 hommes, officiers, sous-officiers et soldats français du 4^e bataillon de la Garde mobile de la Côte-d'Or. Nous sommes heureux à la pensée que des soldats français vont passer la nuit dans nos demeures. Mais une chose cependant nous cause quelque inquiétude, c'est que nous logeons également aujourd'hui une batterie d'artillerie allemande comprenant 4 officiers, 160 soldats et 150 chevaux, qui sont déjà dans leur cantonnement.

Trois heures du soir. Les mobiles sont arrivés. Ils ont bon air et excellente tenue. Les officiers portent l'épée. Les soldats des deux nations ont été logés dans des maisons différentes et des postes de garde ont été établis en maints endroits. Malgré cela, la tranquillité publique peut être troublée. Aussi défense a-t-elle été faite à tous les soldats, Français et Allemands, de circuler dans les rues après neuf heures du soir. A neuf heures, nous entendons les tambours allemands et les clairons français; c'est le couvre-feu. Tout est calme.

17 Mars. Lettre du Préfet de Seine-et-Marne:

Melun le 13 mars 1871

Monsieur le Maire

"La Commission chargée par l'Assemblée Nationale de faire son rapport sur l'état des départements envahis demande des renseignements sur les contributions, réquisitions et dommages de toute nature supportés par les pays occupés.

" Je vous prie de me fournir ces renseignements en ce qui concerne votre commune. Vous voudrez bien à cet effet, m'adresser un relevé:

1° des impôts et des contributions extraordinaires payés par la commune ou par les habitants sous quelque nombre que ce soit;

2° des réquisitions en denrées alimentaires, foin, avoine, chevaux, voitures, etc..

3° des pertes éprouvées par les habitants, propriétaires ou fermiers, industriels ou commerçants. Je vous recommande de faire ce travail avec la plus grande exactitude possible, et de me le faire parvenir sans retard.

Recevez, etc...,

Le Préfet par intérim

Falret de Tuite

18 Mars. M. Falret de Tuite, préfet de Seine-et-Marne par intérim, donne avis au Maire de l'envoi à Melun, par ordre de M. le Ministre de l'Agriculture, de 23 000 Kg environ de semences de céréales de toutes espèces pour les cultivateurs les plus pauvres du département. La distribution de ces semences devant avoir lieu sans retard, il prie M. le Maire de lui adresser, le plus tôt possible, les demandes qu'il pourrait avoir à lui faire en faveur des cultivateurs de la commune.

Les habitants de Combs-La-Ville qui s'étaient réfugiés à Paris à l'arrivée des Allemands sont revenus dans leurs foyers. Tous s'accordent à dire qu'ils auraient été bien inspirés en ne quittant point leurs demeures. A Paris, beaucoup d'entre eux ont souffert du froid, des maladies, parfois même de la faim. Ceux qui étaient sans moyens d'existence ont été secourus. Jamais, paraît-il, en cette vaillante cité, les sentiments de bienfaisance, d'humanité, de solidarité, ne furent aussi intenses que pendant les longs mois du siège.

M. Félix Voisin, procureur de la République à Melun, par une lettre datée du 15 mars courant, informe la Mairie que le cours de la justice, interrompu par l'invasion, est actuellement rétabli. Il demande qu'on veuille bien lui faire connaître tous les crimes ou délits commis dans la commune, et notamment les atteintes portées à la sécurité des personnes, et les actes de pillage.



19 Mars. M.H. Rousseau, préfet de Seine-et-Marne, invite :les Maires à lui faire parvenir un état indiquant le chiffre des contributions de guerre, réquisitions et autres charges auxquelles les communes ont été soumises pendant l'occupation allemande. Pour faciliter ce travail et en assurer l'uniformité d'exécution, il a été préparé un cadre destiné à recevoir, dans des colonnes séparées, chacune des indications demandées.

20 Mars. La Mairie a reçu du juge de paix de Brie copie d'une circulaire de M. le Procureur de la République Voisin, qui explique et corrobore la note du même procureur récemment transmise aux maires de l'arrondissement. Voici cette circulaire in extenso.

Parquet du Tribunal de Melun

Melun le 15 mars 1871

Monsieur le Juge de Paix

" Je viens vous informer que le cours de la justice, interrompu par l'invasion dans l'arrondissement de Melun, est actuellement rétabli. Il est donc du plus grand intérêt que vous repreniez vos audiences civiles et de simple police, ainsi que vos autres travaux.

Je crois devoir insister auprès de vous pour que vous rappeliez à tous les maires et gardes-champêtres de votre canton de m'informer de tous les crimes et délits commis dans leurs communes, et notamment toutes les atteintes à la sécurité des personnes et au respect des propriétés.

Il importe au maintien de l'ordre, que l'action de la police judiciaire soit exercée avec la plus grande fermeté, et que les faits de pillage et de dévastation ressortissant de votre juridiction trouvent une répression énergique.

Si l'exécution de ces instructions devait soulever quelques difficultés, je vous recommande de n'agir qu'avec la plus grande prudence, d'éviter tout conflit, et de m'en référer immédiatement.

J'appelle votre attention sur les termes du décret qui suspend les délais de la prescription pour les délits forestiers, dommages, etc., du 14 février 1871 (Journal Officiel au 15 février 1871)

Le Gouvernement de la Défense nationale décrète:

"Les délais de la prescription pour les délits forestiers, dommages aux propriétés, champs et récoltes, destruction d'animaux domestiques, et généralement pour tous actes de pillage, ne commenceront à courir que du jour de l'évacuation du territoire par les armées ennemies.

" Recevez, etc.

Le Procureur de la République

Signé: Voisin

Pour copie conforme: Le Juge de paix du canton de Brie-Comte-Robert

Bernardin

21 Mars. De bien tristes nouvelles nous arrivent de Paris, où a éclaté la guerre civile avec toutes ses horreurs. Deux braves soldats, les généraux Clément Thomas et Lecomte, ont été massacrés à Montmartre par une foule en délire. Le Comité central de la Garde nationale, composé d'hommes tout à fait inconnus, s'est emparé de l'Hôtel de Ville, d'où il lance des proclamations. D'un autre côté, les maires et députés de Paris essaient de s'opposer au flot envahisseur de l'émeute, et de rétablir l'ordre.

Il paraît que dans la nuit du 18 au 19 mars, le général Vincy a quitté Paris pour Versailles, avec les troupes qui sont sous ses ordres. Il aurait été suivi dans son exode par les



administrateurs de l'Etat.

J'ai demandé à un habitant de Combs-la-Ville, homme fort judicieux et rempli de bon sens qui avait été enfermé dans Paris pendant le siège quelles étaient, selon lui, les causes de ce mouvement insurrectionnel; voici ce qu'il me dit:

"La nomination du général D'Aurelles de Paladines au commandement de la Garde nationale de Paris, qui a produit un effet déplorable (car si d'Aurelles fut vainqueur à Coulmiers, il est considéré comme le vaincu d'Orléans); la menace de l'Assemblée nationale de "décapitaliser" Paris; la résolution prise par cette Assemblée de se réunir à Versailles et non à Paris; le vote d'une loi sur les échéances qui irrita profondément les commerçants; la suspension inopportune, maladroite d'un certain nombre de journaux; enfin la lassitude de Paris déçu dans son espoir, et les souffrances endurées, ont porté à son comble l'exaspération d'une population qui avait cependant montré depuis six mois tant de courage et de patriotisme."

23 Mars. La Mairie a reçu de la préfecture les grains et graines pour semences dont l'envoi avait été annoncé. Cet envoi se compose de: blé 1 441 Kg, avoine 993 Kg orge 1082 Kg, Sarrasin, 574 Kg, pommes de terre, 70 Kg, graines de carottes, 10 Kg, haricots, 58 Kg, pois, 3Kg.

La Commission s'occupe de répartir ces diverses semences entre les habitants qui en ont fait la demande.

24 Mars. Le Maire de Brie nous envoie copie d'une lettre qu'il a reçue du préfet allemand:

Melun le 15 mars 1871

Monsieur le Maire,

"J'ai l'honneur de vous prévenir que d'après une convention qui vient d'être stipulée entre les autorités militaires allemandes et françaises, les communes auront à fournir tout ce qui est nécessaire à l'entretien des troupes des allemandes, mais que celles-ci auront à payer comptant tout ce qui leur aura été livré, excepté le logement et ce qui s'y rattache, comme feu, chandelle, etc.

" Les prix devront être modérés, et si l'on en demandait d'excessifs, les communes en seraient tenues responsables, et des réclamations immédiatement portées aux autorités françaises.

« Vous voudrez bien faire part de ces dispositions à MM. les maires du canton.

Le Préfet

Comte de Fursteinstein

D'autre part nous recevons de M. Falret de Tuite, préfet français par intérim, la lettre suivante:

Melun le 15 mars 1871

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous communiquer une dépêche télégraphique qui a été adressée par M. le Ministre de la Guerre à M. le maire de Melun.

Paris le 15 mars 1871, 12h 04m.

D'après la nouvelle convention signée à Ferrières, les troupes allemandes doivent se procurer elles-mêmes, sans réquisitions, les vivres et les fourrages qui leur sont nécessaires. Vous n'avez qu'à assurer le logement, autant que possible, dans les bâtiments publics, et le chauffage, à charge de remboursement par mon département. Le siège de la sous-intendance est provisoirement fixé à Fontainebleau.



Recevez, etc.

Le Vice Président du Conseil de Préfecture

Comme, maintenant, les Allemands paient argent comptant les vivres et les denrées qu'ils achètent, il a paru utile, pour faciliter les relations commerciales entre Français et Allemands, de publier et d'afficher de nouveau le décret concernant le cours de l'argent Allemand en France, décret rendu à Reims, le 8 novembre 1870, par le gouverneur général Rosenberg, lieutenant général.

Suivant les termes de ce décret, un thaler ou écu prussien a la valeur réelle de 3F. 75 centimes. Le florin allemand, appelé gulden, a une valeur réelle de 2F.15 centimes. En sorte que quinze francs sont équivalents à sept florins ou gulden allemands, ou à quatre thalers de Prusse. Il n y a que le florin ou gulden autrichien qui vaille deux francs cinquante centimes.

Mais comme les subdivisions des monnaies allemandes ne coïncident pas toujours avec les subdivisions de France il a été établi, pour faciliter les paiements, à côté de la valeur réelle des subdivisions, un cours forcé auquel les monnaies allemandes doivent être acceptées, sous peine d'amende de cent francs ou d'emprisonnement.

28 Mars. M. le Préfet Rousseau, par une lettre du 22 mars, a informé le Maire de Combs-la-Ville que le Ministre de l'Intérieur avait accordé à cette commune une subvention de 120F pour concourir à la création d'ateliers destinés à l'occupation des ouvriers sans travail. Il ajoute que des mesures seront prises par M. l'Ingénieur en chef du département pour assurer l'emploi de cette somme.

Un journal nous apprend que le 26 mars, des élections municipales ont eu lieu dans les 20 arrondissements de Paris. Il cite les noms des élus. Parmi eux quelques-uns seulement nous sont connus. Ce sont MM. Blanqui, Ranc, Jules Vallès, Paschal Grousset, Gambon, Félix Pyat, Delescluze, Méline, Tirard, etc.

Ainsi donc c'est un fait accompli, la Ville de Paris se trouve au pouvoir de deux éléments: le Comité central de la Garde Nationale et les membres de la Commune de Paris qui vont unir leurs efforts dans une lutte suprême contre le Gouvernement du pays! Et les Prussiens sont là, autour de l'enceinte, qui regardent et qui veillent.

Avril 1871

5 Avril. Comme aux jours néfastes du siège, de nouveau nous avons entendu le canon. Les Allemands, qui foulent toujours notre sol, ont levé la tête ; ils ont écouté avec plus d'attention, puis ils ont souri. Ah! Ils sont contents, les soldats de Guillaume, de voir des Français s'entrégorger. Leur joie fait notre tristesse. Que cette guerre intestine soit une manifestation de la souffrance sociale, je l'accorde. Mais que des citoyens d'un même pays se dévorent ainsi en face d'un ennemi doublement triomphant, c'est une honte que la France ne méritait pas..

9 Avril. Depuis le 2 avril nous logeons la troisième batterie du régiment royal de Bavière. Elle comprend 7 officiers, 212 soldats et 150 chevaux. Suivant les instructions, nous sommes tenus de fournir aux hommes la lumière et le chauffage, et, pour les chevaux, la paille.

Il est entendu que, plus tard, les habitants seront indemnisés pour ces diverses fournitures..

10 Avril. Depuis quelques jours nous voyons accourir ici quantité de gens qui viennent de Paris. Nous avons maintenant l'explication de cet exode précipité. A la date du 4 avril, le



délégué de la Commune à la Guerre a pris la décision suivante: " Font partie des bataillons de guerre tous les citoyens âgés de 17 à 35 ans, non mariés, les gardes mobi1es licenciés, etc.."

Et le 6 avril, le même délégué a pris cette autre décision: "De 17 à 19 ans, le service dans les compagnies de la guerre sera volontaire, et de 19 à 40 ans, il sera obligatoire pour les gardes nationaux, mariés ou non."

Il ajoutait: "J'engage les bons patriotes à forcer les réfractaires à servir."

Ces décrets ont fait sortir de Paris toutes les personnes qui ne voulaient pas prendre part à la guerre civile, et qui avaient la possibilité de se réfugier à la campagne

14 Avril. M. de Chambon, préfet de Seine-et-Marne, écrit:

Monsieur le Maire,

Par ma circulaire du 8 mars dernier, insérée au n°1 du Recueil Administratif, je vous ai prié d'ouvrir à la Mairie un registre destiné à recevoir les noms des personnes qui voudraient bien faire partie d'un bataillon à organiser dans le département pour combattre l'insurrection de Paris. Je vous serais obligé de me faire connaître si quelques volontaires se sont présentés, et m'en indiquer le nombre. Recevez, etc.

Le Maire répond au Préfet que la circulaire du 28 mars a été publiée et affichée en maints endroits et que, malgré l'appel fait au patriotisme des citoyens valides, aucune inscription n'a eu lieu jusqu'à ce jour sur le registre destiné à recevoir les noms des volontaires.

15 Avril. Ce matin nous avons pu lire affichée sur nos murs une proclamation intitulée: La Commune de Paris aux Départements, et signée Courbet, Delescluze, Félix Pyat, Tridon, Vaillant, Vermorel, membres de la Commission exécutive. Les auteurs de ce factum accusent le Gouvernement de Versailles d'avoir, le premier, commencé la guerre civile, de faire assassiner les gardes nationaux prisonniers et de menacer Paris des horreurs de la famine. Ils se défendent de vouloir gouverner la France; ils n'aspirent qu'à fonder la République et à conquérir les franchises communales. Enfin ils engagent tous les Français à seconder la Commune pour faire triompher le droit et la justice.

Le Maire a fait enlever les affiches dans le courant de la journée. Les habitants restent froids devant toutes les sollicitations, qu'elles viennent de Versailles ou de Paris.

19 Avril. La Commission municipale, se conformant à la circulaire du 13 mars dernier, relative aux renseignements à fournir sur les contributions, réquisitions et dommages de toute nature supportés par les pays occupés, a fait dans la localité une enquête approfondie sur ce qu'a coûté aux habitants de Combs-la-Ville l'occupation prussienne.

Voici le résultat de cette enquête:

Montant des contributions de guerre payées à l'ennemi	4455 F
Montant des impôts perçus par l'autorité allemande	10 225 F 20
Estimation des réquisitions de toute nature	19 207 F 25
Estimation des dégâts et pertes par incendies	8000 F
Valeur des objets enlevés, et déprédations	47 015 F 85
Total	261 767 F 30

28 Avril. La Commission a chargé le Maire et H. Rebuffet de se rendre à Chalifert, village situé près de Lagny, à l'effet de réclamer à l'Intendance allemande la somme de 1956 F.75, montant des marchandises livrées aux troupes ennemies et consignées dans huit bons dont quatre seulement portent les noms des personnes chez lesquelles les réquisitions ont eu lieu, savoir MM. Rebuffet, Lahaye Eloi, et Hauducoeur.

Sur la somme de 1956F 75 versée par les Allemands, les trois personnes susnommées ont reçu 879F 30. Puis il a été décidé par la Commission que la différence, soit 1077F45, formant le montant des sommes payées pour les bons n'ayant aucune désignation de



personne, servirait à rembourser quelques-uns des cultivateurs de la commune qui, pendant l'invasion, ont fourni du blé pour l'alimentation des habitants .

29 Avril. Ce matin le Maire a reçu de la Préfecture la lettre suivante:

Melun le 28 avril 1871

Monsieur le Maire,

Conformément aux instructions de M. le Ministre de l'Intérieur, je vous prie de ne délivrer aucun passeport à la destination de Paris.

Veillez agréer, etc.

Cet ordre a été immédiatement publié et affiché.

30 Avril. Les élections municipales ont eu lieu aujourd'hui. La liste des électeurs de la commune comprend 173 inscrits. Le nombre des votants a été de 114. Deux tours de scrutin ont été nécessaires, et ont eu lieu dans la même journée. Cette façon de procéder, peu habituelle, n'a pas été heureuse. Elle fut même taxée de manoeuvre. Nombre d'électeurs, non prévenus, ne se sont présentés que le soir à la Mairie, croyant prendre part au premier tour de scrutin, tandis qu'en réalité il s'agissait, du 2^{ème} tour.

Voici les noms des douze élus:

MM Papillon, Forgeron, Hubert, Aubouin, Lesage, Decauville, Chaligne, Poulin, Fleuret, Meunier, Manchevelle, Gautier.

Sept des nouveaux conseillers avaient quitté la commune au moment de l'invasion. Il y a lieu de déplorer l'échec subi par certains membres de l'ancienne Commission municipale, qui remplirent leur difficile fonction avec le plus grand dévouement, et souvent au péril de leur vie, et qui ont rendu d'immenses services aux habitants pendant la guerre. L'ancien Maire est heureux du résultat de l'élection: cet homme, partisan acharné du régime déchu, n'aura pas pour collègues au Conseil municipale quelques-uns des membres de l'ancienne Commission avec lesquels il fut presque toujours en désaccord.

Mai 1871

3 Mai. Je lis dans un journal de la Commune:

"Le citoyen Cluseret, délégué à la guerre, est maintenu en état d'arrestation et remplacé par J. Rossel, mais à titre provisoire." Dans cette même feuille est écrit:

" La Commune décrète:

Article 1- Un Comité de Salut public sera immédiatement organisé.

Article 2- Il sera composé de cinq membres nommés par la Commune au scrutin individuel.

Article 3- Les pouvoirs les plus étendus sur toutes les délégations et commissions sont donnés à ce Comité qui ne sera responsable qu'envers la Commune."

Les Parisiens, épouvantés par la création de ce Comité et par la délégation de Rossel à la guerre, continuent de fuir la capitale et de se réfugier dans nos campagnes.

De son côté, M. Thiers, le chef de l'Etat, a fait afficher une proclamation qui contient ce passage:" Parisiens, pensez-y mûrement, dans très peu de jours dans Paris. La France veut en finir avec la guerre civile. Elle le veut, elle le doit, elle le peut."

Un officier prussien me disait hier (pour nous, quelle honte) que les armées allemandes seraient obligées d'intervenir si les troupes de Versailles n'arrivaient pas à vaincre la Commune.

12 Mai. Le traité de paix entre la France et la Prusse a été signé le 10 de ce mois. Il y a ici un certain nombre de partisans des régimes déchus, qui ne peuvent contenir leur joie de voir le gouvernement de M. Thiers aux prises avec la Commune. Ils espèrent qu'à la



faveur des troubles, il surgira, de quelque part, un roi ou un empereur, devant lequel se courberont les Français, comme cela avait lieu il y a moins d'une année, devant Louis Napoléon, troisième du nom. Quant aux Allemands, ils n'ont qu'un seul désir, c'est de retourner au plus vite dans leurs foyers, où les attendent de vieux parents et pour beaucoup d'entre eux, leurs femmes et leurs enfants.

M. Rochefort, dans le "Mot d'ordre", parlant des soldats de l'armée de Versailles s'exprime ainsi:

" Maintenant quand on lit dans un journal, à propos des combats sous Paris:" Les escarpes ont été fortement endommagées", on se demande s'il s'agit des fortifications ou des troupes de Versailles."

M. Rochefort a bien de l'esprit! '

D'aucuns pensent, cependant, qu'en la circonstance, ces bons mots ne sont pas de très bon aloi.

Aujourd'hui le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, pour nommer la Municipalité. Ont été élus: maire: M. Papillon; adjoint, M. Aubouin. Ces choix étaient prévus.

14 Mai. Nous ne connaissons que très imparfaitement les événements qui ont lieu autour de Paris. De temps en temps nous entendons le canon. Les journaux de la Commune qui, par hasard, tombent entre nos mains, célèbrent invariablement les brillants faits d'armes des fédérés, mais nous n'avons qu'une faible créance en ces récits souvent: inventés de toutes pièces. Dans un de ces journaux on peut lire que le Comité de salut public a rendu, à la date du 10 mai, un décret en vertu duquel la maison de M. Thiers, sise à Paris, place Saint-Georges, sera rasée, et ses biens saisis par l'Administration des Domaines.

17 Mai. Les Allemands qui étaient cantonnés à Combs-la-Ville ont été remplacés ce matin par la 2^{ème} compagnie du 38^{ème} régiment prussien. Cette compagnie comprend deux capitaines, 9 officiers et 467 hommes. De plus il nous est arrivé dans la soirée 120 dragons prussiens (y compris 6 officiers) qui resteront logés à Combs-La-Ville jusqu' à la fin de ce mois.

19 Mai. Nous apprenons par les journaux qui nous arrivent que, le 16 mai, la colonne Vendôme a été renversée par les fédérés. Ils ont commis là une mauvaise action.

Sans doute, cette colonne assez peu artistique, représentait la tyrannie et la conquête; mais ne rappelait-elle pas aussi les batailles que nous avons gagnées ?

Le 17 mai, le maréchal de Mac-Mahon a adressé à l'armée l'ordre du jour suivant:'

Soldats!

" La colonne Vendôme vient de tomber. L'étranger l'avait respectée. Des hommes qui se disent Français ont osé détruire sous les yeux des Allemands qui nous observent, ces témoins des victoires de nos pères contre l'Europe coalisée..

Espéraient-ils, les auteurs indignes de cet attentat, à la gloire nationale, effacer la mémoire des vertus militaires dont ce monument était le glorieux symbole ? "Soldats! Si les souvenirs que la colonne nous rappelait ne sont plus gravés sur l'airain, ils resteront du moins vivants dans nos coeurs, et, nous inspirant d'eux, nous saurons donner à la France un nouveau gage de bravoure, de dévouement et de patriotisme.

Maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta.

20 Mai. Le Maire a reçu, aujourd'hui même, la lettre suivante en réponse à une plainte adressée au Préfet par le chef de gare de la station de Combs-la-Ville.



Melun le 19 mai 1871

Monsieur le Maire,

Je suis informé que, dans les circonstances actuelles surtout, le logement des militaires allemands à la Gare de Combs-la-Ville ne serait pas sans inconvénients.

J'estime donc que, jusqu'à nouvel ordre, il n'y aurait lieu de ne donner des billets de logement pour cette gare que dans le cas où les soldats pourraient être casés sans avoir de communication possible avec la voie ferrée. Il résulte d'ailleurs, des instructions ministérielles des 28 septembre 1858 (Intérieur) et 26 décembre 1859 (Travaux Publics), qu'en fait, dans la plupart des cas, et à raison des circonstances locales dont l'appréciation appartient aux administrations municipales, les agents des chemins de fer ne doivent pas admettre de militaires dans les immeubles dépendant des chemins de fer, et dont l'occupation leur est réservée à raison de leurs fonctions; ils auront en conséquence à prendre à cet égard des mesures pour que les logements soient assurés à leurs frais, en dehors des dépendances de la voie. le tout sauf réclamation envers qui de droit. Je vous prie, Monsieur le Maire, de vouloir bien vous conformer aux dispositions ci-dessus, et m'accuser réception de la présente.

Recevez, etc.

De Chambon

21 Mai. L'Assemblée Nationale a ratifié, le 18 mai, à la majorité de 440 voix contre 98 le traité de Francfort. Le même jour, le Comité de Salut public voulant supprimer tous les journaux qui faisaient de l'opposition à la Commune, a pris l'arrêté suivant:

-Article 1er: Les journaux La Commune, l'Echo de Paris, l'Indépendance française, l'Avenir National, la Patrie, le Piratel le Républicain, la Revue des Deux Mondes, l'Eco de l'Ultrasmar, et la Justice, sont et demeurent supprimés. Article 2: Aucun journal ou écrit périodique ne pourra paraître avant la fin de la Guerre.

22 Mai. Les journaux nous font connaître que le 20 mai MM. Jules Favre et Pouyer-Quertier, d'une part, et M. de Bismarck de l'autre, ont signé une convention concernant le paiement de l'indemnité de guerre.

Le préfet donne connaissance aux communes des deux dépêches ci-dessous qu'il a reçues de M. Thiers:

Versailles 20 mai 1871. 7h 30 du soir

Le Chef du Pouvoir exécutif aux Préfets:

"La porte de Saint-Cloud vient de s'abattre sous le feu de nos canons. Le général Doucy s'y est précipité et il entre en ce moment dans Paris avec ses troupes. Les corps des généraux Lamirault et Clinchant s'ébranlent pour le suivre.

A. Thiers

Versailles 21 mai, 1h 45 du matin.

1e Chef du Pouvoir exécutif aux Préfets:

"Une moitié de l'armée est déjà dans Paris. Les portes de Saint-Cloud, d'Auteuil, de Passy, et le Trocadéro sont au pouvoir des troupes.

A. Thiers

Aujourd'hui lundi 22 mai, la lutte a dû être des plus vives entre les troupes régulières et les fédérés. Toute la journée, une admirable journée de printemps et de gai soleil, nous avons entendu le canon. Les officiers allemands, astiqués et reluisants, se sont promenés longtemps, avenue du Chemin de Fer et rue de Vaux-la-Reine, d'où l'on aperçoit, au fond de l'horizon, le nuage sombre qui plane constamment sur Paris. Ces hommes, heureux de



nos divisions intestines, ont le goût bien germanique de manifester leur joie exubérante par des rires incessants, qui sont cause que nous les détestons encore davantage.

23 Mai. Des personnes qui arrivent de Paris, et qui ont pu fuir la fournaise, nous disent que les « Versaillais » (c'est ainsi qu'ils appellent nos soldats) se sont avancés jusqu'à l'Opéra, d'une part, et jusqu'aux Invalides, de l'autre. Que finisse donc ce drame terrible! C'est le vœu de tous les bons Français.

24 Mai. La voirie règle ses comptes. Le conducteur des Ponts et Chaussées de Corbeil écrit au Maire:
Corbeil, 23 mai 1871

Monsieur le Maire de Combs-La-Ville

" J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire publier que je me rendrai, dimanche prochain, à deux heures de relevée, à la Croix de Villeroy, pour faire la paye de ce qui reste du aux ouvriers employés pendant le mois de septembre 1870 sur la route nationale n° 5, par l'Administration des Ponts et Chaussées.

Ceux de ces ouvriers qui demeurent dans votre commune sont, sauf erreur, les nommés Leroy père et son fils, Mathias et ses fils, Guyot François, Antoine Paul, Dupin et Berthier. Veuillez, etc. Signé: illisible.

24 Mai. Un employé de chemin de fer apporte à la Mairie une lettre de M. le Préfet de Seine-et-Marne. M. le Préfet est en ce moment à la gare de Combs-La-Ville, et voici ce qu'il écrit:

" Le Préfet soussigné, en vertu de la dépêche du Ministre de l'Intérieur, invite M. le Maire de Combs-La-Ville à donner l'ordre au commandant de pompiers de sa commune de faire disposer immédiatement la pompe, et de réunir ses hommes pour porter secours à Paris, où les insurgés ont mis le feu aux Tuileries."

" Prière de mener la pompe à la gare et de la charger sur une plate-forme, pour que notre train spécial puisse se l'attacher.

Le Préfet de Seine-et-Marne
De Chambon

Conformément aux ordres de M. le Préfet, le Maire a fait conduire à la gare la pompe de la commune mais les pompiers ont refusé de se rendre à Paris.

Nous avons causé un instant avec le Préfet. Il nous a dit que, pendant la nuit dernière, les gens de la Commune, après avoir enduit de pétrole, et après avoir inondé de poudre les appartements, avaient mis le feu à l'édifice, en promenant partout des torches enflammées. Il a ajouté qu'il y avait lieu de craindre pour tous les monuments publics. Depuis qu'une bouche autorisée nous a fait connaître les crimes qui se commettent dans la capitale, nous sommes dans la stupéfaction. Nos yeux ne peuvent se détacher de l'horizon et nous contemplons avec effroi cette immense fumée noire qui s'élève au-dessus de Paris. Puisse le musée du Louvre, qui renferme tant de chefs-d'oeuvre, être préservé! On frémit à la pensée que des mains criminelles pourraient, en quelques heures, anéantir une collection d'oeuvres d'art unique au monde et d'un prix inestimable.

25 Mai. La nuit, une nuit d'insomnie, nous a paru bien longue! Nous entendons le canon, et nous voyons au-dessus de Paris une atmosphère incandescente, un ciel de feu. Aucun journal ne nous est parvenu.

Les Allemands, m'a dit un officier, font des vœux pour les Versaillais. Sont-ils bien sincères, les bons apôtres!



27 Mai. Un soldat de la Commune, un simple fédéré, sorti de Paris sous un déguisement, est arrivé chez un ami sûr qui est aussi le mien. Il se cache, et personne ne soupçonne sa présence. J'ai vu cet homme qui, fatalement, s'est trouvé englobé dans le mouvement communal. Il nous a dit ceci:

" Les troupes régulières s'avancent progressivement des deux côtés de la Seine et acculent les fédérés vers Ménilmontant et le Père-Lachaise. Presque partout, les troupes sont acclamées. Les drapeaux tricolores flottent aux fenêtres.

" Les idées ont bien changé à quelques semaines d'intervalle. Et cependant les soldats, comme les fédérés, commettent des atrocités. Au moindre soupçon, ils font usage de leurs armes. Et, spectacle horrible, partout flambent les monuments. L'odeur du pétrole et la fumée âcre des palais incendiés ont rendu l'air irrespirable. En maints endroits, les conduites d'eau ont été coupées."

En quels temps vivons-nous? Sommes-nous revenus aux siècles de barbarie? Le canon a fait rage toute la journée. On aurait pu se croire aux jours néfastes du siècle. Et les Prussiens sont là qui comptent les coups et nous regardent ironiquement!

28 Mai. Silence presque complet du côté de Paris. Les fumées sont moins épaisses. La lutte fratricide devient moins vive. Peut-être même a-t-elle cessé complètement ?

29 Mai. Ce matin nous sommes fixés. Les dépêches officielles racontent les dernières convulsions de la Commune. Hier, les fédérés, en très petit nombre, luttèrent encore au Père-Lachaise et dans les environs. Ils ont été enveloppés par les troupes régulières et forcés de mettre bas les armes.

Le maréchal de Mac-Mahon a adressé aux Parisiens la proclamation suivante:

Habitants de Paris,

"L'Armée de la France est venue pour vous sauver. Paris est délivré. Nos soldats ont enlevé à quatre heures les dernières positions occupées par les insurgés. Aujourd'hui, la lutte est terminée; l'ordre, le travail et la sécurité vont renaître. "

Au quartier général, le 28 mai 1871

De Mac-Mahon, duc de Magenta

30 Mai. Nous étions officiellement informés que, le mardi 30 mai, les soldats prussiens, cantonnés à Combs-la-Ville, quitteraient la localité. C'était la libération de notre commune. Malheureusement les événements de Paris nous avaient empêchés de nous réjouir. Et cependant, il nous était agréable de penser que, bientôt, nous ne verrions plus les soldats de Guillaume occuper nos demeures et se mêler à notre vie!

Eux aussi étaient contents de partir. Une chose néanmoins les attristait: retourner en Allemagne sans avoir vu Paris.

A huit heures du matin, la petite troupe qui occupait Combs-la-Ville depuis le 17 mai, comprenant un escadron de dragons et la 2^{ème} compagnie du 38^{ème} régiment d'infanterie, et composée en totalité de 570 hommes, défile devant la Mairie et prend la direction de Brie. La population du village est accourue pour assister au départ des Prussiens. Ceux-ci, officiers et soldats, animés du désir d'être aimables, nous adressent leurs plus gracieux sourires. Mais nous restons froids devant leurs démonstrations d'amitié! Nous n'avons pas oublié les exigences et les exactions de ces vainqueurs impitoyables, ni aussi les mauvais traitements qu'ils nous firent subir.

Ils s'éloignent les fauves Germains. Encore quelques instants, et ils ne seront plus qu'un point noir.

C'est maintenant que nous sentons disparaître le cauchemar qui, pendant de longs mois, nous tint haletants. C'est maintenant que nous pouvons respirer à l'aise et renaître à la vie.



Oui, amis, ils sont bien partis, ces lourds Teutons: la ligne d'horizon est pure, et le bruit de leur marche cadencée n'arrive plus à nos oreilles.
Retournons à nos occupations. Mais, surtout, gardons-nous d'oublier la dure leçon qui nous a été donnée; et, plus que jamais, crions tous ensemble et de grand coeur:

VIVE LA FRANCE !

FIN



Ci-dessous le commentaire de Monsieur Sancier qui accompagnait cette copie.

A l'occasion du centenaire des événements de 1870-1871, je recopie ce journal d'un témoin pour rendre hommage à l'un de mes prédécesseurs, patriotes fervent mais lucide, et revivre avec lui cette pitoyable période de notre histoire.

R. Sancier

EUGENE COLIN.

L'auteur de ce journal, fut nommé instituteur à Combs-la-Ville en 1869 et conserva ce poste jusqu'en 1901; il fut en même temps secrétaire de Mairie à partir de 1877.

Il a laissé, outre ces notes sur la guerre de 1870 à Combs-la-Ville, un manuscrit intitulé « Combs-la-Ville à travers les âges » et qu'il a offert à la commune en 1922.

Il m'a semblé utile de replacer ces notes dans leur contexte historique d'où les quelques documents et commentaires qu'on trouvera hors texte.

18 mars 1971, jour anniversaire du déclenchement de la Commune.

Le journal d'Eugène Colin part du 10 septembre 1870; l'ennemi commence à encercler Paris.

La guerre avait été déclarée à la Prusse le 19 juillet, donc moins de deux mois auparavant, aux applaudissements unanimes des deux chambres et malgré les protestations de Thiers et de quelques autres. La foule parisienne criait: "A Berlin, à Berlin" et le maréchal Leboeuf, ministre de la Guerre affirmait: "Tout est prêt. Si la guerre devait durer un an, nous n'aurions pas besoin d'acheter un bouton de guêtres ».

En réalité nous n'avions, sur les frontières à la fin de juillet, que 200 000 hommes à peine (au lieu des 350 000 prévus) contre 500 000 Allemands groupés en 3 armées, prêts à l'attaque, bien entraînés, bien commandés. A cette grave infériorité numérique devait s'ajouter bientôt l'incapacité totale du haut commandement français, que le courage admirable de nos soldats ne pouvait compenser.

Et dès le 31 août l'Alsace était perdue. Puis ce fut l'investissement de Metz.

Enfin, le 2 septembre, Mac-Mahon se laissait encercler dans Sedan et capitulait. Napoléon III était prisonnier.

Cette nouvelle provoqua à Paris la révolution du 4 septembre.

Un gouvernement de la Défense Nationale fut formé par des personnalités républicaines (dont Gambetta) et placé sous la présidence du général Trochu, gouverneur de Paris.

11 septembre: Les mobiles (familièrement "les moblots ») sont ainsi appelés parce qu'ils font partie de la Garde nationale mobile, créée en 1868, (mais qui n'a reçu aucune organisation). A cette époque la durée du service militaire était de sept ans pour les conscrits qui avaient tiré un "mauvais numéro" au tirage au sort. Ceux qui avaient tiré un bon numéro étaient exemptés du service en temps de paix, mais devaient former, pendant la guerre, la Garde nationale mobile. Il y avait aussi des exemptions totales pour certaines catégories de personnes (dont les ecclésiastiques et les enseignants).

L'avenue du Chemin de Fer est l'actuelle Avenue de la République.

13 septembre: La population de Combs-la-Ville s'élevait à 705 habitants.

14 Septembre Jean Noël Papillon est maire depuis 1867. Il le restera jusqu'en 1881.

16 septembre L'école, avec la mairie se trouvait près de l'église.



Pour l'emplacement des fermes et autre lieux-dits, voir la carte placée hors-texte (échelle 1/25000.)

L'armée allemande logeait chez l'habitant chaque fois que c'était possible. L'armée française couchait sous la tente.

14 octobre: Paris était investi depuis le 18 septembre. Le Gouvernement de la Défense nationale avait organisé trois armées: l'armée de la Loire (général d'Aurelles de Paladine, l'armée du Nord (Faidherbe), l'armée de l'Est (Bourbaki).

25 octobre : Le camp d'Agamant. Qu'est-ce?? La copie que je reproduits ici comporte sans doute une erreur. E. Colin avait-il écrit « le camp d'Agamemnon » ?

29 octobre: Bazaine avait en effet capitulé à Metz le, 27 octobre, libérant ainsi les 160 000 hommes du prince Frédéric-Charles.

17 novembre: Il s'agit de la victoire de Coulmiers, le 9 novembre.

24 novembre: Le Pont au Diable, sur l'Yerres entre Combs-la-Ville et Brie.

2 décembre: tentative, de sortie de Champigny effectuée avec 100 000 hommes par le général Ducrot. L'armée de la Loire devait aider à cette sortie. Mais, elle fut arrêtée à Beaune la Rolande et à Loigny par l'armée du prince Frédéric Charles accourue de Metz. La tentative échoua.

7 décembre: Condé était curé à Combs-la-Ville depuis 1859 (D'après:"Combs-la-Ville à travers les âges).

12 décembre: Il y eut des émeutes de la faim à Paris. Rappelons les vers de Victor Hugo:

« J'ai payé quinze francs quatre oeufs, non pour moi,
Mais pour mon petit Georges et ma petite Jeanne..
Nous mangeons du cheval, du rat, de l'ours, de l'âne.

31 décembre: Eugène Colin fait ici allusion au plébiscite du 8 mai 1870 qui fut pour Napoléon III et son régime un succès inespéré: 7 350 000 oui, contre 1 582 000 non. « Nous pouvons maintenant envisager l'avenir sans crainte", dit l'empereur. Un tel résultat ne pouvait qu'encourager le parti de la guerre. (Les paysans avaient voté oui en masse).

2 au 6 janvier 1871: Le bruit du canon annonçait la tentative de sortie de Buzenval, à l'ouest de Paris. (Voir la carte du siège). Nouvel échec.

Paris tenait grâce à ses forts et à son mur d'enceinte construits sous Louis-Philippe. Il y avait 13 forts (Voir la carte du siège) armés de 200 grosses pièces de marine et tenus par 14.000 hommes des équipages de la Flotte, soldats d'élite. Dans Paris, il y avait environ 50.000 hommes de troupe de ligne et 125.000 mobiles appelés de province; enfin la garde nationale formée par tous les hommes valides. Mais gardes mobiles et gardes nationaux n'avaient qu'une médiocre valeur militaire, et le général Trochu ne croyait pas au succès d'une sortie.

27 janvier. Le fusil français Chassepot tirait deux fois plus loin que le fusil allemand Dreyse, et était plus précis. Mais le canon allemand Krupp était très supérieur au canon français.

21 mars. L'émeute de « La Commune » avait débuté le 18 mars par l'affaire des canons de Montmartre. (Voir gravure et note).

La sauvagerie de cette guerre civile et de la répression qui suivit la défaite des communards ou "fédérés" sont une des taches les plus sombres de notre histoire.



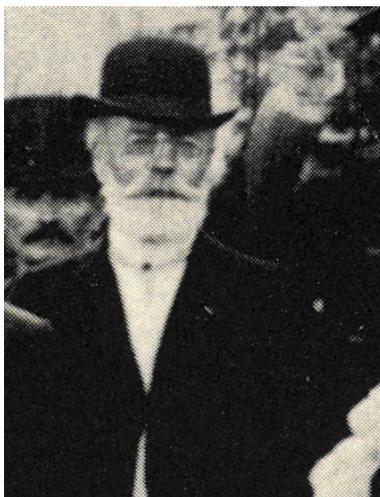
15 avril. Les appels de la Commune ne trouvèrent d'écho que dans quelques grandes villes. Et c'est cet isolement qui la perdit, sans doute. Mais de toute façon, les Allemands n'auraient pas laissé triompher la Commune.

28 mai. C'est la fin de la Commune. Il y eut 17.000 exécutions sur place; dans les rues et d'innombrables condamnations à l'emprisonnement, à la déportation dans une enceinte fortifiée; au bagne de Nouméa, à la réclusion.

30 mai. Fin du journal d'Eugène Colin.

Il restait à obtenir une indemnité pour les personnes qui avaient dû loger des soldats allemands ou des chevaux. L'Etat accorda en 1875, une somme de 1893,70 francs pour 26 298 journées d'hommes et 9812 journées de chevaux.

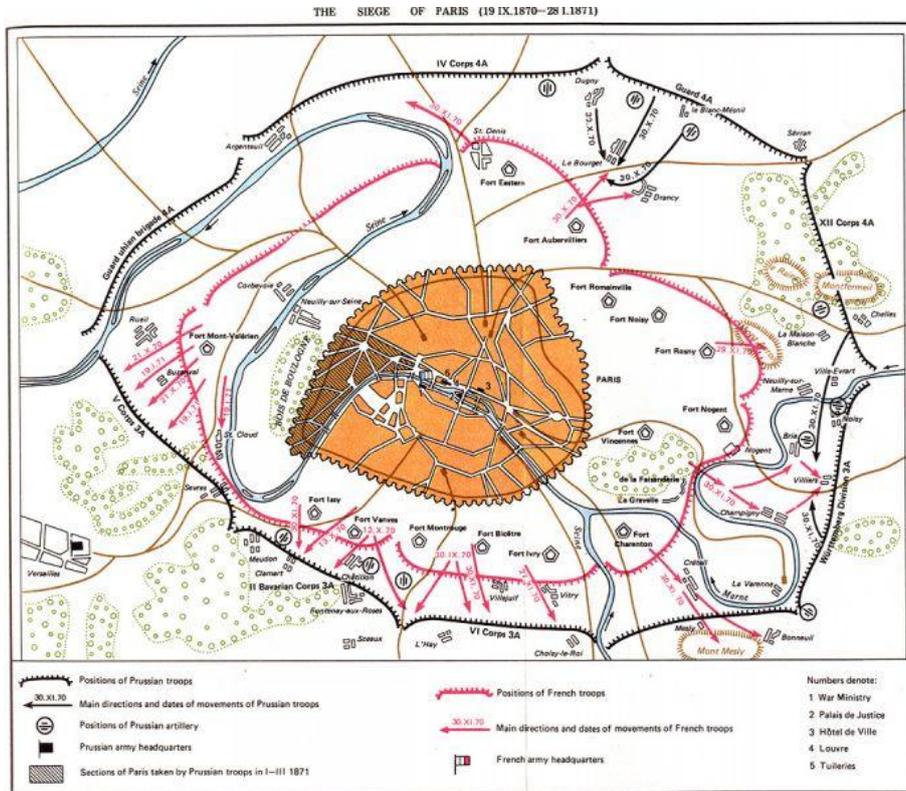
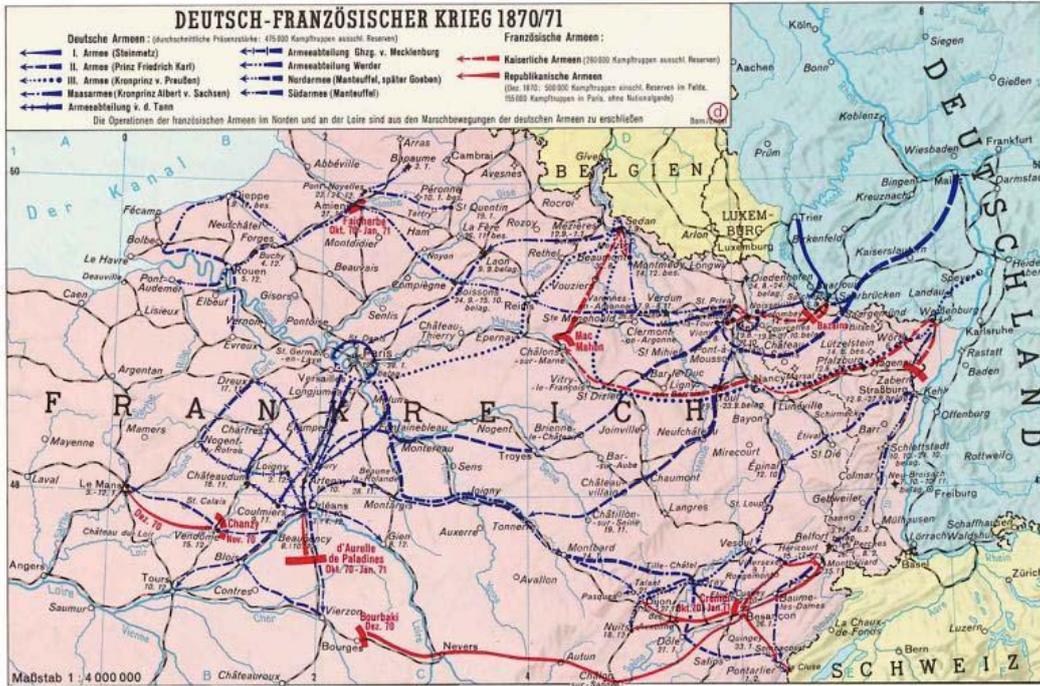
(E. Colin: "Combs-la-Ville à. travers les âges")



Eugène COLIN
1905



Quelques photos et gravures de la Guerre de 1870 et des événements de la Commune.



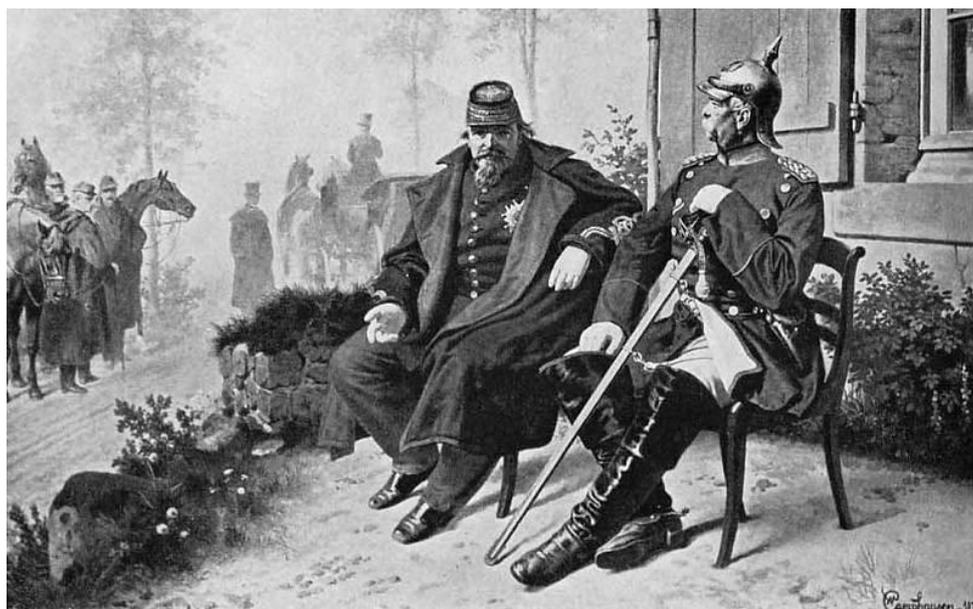
Les chefs d'État des pays engagés dans la Guerre de 1870.



Le Kaiser Guillaume 1^{er}
1797-1888



L'empereur Napoléon III
1808-1873



Napoléon III et Otto Von Bismarck
Après la défaite de Sedan entrevue avec Bismarck à Donchery, le 2 Septembre 1870.



(Peinture de 1915)
Quelques protagonistes de la Guerre de 1870.
Et de la Commune de Paris.



Adolphe THIERS
1797-1877



Otto Von BISMARCK
1815-1898



Jules VALLÉS
1832-1885



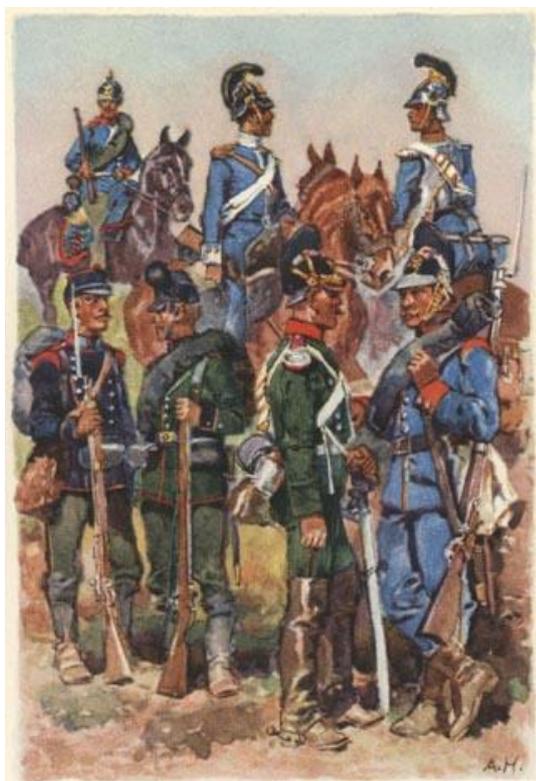
Louise MICHEL
1830-1905



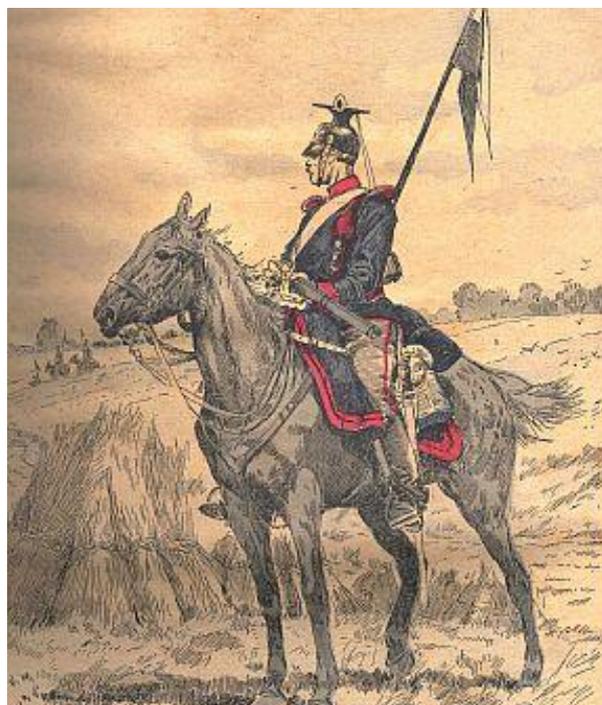
Les Armées prussiennes.



Soldats bavarois.



Les uniformes des Régiments Wurtembergeois.



Cavalier Uhland



L'Armée Française.



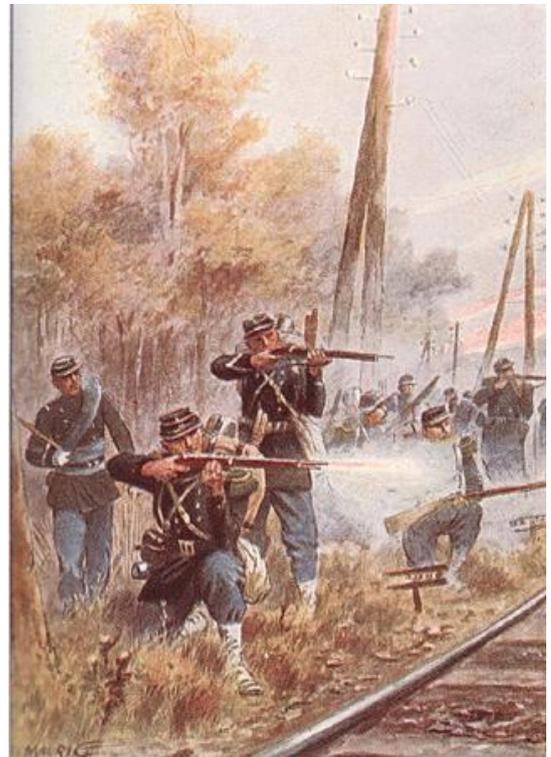
Régiment de Ligne.



Cuirassiers



Gardes Mobiles.



Cartes postales sur l'occupation prussienne.



LA SENTINELLE PRUSSIENNE CONTEMPLA LE DÉFILÉ, DROITE, HAIDE, IMMOBILE COMME UNE STATUE.



EPISODI UMORISTICI DELLA GUERRA: SOLDATI CHE TRASPORTANO BESTIAME.

Pillage d'une ferme par des soldats prussiens.





Le Fusil Chassepot de l'Armée Française durant la Guerre de 1870.



**L'artillerie Française à la bataille du Mans
Janvier 1871**

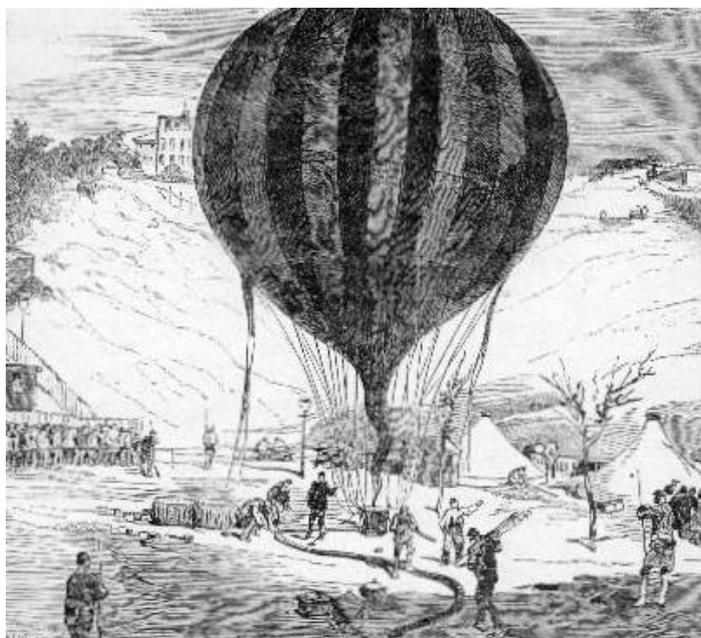


Le siège de Paris par les troupes Prussiennes. Septembre 1870-Mars 1871



Le siège de Paris
Jean-Louis-Ernest Meissonnier (1815 - 1891)

Les ballons montés durant le siège.



Le Départ



Léon Gambette quittant Paris





Lettres parties de Paris par ballons montés.



Lettre envoyée à Paris au moyen de boules étanches jetées dans la Seine aux alentours de Montereau.

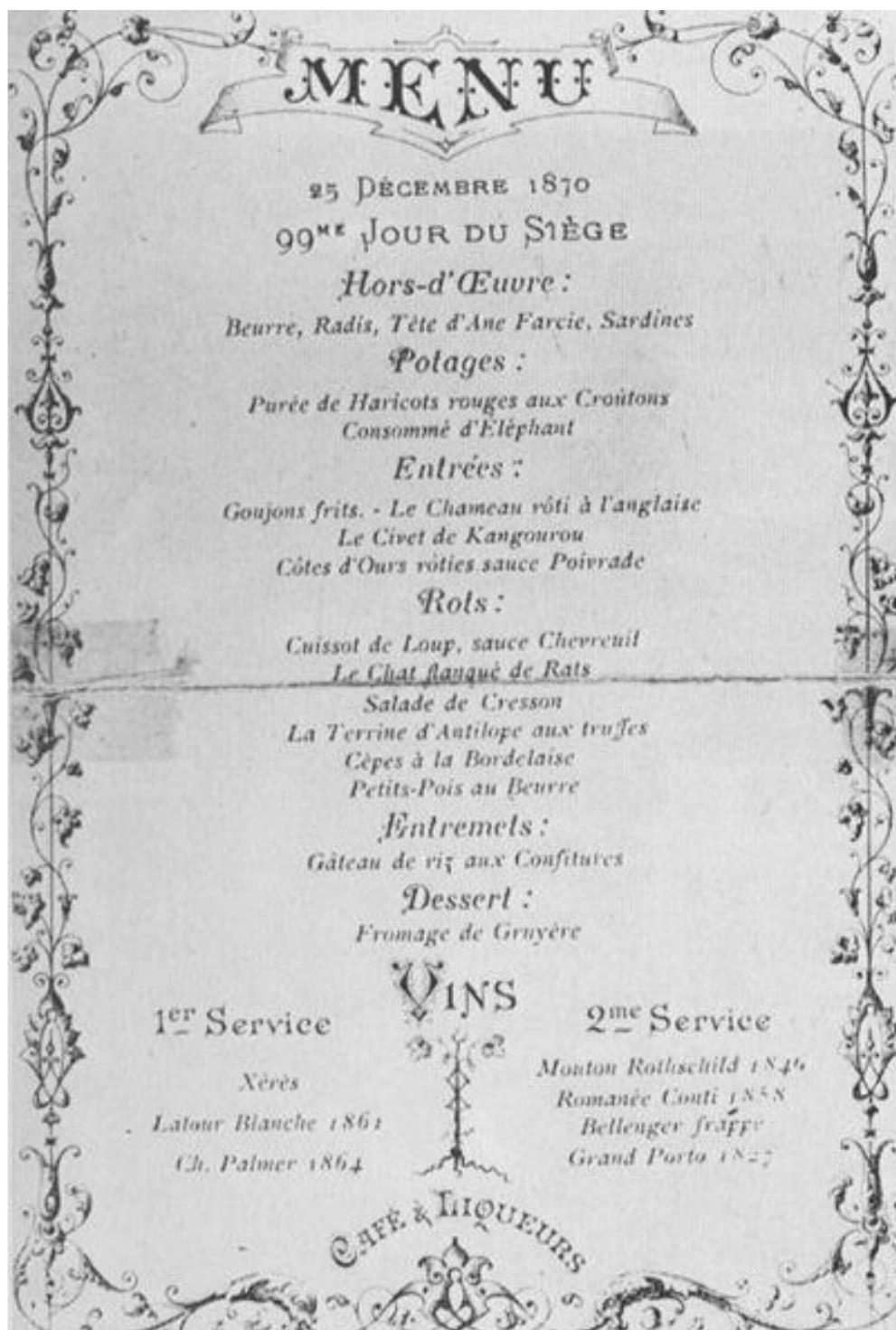


La famine à Paris en 1871.



Que sont devenus les animaux du Jardin des Plante à Paris ?

Menu dans un restaurant parisien pour le Noël de 1870.



La Commune de Paris 18 mars au 28 mai 1871.



Barricades 18 mars 1871.



Les combats du cimetière du Père Lachaise.

